

# LA LIBERTÉ

LE N° 1 POUR LA MODE MASCULINE

**W**  
Jo. Pasquier Dany Walker  
POUR HOMMES  
PEROLLES 16

J.A. 1700  
Fribourg 1

Pérolles 42  
(037) 82 31 71

N° 52  
1<sup>er</sup> décembre  
1983  
113<sup>e</sup> année

1 fr.

Freddy Heineken libéré après trois semaines de séquestration

## Le «roi» était enchaîné

Freddy Heineken, le «roi de la bière» néerlandais, et son chauffeur Ab Doderer, ont été libérés sains et saufs mercredi matin par la police, après trois semaines de séquestration. Vingt-quatre personnes – toutes néerlandaises – impliquées dans le rapt ont été arrêtées lors de l'opération montée mardi à l'aube par la police. Trois suspects ayant pris une part importante dans l'enlèvement sont toujours en fuite.

L'inspecteur Klaas Sietsma a révélé que Freddy Heineken et Ab Doderer ont été séquestrés dans des conditions «médiévales» dans une petite usine de menuiserie à Sloterdijk aux bords du port d'Amsterdam. Les deux hommes

étaient enfermés et enchaînés séparément dans deux cellules spécialement construites pour eux depuis plusieurs mois et dissimulées derrière un faux mur de briques dans un hangar de l'usine, située dans un terrain vague près d'un cimetière de voitures.

Les prisonniers ont vécu en pyjamas durant trois semaines, les mains liées par des menottes fixées à des crochets cimentés au mur. Les cellules, dans lesquelles il y avait seulement place pour un matelas jeté à même le sol, étaient séparées par un étroit couloir, a précisé l'inspecteur.

Les deux cellules équipées de toilettes rudimentaires, étaient insonorisées, sans aération et non chauffées.

(AFP)



(Keystone)

France: sommet socialo-communiste pour «vérifier» l'alliance

## Et en avant la lessive!

Communistes et socialistes se retrouvent aujourd'hui pour une réunion au sommet destinée à «vérifier» le respect de l'accord de Gouvernement conclu entre les deux formations le 23 juin 1982. Cette rencontre doit surtout permettre de dresser la liste des divergences existant entre les deux partis de la majorité. Elle ne devrait cependant pas se terminer par une séparation, mais par la réaffirmation de leur solidarité.

Qui en a eu le premier l'idée? Lionel Jospin, premier secrétaire du PS ou Georges Marchais? Officiellement, c'est le second, mais L. Jospin affirme la lui avoir suggérée. Peu importe. Il est certain que depuis plusieurs mois, la liste des contentieux s'allonge entre les deux formations. A un point devenu presque insupportable pour les socialistes qui ont adressé au PC une sévère mise en garde lors de leur congrès le mois dernier à Bourg-en-Bresse: «Il serait utile que le PC modère ses réserves et se mobilise plus fortement derrière la politique commune» avait déclaré Lionel Jospin, estimant que les critiques de plus en plus fréquentes du PC sur la politique gouvernementale portent atteinte à la crédibilité de la gauche.

«Je ne voudrais pas que, à force de faire le grand écart, Georges Marchais se fasse une déchirure musculaire» avait également déclaré, début octobre, le premier secrétaire du PS. Visible-ment, le PS est excédé des infidélités de son partenaire. En effet, sur tous les grands problèmes actuels – euromissiles, prise en compte des forces nucléaires françaises dans les discussions américano-soviétiques, l'action de la France au Tchad et au Liban – comme sur les problèmes de politique intérieure – charbon, pouvoir d'achat, chômage – le PC n'a cessé de se démarquer de la politique gouvernementale. Les socialistes comprennent que des divergences peuvent surgir entre les deux partis, étant donné leur histoire et leur idéologie, mais ils estiment qu'un

minimum de solidarité est nécessaire, dans la mesure où tous les deux participent au même Gouvernement. Ils vont donc réclamer des engagements précis de la part du PC en particulier sur les questions économiques et industrielles.

### Bonne volonté

Refusant de faire figure d'accusé à cette rencontre, le PC a choisi de prendre les devants. C'est ainsi que depuis une dizaine de jours il multiplie les déclarations dans lesquelles il se montre disposé à mettre en sourdine les divergences qui l'opposent au PS et au Gouvernement en matière internationale. «Nous avons un accord quasi total avec la politique internationale menée par le Gouvernement et le président de la République» a affirmé Georges Marchais dans une récente interview au «Monde». Le seul point de divergence concerne la comptabilisation des forces nucléaires françaises, mais cette divergence, a précisé le secrétaire général du PC, «n'est pas de



nature à nous faire quitter le Gouvernement».

Le Parti communiste n'a donc pas l'intention de se retirer du Gouvernement et d'ailleurs tel n'est pas le but des socialistes. Il ne s'agit pas de renégocier l'accord de 1981, mais de procéder à un bilan. Ce n'est pas aujourd'hui que sonnera l'heure de la rupture de la gauche: au contraire, le temps est venu, explique-t-on au PC, de «serrer les coudes» pour faire face à l'offensive de la droite. Mais si le PC se montre conciliant dans le domaine de la politique étrangère, c'est parce qu'il a la ferme intention d'interroger son allié sur la politique économique et sociale du Gouvernement et de lui prouver qu'elle ne ressemble guère à celle figurant dans l'accord de 1981. Les discussions promettent donc d'être serrées aujourd'hui.

B.S.

## Personnel de la Confédération Les Etats débloquent

La situation s'aggrave pour le personnel de la Confédération. Il n'arrive plus, dans bien des secteurs, à faire face aux tâches toujours plus nombreuses et complexes auxquelles il est confronté.

Le Conseil fédéral demande avec insistance que l'on déroge au blocage du personnel de l'administration fédérale et que le Parlement accepte l'engagement de 371 nouveaux fonctionnaires et de 84 auxiliaires. Mais le Conseil des Etats n'a admis hier que la demi-mesure: 158 fonctionnaires et 44 auxiliaires. De plus, la brèche devra se refermer en 1986 où il faudra revenir à l'effectif de 1983. L'autre chambre examinera la

semaine prochaine cette dérogation au blocage décidé en 1974.

C'est dans le domaine des demandes d'asile (il faut maintenant bien trois années pour l'examen d'un dossier) et de la surveillance de la frontière (la contrebande et le terrorisme progressant sans désespérer) que les problèmes sont les plus aigus. Aussi, sur les 158 postes accordés par les Etats, 52 iront au service des réfugiés et 75 au corps des gardes-frontières. Les tribunaux fédéraux recevront aussi un renfort bienvenu (10 fonctionnaires).

R.B.

● Suite en page 3

● Commentaire en page 17

## Olympic: une absence durement ressentie



Fribourg Olympic s'est logiquement imposé hier soir face à Lemania Morges à l'occasion de la 10<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue nationale A, mais la rencontre n'atteint jamais un honorable niveau. Sur notre photo: Hicks marque un panier sous les yeux de Krstulovic (6) et Schneider. (Photo Jean-Louis Bourqui)

BERRI SPORT

**PRE**  
precision skis

17-1928

Rue Saint-Pierre 30  
Fribourg  
037 - 22 82 12



Naturalisation facilitée

### Oui ou non

● Nos interviews  
page 5

Football

### La Suisse gagne à Alger

● Page 17

Patinoire  
Saint-Léonard

### La solution: une 2<sup>e</sup> piste

● Page 9

Ecoles normales

### Quatre c'est trop!

● Page 9

# Grands crus...

St. Emilion 1980,  
Ch. Figeac  
1<sup>er</sup> grand cru B

**19.95**



Vouvray blanc  
1980,  
Château de  
Montfort

70 cl  
**7.95**



Vin rouge français  
**PATRIARCHE**

Magnum  
150 cl

**9.50**



Mercrey

1982,  
70 cl

**7.95**



St. Estèphe 1980,  
Château  
Cos d'Estournel  
2<sup>e</sup> grand cru

75 cl  
**19.50**



## PLACETTE

Le grand magasin des idées neuves

### Bordeaux

St. Emilion 1980,  
Château Yon Figeac  
Grand cru 75 cl **9.50**

Margaux 1980, Château  
Brane Cantenac  
2<sup>e</sup> grand cru 75 cl **12.95**

St. Julien 1980,  
Ch. Branaire Ducru  
4<sup>e</sup> grand cru 75 cl **16.95**

Pauillac 1980,  
Château Lynch Bages  
5<sup>e</sup> grand cru 75 cl **16.95**

St. Emilion 1980  
Château l'Angelus  
Grand cru 75 cl **16.95**

Pauillac 1980,  
Ch. Mouton Rothschild  
1<sup>er</sup> grand cru 75 cl **49.90**

### Suisse

Mont sur Rolle 1982,  
Clos des Cordelières  
70 cl **6.95**

Fendant Pierrafeu 1982,  
PROVINS  
70 cl **8.95**

Dôle Gloire du Rhône 1982,  
PROVINS  
70 cl **8.95**

St. Saphorin 1982,  
Vin blanc vaudois  
70 cl **9.95**

Yvorne 1982,  
Vin blanc vaudois  
70 cl **9.95**

Aigle 1982,  
Vin blanc vaudois  
70 cl **9.95**

### Bourgogne

Côte de Beaunes Village 1982,  
Domaine Maillard  
Père et Fils 70 cl **7.95**

Chablis blanc AC  
1979 70 cl **8.50**

Côte de Nuits Village 1982,  
Domaine Charlopin  
70 cl **8.95**

Santenay AC 1982,  
Domaine L. Muzard  
70 cl **9.95**

Gevrey Chambertin AC 1982,  
Domaine Bernard  
Herestzyn 70 cl **12.95**

Pommard AC 1982,  
Domaine  
Louis Jacquelin 70 cl **13.95**

Lausanne reçoit Debétaz  
**«M. Vaudois»**

Boutefas et vacherin de la vallée, fanfare de la Police cantonale et Chanson de Lausanne, plus une pointe de fédéralisme: on devine que le canton de Vaud a accueilli hier soir son tout neuf président du Conseil des Etats, M. Edouard Debétaz. La chose s'est faite au Palais de Beaulieu, en présence du banc et de l'arrière-banc des autorités de ce canton.

MM. Jean-François Leuba, président du Conseil d'Etat, Paul-René Martin, syndic de Lausanne, et Jean-Jacques Cevey, président du groupe radical des Chambres fédérales, firent assaut d'éloquence et d'amitié pour broser le portrait de celui qui, vingt et un ans plus tard, succède à Frédéric Fauquez.

«Courageux, mais prudent», M. Debétaz est la «force tranquille par excellence»: beaucoup de citoyens de ce pays se reconnaissent en celui qui a été surnommé «M. Vaudois». Sa personnalité est la vivante inspiration de ce pays contrasté: cet homme proche de l'immobilier s'est fait le défenseur énergique des locataires. Bref, un «grand monsieur».

Vice-président du Conseil des Etats, M. Markus Kündig félicita M. Debétaz de sa brillante élection, à l'unanimité, et rappela ses activités de parlementaire à Berne et à Strasbourg, au Conseil de l'Europe.

Avec beaucoup d'humour, le conseiller fédéral Alphons Egli regretta presque de ne plus siéger sous la présidence de M. Debétaz dans cette «oasis de paix et de courtoisie» qu'est le Conseil des Etats.

Ce dernier remercia tous ceux à qui il doit son grand honneur: ses chers collègues, le canton de Vaud et sa population, sa famille. «Vous m'avez dépeint tel que je devrais être», conclut, modeste, le héros du jour.

Cl.B.

Personnel de la Confédération  
**Les Etats débloquent**

(Suite de la première page)

L'opposition a été vive contre cette entorse à une règle à laquelle le Parlement tient beaucoup. Le radical argovien Hans Letsch ne voulait rien savoir de cette dérogation et a proposé à la chambre de dire «non» au Conseil fédéral. La loi, a-t-il dit, ne tolère d'augmentation de l'effectif que si, auparavant, toutes les mesures de rationalisation possibles ont été prises. Or, on n'a vraiment pas l'impression que cela a été le cas. L'administration ne semble pas en particulier avoir recouru à de nombreux transferts pour reporter sur les secteurs surchargés des forces de travail. Un autre radical, le Glaronnais Peter Hefti, a fait un pas de plus encore: il a accusé certains chefs d'office de garder un nombreux personnel pour des raisons de prestige.

Le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz a défendu l'honneur et les mérites du personnel de l'administra-



tion. Il faut cesser, a-t-il dit, de tenir des propos désobligeants et caricaturaux (travail au rabais, lecture des journaux et pauses café durant les heures de bureau) sur nos fonctionnaires. Quant aux transferts, on en a fait: depuis 1975, 1500 à l'intérieur des départements et 260 d'un département à l'autre. La rationalisation obtenue principalement par les moyens de l'informatique ne saurait supprimer partout le facteur humain. Il faut enfin rappeler que de nombreuses tâches nouvelles (une bonne vingtaine) ont été confiées à l'administration par le Parlement, depuis quelques années.

Pourtant, le Conseil fédéral n'a pas persisté dans sa demande initiale. Il s'est rallié à la demi-mesure proposée par la commission.

R.B.

Monique Bauer au Conseil fédéral?  
**«Facétie électorale»**

La Genevoise Monique Bauer conseillère fédérale? La chose a été proposée par l'Alliance des Indépendants qui souhaiterait deux femmes au gouvernement. Mais la principale intéressée a qualifié cette proposition de «facétie électorale». «Je ne suis pas candidate et je n'ai cessé de l'affirmer», a dit Mme Bauer.

Pourtant, le quotidien zurichois «Blick» avait écrit que la Genevoise

accepterait une candidature, bien qu'elle juge celle-ci tout à fait utopique. Mme Bauer s'inscrit en faux contre une telle allégation. Il serait totalement irréaliste qu'un petit parti comme celui des libéraux brigue, dans les circonstances actuelles, un siège au gouvernement. C'est du «folklore», a-t-elle ajouté, tout en se déclarant surprise par la proportion que les choses ont prise au sujet de cette idée.

Le choix de Mme Bauer est justifié, aux yeux des indépendants, par sa position sur le problème de l'environnement, ainsi que par sa défense des consommateurs. Ce sont là des critères essentiels. Le conseiller national indépendant Franz Jaeger a déclaré au «Blick» qu'il serait logique, si l'on estime que le temps est venu d'une présence féminine au gouvernement, d'en proposer deux. Et, du même coup, de bouleverser la formule magique. Il est anormal, en effet, que de petits partis comme celui des libéraux continuent à être exclus de la coalition gouvernementale.

Du côté libéral, on n'est pas content du tout. Les indépendants, a dit le président du groupe, le Vaudois Claude Bonnard, n'ont ni prévenu ni consulté les libéraux avant de lancer le nom de Mme Bauer.

Ce n'est pas la première foudrue des indépendants en matière d'élection au Conseil fédéral. En 1940, ce sont eux qui avaient proposé le radical Karl Kobelt, alors que le candidat officiel était Camille Critin. Et le Bernois l'avait emporté contre le Valaisan. En 1971, c'est un indépendant également qui avait suggéré que l'Assemblée fédérale ne réélise pas Pierre Graber (à la suite de l'affaire de Zerka) pour donner la préférence au libéral genevois Pierre Reverdin. Et ce dernier avait tout de même obtenu 44 voix.

R.B.

Révision du droit d'asile  
**Massive approbation**

Par 103 contre 35, le Conseil national a accepté hier matin la révision du droit d'asile proposée par le Gouvernement. Les multiples amendements soutenus en général par la gauche et le groupe indépendant/évangélique ont tous été rejetés.

Mme Françoise Pitteloud (soc/VD) est montée à la tribune pour combattre l'abandon de l'obligation de donner du travail aux candidats à l'asile. Dans un pays où le travail est sacro-saint, a dit la députée vaudoise, je ne comprends pas que l'on puisse prévoir une telle mesure.

Les autres pays ne connaissent pas cette obligation, lui ont répondu les



rapporteurs Richard Bäuml (soc/BE) et Jean Cavadini (lib/NE). Cette singularité helvétique attire les candidats à l'asile comme un aimant, puisqu'ils savent que chez nous on leur fournira du travail.

Le dernier point de la réforme - la possibilité donnée à l'Office fédéral de la police de prononcer simultanément, le refus de la demande d'asile et le renvoi du requérant - a été approuvé tacitement.

(ATS)

**Le Christ refoulé**

La Confédération l'a échappé belle! Il s'est en effet fallu de peu qu'elle soit, pendant trois ans, digne de ce qu'on appelle dans les discours sa «vocation humanitaire».



Le Conseil national y a mis bon ordre. Il a «allégé» et «simplifié» la loi sur l'asile, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1981. Cet «allègement», cette «simplification» ont été présentés systématiquement comme de banals aménagements techniques. Il n'en est rien en réalité. On a amputé cette loi d'articles importants. On a levé des barrières juridiques qui protégeaient les requérants d'asile.

Ils étaient, enfin, considérés comme des personnes et, à ce titre, mis au bénéfice de droits. Seul le Département de justice et police pourra connaître un recours éventuel. Le Conseil fédéral ne touchera plus les dossiers en deuxième instance. Il aura ainsi les mains propres puisqu'il n'aura plus de mains.

L'Office fédéral de la police se dispensera d'entendre les requérants d'asile quand leur demande sera manifestement infondée. Il pourra, en outre, conjurer le rejet d'une requête avec le renvoi de son auteur. En un temps, trois mouvements, ce département, devenu juge et partie, pourra, dorénavant

en toute légalité, faire ce qui, aujourd'hui déjà, se fait, ici ou là, avec une honteuse discrétion. «Une instance indépendante de recours n'est pas acceptable» a dit l'un de ces impayables libéraux qui en ont institué une pour la radio et la télévision. Mais on a entendu pire dans l'hémicycle. Un avocat zurichois n'a-t-il pas affirmé: «Il ne sert à rien de verser dans la théorie humanitaire, seule la pratique doit guider nos pas». Et un Argovien s'est exclamé: «Ils viennent de pays dont nous savons peu de choses»: Il semble pourtant que l'on sache tout sur eux puisque, le même jour, on a plaidé en faveur d'une adhésion pleine et entière de la Suisse au Fonds monétaire international. Ce même Fonds impose une rigoureuse austérité à des pays gonflés des dettes provoquées par les prêts inconsidérés des riches de l'Occident.

On serait prêt à gager que le député pour lequel «le peuple a toujours raison», ne persistera pas dans cette conviction quand le Parlement abordera la surveillance des prix.

Personne, en revanche, ne s'est levé pour lire une phrase de M. Jean Starobinski, professeur à Genève. On lui avait posé la question: «Si le Christ revenait sur terre et, plus précisément en Suisse, pensez-vous que notre justice le condamnerait?» Il a répondu: «En 1943, le Christ a été refoulé. Il est mort à Auschwitz».

F.G.

Regards neufs sous la coupole: Jean Savary  
**Trop de paroles inutiles**

Depuis trois jours, trois Fribourgeois tout neufs siègent sous la coupole fédérale, à Berne. Depuis trois jours, ils écoutent, ils regardent et discutent avec leurs collègues du Conseil national. Histoire de prendre la température, de

faire connaissance, de créer des liens. Jean Savary (pdc), Pierre Rime (rad) et Joseph Cottet (pai-udc) font leur apprentissage de parlementaires fédéraux. Premier aujourd'hui à livrer ses impressions: Jean Savary.

Dur, l'apprentissage? «Pas du tout, répond Jean Savary. On se sent entouré, l'ambiance est... chaude et on est rapidement à l'aise.» Par contre, le député démocrate-chrétien trouve les journées de travail plus longues qu'au Parlement cantonal. «Les gens parlent beaucoup trop, estime Jean Savary, et redisent souvent les mêmes choses. Je peux vous dire que je ne suis pas un homme à monter à la tribune pour un oui ou pour un non. L'essentiel est de faire passer son message dans le groupe parlementaire auquel on appartient. Ouf, ce n'est pas Jean Savary qui éternisera les débats... Le travail du groupe PDC lui plaît d'ailleurs beaucoup. L'ambiance est dynamique et le travail rapidement fait.

Mercredi prochain, élections des successeurs de Georges-André Chevallaz et feu Willi Ritschard. Le démocrate-chrétien avoue qu'il a déjà sa petite idée à ce sujet, mais qu'il n'a pas encore fait un choix définitif: «Mais je peux vous dire que je ne vois aucun inconvénient à élire une femme au Conseil fédéral». Jean Savary soutiendra-t-il donc la candidate socialiste Lilian Uchtenhagen? Motus et bouche cousue: secret de député...

Un seul regret pour Jean Savary: qu'aucune femme fribourgeoise ne siège à Berne.

Rémy Gogniat

PUBLICITE

**Maux de gorge?**

**neo-angin**

Nouveau: à la vitamine C et au goût de l'orange, ménage les dents

**agit immédiatement**  
 en pharmacies et drogueries

"Il est des signatures auxquelles on tient."

**la collection**  
**Van Cleef & Arpels**  
 Paris

**Richard**  
 BIJOUX DU MONDE

Place de la Gare 4, Fribourg

«Pour rire»  
**Ducret... élu!**

On connaît la truculente partie de cartes des héros de Marcel Pagnol. Une autre partie de cartes qui a eu lieu tout récemment au «Café fédéral», à deux pas du Palais fédéral, fut tout aussi pittoresque. Etaient présents certains journalistes et quelques députés de tout bord. Bref, de quoi composer, point de vue politique, un miniparlement. La partie battait son plein, quand soudain une idée de génie traversa l'esprit d'un des compères: «Et si nous jouions à élire les successeurs de Chevallaz et de Ritschard»? Enthousiasme délirant autour de la table. Donc, sérieusement, on distribue les bulletins de vote. Tout aussi sérieusement, chacun écrit le nom de son (sa) candidat (e) préféré (e). Encore plus sérieusement, on passe au dépouillement. Résultats proclamés: Robert Ducret et Hans Schmid, 6 voix chacun; Jean-Pascal Delamuraz 2 voix, et Otto Stich 2 voix aussi. Mais rien pour Lilian Uchtenhagen...  
 A la semaine prochaine! LCW

**Desserts de la République, acte 1**  
**Absinthe absoute!**

La fée (verte) veillait sur les prévenus. Le juge les a acquittés. Bien qu'ils n'en demandaient pas autant. Ce qu'ils voulaient, c'était dire bien haut qu'à Môtiers, il y a une tradition. Et que faillir à cette tradition et servir un dessert à l'odeur d'absinthe mais gorgé d'une vulgaire anisette, c'eût été indigne de tout ce que représente ce chef-lieu du Val-de-Travers, depuis cette fameuse année 1908 où naquit l'art. 32ter de notre Constitution fédérale. «Sans lui, a dit le prévenu, il n'y aurait peut-être plus d'absinthe dans le Val-de-Travers». De quoi ne pas être rancunier...

C'était donc de l'absinthe que Mlle Delachaux transporta ce 16 mai 1982. Son frère Pierre-André l'a reconnu. C'est lui qui l'avait offerte. C'était sa contribution, lui que la commune recevait alors en grande pompe comme nouveau président du Grand Conseil.

Il y en avait deux litres...  
 Le dessert à la fée fut très apprécié, comme toute la réception, d'ailleurs,

empreinte de cette simplicité chaleureuse qu'on trouve encore dans les villages.

Et le temps s'en fut. On aurait, hélas, oublié l'épisode. Mais vint à passer à Neuchâtel un autre président socialiste (la comparaison s'arrête là). Reçu à l'hôtel Dupeyrou, M. Mitterrand et sa suite se virent servir un même dessert, arrosé d'une fée pareillement verte. L'hôte, pressé, n'y goûta même pas. Mais les convives s'en régallèrent, tout comme à Môtiers. Et le patron de l'hôtel s'en vanta publiquement. Ce qui choqua Mlle Ott, jeune juge d'instruction qui doit notamment traquer les petits fumeurs de haschisch. Elle poursuivit l'hôtelier, et sur sa lancée, les frère et sœur Delachaux.

Hier, à Môtiers, le juge (qui avait aussi célébré, jadis, le nouveau président du Grand Conseil mais aurait-on trouvé un autre suppléant qui n'y fut point?), le juge, donc, a prononcé deux acquittements. Comment retenir contre la sœur le transport d'absinthe quand il

**NEUCHÂTEL**

s'est agi d'un parcours de 50 m avec deux litres contenant... contenant quoi, au fait? La sœur avait bien d'autres chats à fouetter (ou plutôt des œufs, pour ce dessert-là) que de s'occuper du contenu des bouteilles. Non, ici, le mot «transport» ne s'applique pas. Et contre le frère, accusé d'avoir «fait transporter», est-ce d'abord aussi grave que le transport? Et quel transport! Non, décidément, pas de quoi infliger une amende de 50 francs.

Les prévenus s'en sont allés sous les applaudissements de leurs amis ouvrir les bouteilles (de vin...) qu'ils avaient préparées pour la sortie de l'audience, quelle qu'en soit l'issue.

Le second acte, contre l'hôtelier neuchâtelois, se jouera le 20 décembre prochain.

## Après le scandale, la convalescence Ambrosiano se refait une santé

Née sur les cendres de l'empire Calvi, la nouvelle banque Ambrosiano se refait une santé. Mais la convalescence est longue et le premier exercice qui s'est achevé le 30 juin dernier par une perte de 25 milliards de lires (35 millions de francs suisses) laisse encore entrevoir quelques moments difficiles. Cependant, la banque pourrait quitter les chiffres rouges dès 1985, ont annoncé mardi à Milan les responsables de l'ex-premier institut bancaire italien.

Au siège de la banque aujourd'hui présidée par M. Giovanni Bazoli, on voit plusieurs motifs de se réjouir. Depuis le 6 août 1982, date de la reprise des activités de la banque Ambrosiano, 25 mille nouveaux comptes ont été ouverts, alors qu'une grande partie des dépôts qui s'étaient envolés vers d'autres instituts ont été récupérés.

Par ailleurs, l'opération de charme lancée en direction des anciens petits actionnaires de la banque a dépassé les espérances. A fin septembre dernier, le nombre des demandes intervenues dans le cadre de l'opération «war-rants» destinée à reprivatiser le capital concernait près de 35 000 actionnaires détenteurs de 47 millions de titres (sur un total de 50 mio représentant le capital de l'ancienne banque).

Par ailleurs, la saignée programmée du personnel (on parlait à fin 1982 de mille licenciements) ne s'est pas produite. Au 30 juin dernier, l'effectif du personnel de la banque s'élevait à 3930 unités contre 4200 une année auparavant.

Enfin, le destin de la nouvelle banque est étroitement lié à celui de ses participations. Or elle a su, estiment les milieux spécialisés de Milan, maintenir contre toutes les prévisions le contrôle de ses participations bancaires et

parabancaires avec une seule ombre au tableau: la croix Rizzoli qui lui aura déjà coûté plus de 250 milliards de lires (350 mio de francs).

Par l'intermédiaire de sa société financière «La Centrale», la banque contrôle notamment la Banca cattolica del Veneto et la banque Credito Varesino. Sept instituts bancaires italiens se partagent à leur tour le contrôle de la nouvelle banque Ambrosiano. (ATS)

### Dans les nouveaux pays industrialisés Nestlé embêté

La situation actuelle de Nestlé dans les nouveaux pays industrialisés a beau être bonne, il se trouve qu'une quantité de difficultés se posent précisément dans ces pays-là. Ces difficultés, M. Helmut Maucher, délégué du conseil d'administration de Nestlé SA, les a évoquées mardi soir au cours d'une conférence à l'Université de Zurich. A côté de la corruption et du népotisme, les entreprises comme Nestlé se heurtent encore aux contrôles des prix, aux limitations des devises ainsi qu'à la bureaucratie souvent excessive.

Il y a, en outre, le danger de la nationalisation. C'est ce qui s'est produit récemment avec deux laiteries au Venezuela et à Madagascar, a rappelé M. Maucher. Malgré tous ces inconvénients, les nouveaux pays industrialisés demeurent des marchés attractifs pour Nestlé. Leurs fortes croissances démographiques profitent en particulier aux entreprises de produits alimentaires. De plus, le pouvoir d'achat de ces pays est en train d'augmenter, permettant à Nestlé de développer sa part du marché.

(ATS)

## Importations dans le monde Le pétrole à la cote

La composition des importations de marchandises, exprimées en valeur, s'est modifiée dans le monde entre 1960 et 1980, constate dans son dernier bulletin la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES). Ainsi, à la suite des hausses du prix du pétrole, la part des carburants a nettement augmenté au cours de cette période, passant de 11% à 27% dans les pays industrialisés occidentaux, de 10% à 23% dans les pays en développement importateurs de pétrole à revenus moyens et de 7% à 14% dans les pays dits à bas revenus.

La SDES précise en outre que les importations d'autres matières premières et de produits alimentaires ont en conséquence perdu de leur importance relative, passant de 46% à 21% du total des importations dans le premier groupe, de 28% à 18% dans le second et de 40% à 31% dans le troisième.

En revanche, d'une manière générale, la part des importations de produits finis a légèrement augmenté.

La structure des importations suisses s'écarte assez sensiblement de celle de la moyenne des pays industrialisés, poursuit la SDES.

Par exemple, la part des carburants n'a été que de 11% en 1980 et celle des produits alimentaires de 8% alors que les matières premières sont dans la moyenne (10%).

La part des différents produits de l'industrie des machines (24%) est légèrement au-delà et celle des autres produits finis (47%) nettement au-dessus de la moyenne des pays industrialisés. Cela provient du fait que notre pays importe une grande partie des matériaux dont il a besoin sous forme de produits semi-finis. (ATS)

## Hôtellerie suisse Bel automne...

Le tourisme suisse a continué à progresser en octobre, confirmant le revirement de tendances observé au mois de septembre. Le chiffre record de 2,5 millions de nuitées a été enregistré, correspondant à une hausse de 7 pour cent par rapport au mois correspondant de l'année précédente. Grâce au très bel automne dont la Suisse a été graciée, le nombre des nuitées a été supérieur de 3 pour cent au meilleur résultat enregistré jusqu'à présent, celui de 1981, a indiqué hier l'Office fédéral de la statistique.

Par rapport à octobre 1982, la demande indigène s'est accrue de

3 pour cent, et la demande étrangère de 10 pour cent. En prenant le même mois de référence, la Suisse a accueilli plus de touristes belges (+29 pour cent), américains (+24 pour cent) et britanniques (+21 pour cent). Par contre, la France (-8 pour cent) et l'Allemagne fédérale (-1 pour cent) ont envoyé moins de représentants.

De janvier à octobre 1983, l'hôtellerie suisse a enregistré 30,5 millions de nuitées, soit 1 pour cent de moins que pendant la même période de 1982. Les auberges suisses de jeunesse ont aussi dû constater une baisse de 1,5 pour cent du nombre de leurs clients pendant cette même période. (AP)

## Balance des revenus + 6 milliards

Grâce à une stimulation des exportations, le solde positif de la balance des revenus devrait atteindre environ 6 mia de francs en 1984, contre respectivement 6,5 mia et 7,4 mia en 1983 et 1982. C'est ce qu'a estimé mercredi à Berne au cours d'une conférence de presse M. Max Kopp, directeur du Crédit suisse (CS).

L'an prochain, les prix ne bougeront guère, mais le taux d'inflation ne restera pas longtemps au-dessous de la barre actuelle de 1,5%, a encore dit M. Kopp. Quant au chômage, il pourrait de nouveau augmenter dans les prochains mois, sans toutefois franchir 0,8% de la population active en 1984. (ATS)

## Fruits et légumes valaisans Un train de 100 km

Hier à Sion la Chambre valaisanne de commerce a dressé le bilan de l'année économique du canton. Il en ressort que si le Valais demeure un canton faible (avec moins de 20 000 francs, le revenu annuel moyen des habitants se situe en dessous de la moyenne suisse), ses résultats dans les domaines agricole et touristique, notamment, sont très satisfaisants.

Pour illustrer la production valaisanne de fruits et légumes la Chambre de commerce a indiqué qu'elle représenterait l'équivalent d'un train rempli de ces produits, reliant Sion à Lausanne soit un train d'une longueur de 100 km. Actuellement le Valais commercialise le tiers de la production fruitière et maraîchère de Suisse. (ATS)

## COURS DE LA BOURSE

### NEW YORK (30 min. après ouverture)

CLOTURE PREC.	30.11.83	CLOTURE PREC.	30.11.83
AETNA LIFE	37 1/4	JOHNSON & J.	42
AM. HOME PROD.	53	K. MART	38 1/8
ATL. RICHFIELD	43 1/8	LILLY (ELI)	62 5/8
BEATRICE FOODS	31 1/4	LITTON	67 3/8
BURROUGHS	27	LOUISIANA LAND	25 5/8
CATERPILLAR	45 1/8	MERCK	98 3/8
CITICORP	48 1/2	MMM	86 1/2
COCA COLA	44 3/8	MORGAN	71 3/4
CONTINENT. CAN	36 5/8	OCCID. PETR.	25 3/4
CORNING GLASS	54 1/2	OWENS ILLINOIS	36 7/8
CPC INT.	51 7/8	PEPSICO	38 1/4
DISNEY	69 1/4	PHILIP MORRIS	71 3/8
DOW CHEMICAL	41 3/4	PFIZER	37 3/4
DUPONT	27 1/8	RCA	37
EASTMAN KODAK	48 5/8	REVLON	35 3/8
EXXON	32 3/8	SCHERING PLG	39 1/4
FORD	54 1/2	SCHLUMBERGER	49 1/4
GEN. ELECTRIC	73 3/4	SEARS ROEBUCK	41 1/2
GEN. MOTORS	38 1/2	SPERRY RAND	43 1/4
GILLETTE	63 3/8	TEXAS INSTR.	137 1/8
GOODYEAR	58 1/8	TELETYPE	163
HOMESTEAK	57 3/4	TEXACO	67 1/8
IBM	74 1/2	UNION CARBIDE	30 1/8
INT. PAPER	48 3/8	US STEEL	30 7/8
ITT	33 7/8	WARNER LAMBERT	28 7/8
	29 5/8	WESTINGHOUSE	55
	121 3/8	XEROX	48 1/2
	57 5/8	ZENITH RADIO	34 3/8
	43 3/8		

### ZURICH: VALEURS AMÉRICAINES

29.11.83	30.11.83	29.11.83	30.11.83
AETNA LIFE	97 3/4	HALLIBURTON	84
ALCAN	86 1/4	HOMESTEAK	63 1/4
AMAX	56 1/4	HONEYWELL	292
AM. CYANAMID	114 1/2	INCO B	32 3/4
AMEXCO	75	IBM	260
ATT	142	INT. PAPER	121
ATL. RICHFIELD	94 1/4	ITT	93
BAXTER	51 1/2	LILLY (ELI)	137
BLACK & DECKER	57 1/2	LITTON	142 1/2
BOEING	95 1/4	MMM	188 1/2
BURROUGHS	107	ROCKWELL	70 1/4
CANPAC	90	MONSANTO	230
CATERPILLAR	96	NATIONAL DISTILLERS 54	55
CHRYSLER	58 1/2	NATOMAS	--
CITICORP	78	NCR	290
COCA COLA	119	OCCID. PETR.	55 3/4
COLGATE	50 1/2	PACIFIC GAS	36
CONS. NAT. GAS	71 3/4	PENNZOIL	74 1/4
CONTROL DATA	98	PEPSICO	82 1/2
CORNING GLASS	149 1/2	PHILIP MORRIS	151
CPC INT.	91 1/4	PHILLIPS PETR.	72 1/2
CROWN ZELL	81 1/2	PROCTER + GAMBLE	125
CSX	56 3/4	ROCKWELL	70 1/4
DISNEY	105	SEARS	88
DOW CHEMICAL	70 3/4	SMITH KLINE	129 1/2
DUPONT	115 1/2	SPERRY RAND	93 1/4
EASTMAN KODAK	160 1/2	STAND. OIL IND.	107
EXXON	82 3/4	SUN CO.	95 1/2
FLUOR	39 1/2	TENNECO	84 1/2
FORD	139	TEXACO	77 1/2
GEN. ELECTRIC	123	UNION CARBIDE	146
GEN. FOODS	111	US STEEL	64
GEN. MOTORS	162 1/2	UNITED TECHN.	154
GEN. TEL. + EL.	103	WARNER LAMBERT	62 1/2
GILLETTE	105 1/2	WOOLWORTH	83 1/4
GOODYEAR	73	XEROX	104 1/2
GULF OIL	95 1/2		
GULF + WESTERN	60 1/2		

### ZURICH: VALEURS SUISSES

29.11.83	30.11.83	29.11.83	30.11.83
AARE-TESSIN	1320	MERKUR P	1300
ADIA	782	MERKUR N	880
ALUSUISSE P	273	MIKRON	1425
ALUSUISSE N	650	MOEVENPICK	3340
BALOISE	1270	MOTOR-COL.	720
BALOISE B.P.	4100	NESTLE P	4420
BANQUE LEU P	2630	NESTLE N	2895
BANQUE LEU N	1280	NEUCHÂTOISE N	565
BBC P	215	PIRELLI	256
BBC N	225	REASSURANCES P	7300
BBC B.P.	137	REASSURANCES N	3260
BPS	1405	ROCO P	1900
BPS B.P.	137	SANDOZ P	7500
BUEHRLER P	265	SANDOZ N	2515
BUEHRLER N	2280	SANDOZ B.P.	1155
CIBA-GEIGY P	967	SAURER P	157
CIBA-GEIGY N	982	SBS P	303
CIBA-GEIGY B.P.	2170	SBS N	252
CS P	410	SBS B.P.	259
ELECTROWATT	2855	SCHINDLER P	2350
FIN. PRESSE	278	SCHINDLER N	390
FISCHER P	610	SCHINDLER B.P.	405
FISCHER N	90	SIBRA P	519
FORBO A	1650	SIBRA N	400
FORBO B	5850	SIG P	1650
GLOBUS P	3200	SIKA	3000
GLOBUS N	2800	SULEKTRA	265
GLOBUS B.P.	570	SULZER N	1470
HASLER	2140	SULZER B.P.	242
HELVETIA N	1700	SWISSAIR P	912
HELVETIA B.P.	1740	SWISSAIR N	736
HERMES P	350	UBS P	3290
HERMES N	97	UBS N	601
HERO	2860	UBS B.P.	118 1/2
H.-ROCHE 1/10	10000	USEGO P	265
HOLDERBANK P	720	VILLARS	460
HOLDERBANK N	608	VON ROLL	300
HOLZSTOFF P	2145	WINTERTHUR P	3310
HOLZSTOFF N	1480	WINTERTHUR N	1805
HOLZSTOFF B.P.	6500	WINTERTHUR B.P.	2940
ITALO-SUISSE	150	ZURICH P	17425
JELMOLI	1840	ZURICH N	9950
LANDIS N	1390	ZURICH B.P.	1715
LANDIS B.P.	139		

### ZURICH: AUTRES VALEURS ÉTRANGÈRES

ALLEMANDES	29.11.83	30.11.83	HOLLANDAISES	29.11.83	30.11.83
AEG	61	62 1/2	AKZO	63 1/4	64
BASF	137 1/2	138 1/2	ABN	262	261 1/2
BAYER	137 1/2	138 1/2	AMROBANK	42 1/2	42 3/4
COMMERZBANK	135	135	PHILIPS	31 1/2	31 3/4
DAIMLER-BENZ	565	567	ROLINGO	233 1/2	221 1/2
D. BABCOCK	142	143	ROBECCO	233	233
DEUTSCHE BANK	256 1/2	257 1/2	RORENTO	143 1/2	142 1/2
DEGUSSA	294	296	ROYAL DUTCH	96 3/4	95 3/4
DRESNER BANK	136 1/2	137	UNILEVER	178 1/2	179 1/2
HOECHST	146 1/2	145 1/2			
MANNESMANN	100	100			
MERCEDES	508	511			
RWE ORD.	137 1/2	138			
RWE PRIV.	136	136 1/2			
SCHERING	305	306			
SIEMENS	306	307			
THYSSEN	60 1/2	61 3/4	ANGLO I	36 1/2	37 1/4
VW	162	164 1/2	BULL	11	11
			GOLD I	231	241 1/2
			DE BEERS PORT.	17	17
			ELF AQUITAINE	47	46 1/4
			NORSKY HYDRO	142	144 1/2
			SANYO	4.35	4.4
			SONY	29 1/2	30 1/4
ANGLAISES					
BP	13 1/4	13 1/4			
ICI	19 1/4	19 1/4			

### AUTRES VALEURS SUISSES

GENÈVE	29.11.83	30.11.83	29.11.83	30.11.83
AFFICHAGE	900	905	BOBST P	1390
CHARMILLES P	310	310	BOBST N	440 d
CHARMILLES N	75	75	BRIG-V-ZERMATT	95 d
ED. LAURENS	3400 d	3400 d	CHAUX & CEMENTS	700 d
GENEVOISE-VIE	3650	3550	COSSONAY	1310
GRD-PASSAGE	620 d	645	CFV	1345
PARGESA	1410	1415	GÉTAZ ROMANG	725 d
PARISBAS (CH)	475 d	475 d	GÖRNERGRAT	80 d
PUBLICITAS	2725	2750	24 HEURES	165 d
SIP P	110	90	INNOVATION	530 d
SIP N	88 d	88 d	RINSOZ	440
SURVEILLANCE	3795	3815	ROMANDE ELEC.	670
ZSCHOKKE	370 d	370 d	LA SUISSE	4800
ZYMA	985	1005		4700 d

LAUSANNE	29.11.83	30.11.83	FRIBOURG	29.11.83	30.11.83
ATEL. VEVEY	760	780	BQUE EP. BROYE	810 d	815 d
BCV	740	795	BQUE GL. & GR.	485 d	490 d
BAUMGARTNER	3550	3550 d	CAIB P	1100 d	1100 d
BEAU RIVAGE	795	800	CAIB N	1050 d	1050 d
			CAISSE HYP.	780 d	790 d

### DEVICES, BILLETS, OR, ARGENT

DEVICES	ACHAT	VENTE	BILLETS	ACHAT	VENTE
ÉTATS-UNIS	2.15	2.18	ÉTATS-UNIS	2.13	2.22
ANGLETERRE	3.13	3.19	ANGLETERRE	3.10	3.30
ALLEMAGNE	79.75	80.55	ALLEMAGNE	79.50	81.50
FRANCE	26.--	26.70	FRANCE	25.50	27.50
BELGIQUE (CONV)	3.89	3.99	BELGIQUE	3.80	4.10
PAYS-BAS	71.10	71.90	PAYS-BAS	70.75	72.75
ITALIE	--.1305	--.1345	ITALIE	--.1225	--.1425
AUTRICHE	11.32	11.44	AUTRICHE	11.30	11.60
SUÈDE	26.85	27.55	SUÈDE	26.50	28.50
DANEMARK	21.90	22.50	DANEMARK	21.--	23.--
NORVÈGE	28.50	29.20	NORVÈGE	27.75	29.75
FINLANDE	37.--	38.--	FINLANDE	36.75	38.75
PORTUGAL	1.65	1.71	PORTUGAL	1.20	2.--
ESPAGNE	1.38	1.43	ESPAGNE	1.25	1.55
GRÈCE	2.15	2.35	GRÈCE	1.70	2.50
YUGOSLAVIE	1.70	1.90	YUGOSLAVIE	1.20	2.20
CANADA	1.7325	1.7625	CANADA	1.71	1.80
JAPON	--.921	--.933	JAPON	--.90	--.95

OR	ACHAT	VENTE	ARGENT	ACHAT	VENTE
\$ ONCE	402.50	406.50	\$ ONCE	9.50	10.--
LINGOT 1 KG	27950				

## Colloque sur la gestion des coopératives Au service des adhérents

Le Centre de recherche pour la gestion des coopératives de l'Université de Fribourg, dirigé par le professeur Ernst-Bernd Blümle, a organisé hier à Fribourg un colloque à l'intention des dirigeants de coopératives de toutes tailles et de tous secteurs. De l'avis des organisateurs, cette réunion qui a rassemblé quelque 45 participants, a été « un franc succès ». Après l'ouverture du colloque par M. Augustin Macheret, recteur de l'Université, ils ont pu suivre des exposés sur les problèmes spécifiques de la gestion des coopératives, l'un sur le point de vue théorique présenté par le professeur Blümle, l'autre sur son point de vue pratique par M. Jean Actis, directeur de Provins-Valais.

M. Hubert Barras, collaborateur du centre de recherche, a pour sa part présenté la notion de bilan coopératif, considéré comme un instrument permettant de mesurer l'efficacité dont fait preuve une coopérative pour améliorer la situation économique de ses adhérents.

Les différents exposés ont été suivis par une séance de travaux de groupe, dont les résultats ont fait l'objet d'une séance plénière qui a clos le colloque.

Dirigé par le professeur Blümle, le Centre de recherche pour la gestion des coopératives de l'Université de Fribourg s'est spécialisé dans le management de ce type d'organisation où la notion de service se substitue à celle de profit. Il ne s'agit plus de faire simple-

ment fructifier un capital, mais d'offrir des services aux adhérents dont chacun dispose - indépendamment du nombre de parts sociales qu'il détient - du même pouvoir de décision et joue un double rôle dans l'entreprise puisqu'il en est simultanément le propriétaire et l'usager.

Dans la pratique actuelle, les coopératives sont souvent considérées comme des entreprises ordinaires orientées vers le profit, ce qui est en contradiction avec leur signification et leur but, devait relever le professeur Blümle avant de dégager les différences essentielles de structures qui existent entre ces deux types d'organisations, et d'en tirer les conséquences théoriques pour la gestion et la fixation des objectifs spécifiques des coopératives.

« Plus qu'une autre forme de société commerciale, la coopérative doit répondre aux besoins de ses membres, consommateurs ou producteurs de biens dans le sens le plus large du terme », a rappelé pour sa part M. Actis. Il a souligné qu'il était impossible de dissocier le caractère économique de l'entreprise coopérative de son statut juridique particulier. Au niveau de la gestion commerciale, les préoccupations essentielles restent les mêmes que pour les autres entreprises, mais avec une importante restriction. Il s'agit, en effet, de respecter l'objectif premier, à savoir la mise en commun des intérêts des sociétaires qui, en particulier lorsqu'il s'agit de producteurs, limite la diversification des activités. Pi

## Près de 2 millions détournés Six ans de réclusion

La Cour correctionnelle avec jury de Genève a condamné mercredi à 6 ans de réclusion et 15 ans d'expulsion un Français de 35 ans, R.V., pour avoir, de 1977 à 1982, détourné près de 1,8 million de francs à son employeur, la maison de vente par correspondance Vedia SA.

Le condamné reconnaissait une partie des faits, soit des abus de confiance et des faux dans les titres, s'élevant à 500 000 francs. En revanche, il contestait s'être approprié la somme de 1,2 million de francs. Selon lui, c'est à la demande de son patron, partie civile au procès, et pour celui-ci, qu'il aurait détourné cette somme, ne gardant que 100 000 francs de commission.



« Je me suis fait rouler par les promesses de mon patron » a affirmé R.V. Selon lui, le patron devait déposer plainte contre lui dans un premier temps, avant de la retirer, arrêtant ainsi les poursuites.

Interrogé au procès, le patron de Vedia a qualifié les affirmations de l'accusé d'absurdes, disant qu'en tant que propriétaire de l'entreprise il n'avait aucun intérêt à se voler lui-même.

(ATS)

## Pour ou contre la naturalisation facilitée Mario Soldini Menace pour les cantons

Le conseiller national Mario Soldini, Genève, défend les idées de Vigilance sous la coupole fédérale. Il rejette le projet de naturalisation facilitée pour des raisons relevant de la politique de stabilisation. Le nombre d'étrangers en Suisse ne doit plus augmenter. Or, les facilités qu'on voudrait accorder maintenant favoriseraient de nouveaux afflux. Laissons donc les choses comme elles sont.



Mario Soldini. (Bild+News-a)

### VOTATIONS DU 4 DÉCEMBRE

● Quelle est votre position au sujet de la naturalisation facilitée des jeunes étrangers, des apatrides et des réfugiés ?

- Nous sommes opposés à la naturalisation facilitée, car nous pensons que l'arrêté proposé dans ce domaine ne tient pas compte des mesures prises pour la stabilisation du nombre d'étrangers dans notre pays. D'autre part, Vigilance estime que, si on a scindé l'arrêté fédéral, on aurait dû aller plus loin et prévoir trois volets au lieu de deux. En effet, le problème qui se pose aux jeunes étrangers qui sont nés chez nous et y ont fait leurs études, doit être dissocié du problème des réfugiés et des apatrides.

● Si on avait séparé le cas des jeunes étrangers de celui des réfugiés seriez-vous d'accord de voter oui pour les premiers ?

- Non, quand même pas, parce qu'il existe déjà, chez nous, des possibilités de raccourcir le délai pour l'obtention de la nationalité suisse. Ainsi à Genève - et dans d'autres cantons, comme Zurich - il

une menace pour la souveraineté cantonale.

- Pour le premier objet de la votation (acquisition du droit de cité par mariage, filiation ou adoption), il n'y a pas de danger. La Confédération a là son mot à dire parce qu'il y a une certaine imbrication avec le Code civil. Par contre, pour ce qui est de l'arrêté B (naturalisation facilitée), la souveraineté cantonale et une certaine autonomie communale sont battues en brèche.

● Y aura-t-il, si l'arrêté est accepté, des naturalisations massives ?

- On a cité des chiffres: il y aurait 250 000 jeunes étrangers et 40 000 réfugiés qui seraient bénéficiaires de la nouvelle disposition. Je ne pense pas que tous demanderaient la naturalisation facilitée, mais ce qui m'inquiète, c'est la question de l'assimilation avant l'octroi de la nationalité. Le délai raccourci - qui existe donc déjà dans certains cantons - n'est en tout cas pas adéquat dans le cas des réfugiés et des apatrides. D'autre part, la répartition géographique et économique de ces jeunes étrangers et réfugiés est loin d'être égale sur tout le territoire de la Confédération. Les réfugiés, en particulier, sont concentrés à Genève, Fribourg et Zurich, ainsi que dans le canton de Vaud, notamment. Cela crée des difficultés à certaines communes - des communes suburbaines, en particulier, où résident principalement des familles étrangères - de grandes difficultés. Nous craignons un peu une concentration de ces demandes dans certaines communes, ce qui amènerait des modifications sociologiques.

Propos recueillis par Roland Brachetto

est tenu compte des années d'études pour diminuer la période d'attente. Ces années comptent double, ce qui fait qu'au lieu des 12 exigés sur le plan fédéral, ces jeunes peuvent obtenir leur naturalisation au bout de 6 ans déjà. D'autre part, il faut relever que l'arrêté proposé prévoit une condition: il faut que les jeunes étrangers soient assimilés, qu'ils soient adaptés à notre mode de vie. Mais là, je ne vois pas les critères à appliquer pour déterminer si le requérant est assimilé. Vigilance est d'avis que c'est la tâche des cantons et des communes de contrôler le degré d'assimilation. Or, ici, c'est la Confédération qui veut leur prescrire la façon de procéder. Nous ne sommes pas d'accord. Le droit de cité, c'est l'affaire des cantons et des communes, la Confédération n'ayant là qu'à donner son aval final. On doit en rester au système fédéraliste auquel nous sommes attachés.

● Donc, vous voyez dans ce projet

## Pier Luigi Giovannini

# Pas seulement un privilège

Pier Luigi Giovannini, économiste à Fribourg et secrétaire romand de la « Déclaration de Berne », est un ardent défenseur de la naturalisation facilitée. Si nous voulons être, pense-t-il, une démocratie ouverte et une communauté vivante, nous devons accorder aux jeunes étrangers et aux réfugiés le droit de devenir Suisses sans grandes difficultés, sans obstacle inutile. Mais ce « cadeau » que nous leur ferons n'est pas nécessairement tout rose.

● Pourquoi défendez-vous la naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers, les apatrides et les réfugiés ?

- La proposition qui va être soumise au peuple n'est pas une idée en l'air. Elle découle d'un double problème réel: celui de la naturalisation de gens qui sont nés chez nous et qui désirent participer pleinement à notre société, dans leurs droits et leurs devoirs; et celui d'une autre catégorie de population, ceux qui n'ont plus de patrie, qui sont ici avec des titres de transport et qui aimeraient s'intégrer dans la société helvétique. Dès lors que ce problème est de toute manière posé, la disposition constitutionnelle proposée est la meilleure solution. Nous avons la chance en Suisse de pouvoir nous prononcer et de pouvoir dire « oui » aux choses que nous voulons: c'est le moment de le faire.

● N'aurait-on pas pu, pour des raisons tactiques, diviser cet objet en deux volets ?

- A mon sens, la tactique est toujours une chose extrêmement difficile, spécialement en Suisse qui est un pays de compromis et où il faut essayer de trouver un consensus pour faire des propositions. Dans le cas précis, le consensus s'est fait autour de cette proposition-là et nous ne pouvons pas aujourd'hui la refuser, sous prétexte que la tacti-



Peter Luigi Giovannini, que était mauvaise. Le problème, maintenant, c'est de dire oui ou non à une proposition concrète de modification de la Constitution.

● Que pensez-vous de l'objection du fédéralisme que certains opposent au projet en disant qu'il vaut mieux laisser l'entière compétence aux cantons et aux communes ?

- Je prétends que c'est là une attitude dilatoire. En effet, il ne faut pas oublier que les droits et les devoirs des citoyens sont tous inscrits dans la Constitution. La naturalisation fait partie de la liste de ces droits et devoirs qui concernent l'ensemble de la population. Il serait dangereux de laisser les cantons agir à leur guise dans ce domaine. C'est un peu comme si le service militaire pouvait être obligatoire dans certains cantons et pas dans d'autres. Le fédéralisme est ici un peu un prétexte utilisé par les personnes qui n'osent pas dire non ouvertement au projet, mais qui ne souhaitent pas vraiment sa réalisation.

● Le contexte actuel, avec un problème de réfugiés qui se pose de façon assez aiguë dans certains cantons, a sensibilisé les gens et pourrait les rendre méfiants à l'égard de cette naturalisation facilitée. N'y a-t-il pas là un problème d'information ?

- Camus disait (je crois): pour ne pas mépriser quelqu'un, il ne faut jamais le regarder de trop près. Il y a d'abord ici un problème de relations entre les Suisses et les étrangers. Il est dû partiellement à la question de l'habitat et à celle de l'emploi. C'est ce qui fait qu'on a tendance à considérer toute personne comme un concurrent. Comme on ne peut pas se débarrasser des autres Suisses, on essaie de se débarrasser des étrangers. Mais je crois qu'on serait aussi d'accord de se débarrasser de certains Suisses. Cela dit, je pense aussi que la classe politique suisse et les citoyens ne s'engagent pas assez lorsqu'il faut défendre une cause juste et bonne. On considère chez nous trop facilement que la démocratie est une chose acquise, mais passive. Or, en fait, il n'est pas sûr qu'elle soit acquise pour des siècles: il faut chaque fois la défendre. D'autre part, elle est une chose qui doit être active, nous devons la vouloir au sens de la vivre activement, de participer aux institutions, à la vie politique. A cet égard, la classe politique suisse manque singulièrement de courage dans les droits que nous défendons. Il ne suffit pas de se contenter d'un acquis et de dire: si vous n'êtes pas content, allez voir ailleurs comment vont les choses. Une autre approche serait qu'un jour nous soyons envahis et que nous désirions aller nous réfugier ailleurs. Quelles lois souhaiterions-nous trouver dans le pays d'accueil ?

Une dernière chose à se dire, c'est que devenir Suisse n'est pas, comme beaucoup le croient, un cadeau. Il n'y a pas que les avantages. Il y a des obligations. Par exemple, le service militaire. L'étranger qui demande à devenir Suisse fait un choix entier, et pas seulement un choix de privilèges.

Propos recueillis par Roland Brachetto

## MOTEL DE GRUYÈRES ÉPAGNY

Nous vous invitons à déguster gratuitement  
votre 2<sup>e</sup> bière en bouteille

# Heineken

The famous beer all over the world.

dès aujourd'hui et tous les jours jusqu'au 11 décembre.

En exclusivité à notre carnotzet:  
FONDUE À L'ORIENTALE À DISCRÉTION

Et toujours à notre restaurant, l'assiette du jour soignée et  
les spécialités de notre chef.

Cordiale bienvenue à toutes et à tous!

2-3-5-6 décembre 1983

# Grande vente

vêtements de ski, anoraks  
pantalons, combinaisons, etc.

**Fr. 30.- la pièce**

+ 1 lot spécial, prix divers

vendredi: 14-18 h.  
samedi: 8-18 h.  
lundi: 8-18 h.  
mardi: 8-18 h.

Ferme «Chez DANY»  
1099 Auboranges près d'Oron

22-47145

**HÔTEL ALPINA-ROSAT**  
1837 Château-d'Œx,  
☎ 029/4 62 12

Chambres avec tout confort,  
demi-pension dès Fr. 45.- par jour  
(N.-An et février Fr. 55.-). Tranquilli-  
té, vue splendide, cuisine soignée.  
Ski alpin (69 remontées méc.) et ski  
de fond à gogo dans tout le Haut  
Pays Blanc.  
Prix spéciaux pour familles.

140.147135

**Echelle**  
alu coulissante  
2 plans  
8 m, seulement  
Fr. 238.-  
Livraison franco  
domicile.  
Dépôt Interlat  
Prez-vers-Siviriez  
☎ 037/56 12 72  
13-2064

**tissus**  
**hautes nouveautés**  
**tissus - rideaux**

confection de rideaux au prix de  
revient

duvets, oreillers, couvertures de laine avec  
10% de rabais sur prix catalogue

bons de voyage gratuits 05-6183

**modesa**

tissus et rideaux SA  
Fribourg, rue de Lausanne 45  
Bâle, Berne, Bienne, Genève, La  
Chaux-de-Fonds, Lausanne, Thou-  
ne, Winterthur.



Seul le  
**prêt Procrédit**  
est un  
**Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»  
vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

**rapide**  
**simple**  
**discret**

Veillez me verser Fr.  
Je rembourserai par mois Fr

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_  
NP/localité \_\_\_\_\_

à adresser dès aujourd'hui à  
Banque Procrédit  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tel. 037-81 11 31

**ICI**  
votre annonce aurait été lue par près de  
**90 000**  
personnes.



## Coop-informations:



Commandez dès  
à présent votre  
**mazout**  
de chauffage

**037 52 31 31**

**Coop-Hit «weekend»** du jeudi 1<sup>er</sup> décembre  
au samedi 3 décembre 1983

# Bananes

le kg

**1.60**



## Prix choc

**Papier-cadeau**  
motifs de Noël  
**Rouleau**  
de 3m x 70cm

**1.50**

## Actions de vins

...avec recommandation  
du maître de chais

jusqu'à épuise-  
ment du stock



**Chénas**  
ac  
«Les Foulons»

7dl

**6.80**  
au lieu de 7.90



**Gigondas**  
ac  
«Château  
Saint-André»

7dl

**6.80**  
au lieu de 7.90



**Fendant**  
«Les  
Chanoines»

7dl

**7.50**  
au lieu de 8.90



**Dorin**  
Bursinel

7dl

**7.80**  
au lieu de 8.50

## Coop-Hits hebdo 30.11.-6.12. 1983

### Confitures Midi

tous les pots de 450g **-50** moins cher

par exemple: **Framboises 1.60** au lieu de 2.10 **Abricots 1.50** au lieu de 2.-

**Pâtes aux œufs frais Gala**  
Spaghetti au lieu de 3.-  
**2 x 500g 2.20**

**Nouilles chinoises**  
au lieu de 2.10  
**500g 1.60**

**Minarine**  
**Bonjour-fit**  
Pot de 250g **1.10**  
au lieu de 1.40

**Petits pois/Carottes** extrafins  
**Midi Gastronomes**  
Boîte de 425g poids égoutté: 260g **2 boîtes 3.40**  
au lieu de 4.20

**Poulets Goldstar**  
surgelés, prêts à cuire  
le poulet de 900-1300g **le kg 4.90**  
au lieu de 6.10

**Coca-Cola et Fanta** (+ consigne)  
au lieu de 1.25  
**1 litre au choix 90**

**Apéritif Cynar**  
16,5 Vol.%  
**1 litre**  
dans les magasins Coop  
possédant une licence  
pour les alcools

**Clémentines**  
**Filet de 1kg 1.50**

**Midi Chanterelles**  
poids égoutté: 100g  
**Boîte de 200g 3.90**  
au lieu de 4.50

**Pâtes à petits gâteaux**

<b>Petits milanais</b> 500g <b>2.70</b> seulement	<b>Petits bruns</b> 500g <b>2.50</b> seulement	<b>Pains à l'anis</b> 500g <b>1.80</b> seulement	<b>Etoiles à la cannelle</b> 500g <b>2.50</b> seulement
---	--	--	---

## L'histoire d'un destin «Fernand Martignoni»

«Après le verbe aimer, aider est le plus beau verbe du monde»; cette pensée de Bertha von Suttner figure au début d'un livre publié à la mémoire de Fernand Martignoni, le pilote des glaciers aux 17 000 heures de vol, aux 36 000 atterrissages, auteur de plus de 2500 sauvetages en montagne. Voilà un peu plus d'une année, le 27 octobre 1982, l'hélicoptère que pilotait Fernand Martignoni (53 ans) s'écrasait au sol dans la région des Diablerets, victime d'un câble non signalé sur les cartes. Le Valais perdait un de ses grands hommes.



Fernand Martignoni aux commandes de l'appareil dans lequel il a perdu la vie, il y a une année. (Valpresse)



«Fernand Martignoni ne doit pas disparaître totalement des mémoires, car demain plus qu'aujourd'hui les hommes auront besoin de brillants exemples et de lumineux modèles» souligne le président de Nendaz Pierre-André Bornet, qui a présenté hier à Sion l'ouvrage dédié par la commune nendazaise à son plus célèbre citoyen.

Que de chemin parcouru par cet homme, depuis le temps où il passait des heures à rêver en regardant, de la maison familiale, l'aérodrome de Sion d'où s'envolait parfois un avion. D'abord bras droit de Hermann Geiger, Fernand Martignoni fut nommé chef pilote d'Air-Glaciers en 1965, et devint au fil des ans le pilote des

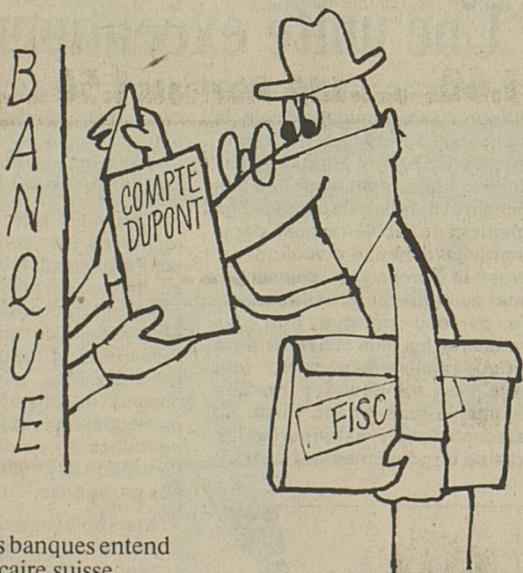
glaciers le plus titré, tout en restant d'une simplicité propre aux gens de la montagne. «Il n'aimait pas qu'on parle de ses mérites. Jamais, et même quand on lui demandait, il ne parlait de ses exploits; d'ailleurs, il n'aimait pas ce mot. Le vol en montagne, et même dans les conditions les plus difficiles, était sa vie et il ne voyait rien d'extraordinaire dans ses engagements. Plus aucun pilote n'arrivera à un tel nombre d'heures de vol en montagne, à un tel palmarès, car cette époque ne se vit qu'une fois comme le premier décollage sur la lune» explique son collègue de travail et patron Bruno Bagnoud, directeur d'Air-Glaciers.

L'ouvrage édité par la commune de Nendaz se veut le livre d'un homme et non celui d'un auteur. Une part importante du travail est certes due à un jeune poète valaisan, Jean-Marc Theytaz, neveu du pilote; mais il s'est discrètement effacé derrière le personnage de Martignoni, récoltant pendant de longs mois le témoignage des gens qui ont fréquenté le pilote. Gaudry, le mécanicien, racontant ses souvenirs, le guide Jacques Michelet parlant des sauvetages, Julia, la femme de Fernand, expliquant l'attente au foyer («il exerçait son métier comme un sacerdoce»); autant de pages, richement illustrées, qui aident à comprendre l'homme entré dans l'histoire de l'aviation. «On l'admirait pour ses exploits, mais c'est surtout pour ses qualités d'homme qu'on l'aimait» écrit l'abbé Auguste Pont. M.E.

● **Nendaz: comptes à nouveau refusés.** – Au terme d'une séance qui s'est terminée vers minuit, citoyennes et citoyens de la commune valaisanne de Nendaz ont refusé les comptes communaux, et cela pour la seconde fois. Sur 204 bulletins valables on a recensé 31 oui et 173 non. C'est maintenant le Conseil d'Etat qui devra trancher. La procédure prévoit qu'en cas de refus les comptes doivent être présentés une seconde fois à l'assemblée communale. Les comptes à nouveau refusés «roulent» sur un montant de 15 millions de francs environ et bouclent sur un excédent de dépenses de 4 millions de francs. Ce sont surtout des travaux imprévisibles qui ont alourdi la colonne des dépenses. (ATS)

### A propos de l'initiative du PS sur les banques:

## Le secret bancaire levé?



L'initiative sur les banques entend lever le secret bancaire suisse.

Elle s'attaque ainsi à la sphère privée du citoyen, qui inclut ses biens et ses revenus.

Si l'initiative était acceptée, les Autorités suisses et étrangères pourraient exiger directement des banques, à l'insu des intéressés, des renseignements et des documents sur leurs comptes et carnets d'épar-

gne. Ce mode d'inquisition est contraire aux fondements du droit suisse.

Le Conseil fédéral et le Parlement se sont prononcés sans équivoque en faveur de la protection de la sphère privée: ils recommandent le rejet de l'initiative sur les banques.

## LES BANQUES SUISSES

une part active de notre économie

Une annonce de l'Association suisse des banquiers, case postale, 4002 Bâle.

## Enjeu d'une votation à Zurich Des libertés étroitement surveillées

Les superflics pointent à l'horizon du ciel zurichois. Nés dans la foulée des jeunes révoltés en quête d'autonomie, ils attendent une consécration populaire très aléatoire. Car la nouvelle loi sur la police soumise ce prochain week-end au verdict du corps électoral cantonal ferme des dispositions si ambiguës, donne aux gardiens de l'ordre des compétences si larges et est rédigée dans une langue si emberlificotée qu'elle a peu de chances de trouver grâce devant le souverain. Mais les Zurichois ont des réactions souvent imprévisibles. Leur inclination bien connue pour l'ordre, leur respect de la propriété privée et leur aspiration à la tranquillité pourraient tenter nombre d'entre eux de donner un blanc-seing à la maréchaus-

seule. Seuls les radicaux et les démocrates du centre parviennent, avec l'Action nationale, à s'identifier au texte proposé. Ils le soutiennent cependant sans enthousiasme, mollement, conscients de ses exagérations et de graves lacunes qui risquent de faire l'effet d'un épouvantail.

Ainsi, en parcourant les 117 articles de la nouvelle loi, on constate que les dispositions restent floues quand il s'agit de définir les devoirs de la police. Celle-ci pourrait, en cas d'acceptation, invoquer constamment l'expression la plus répandue dans les trente pages de ce document controversé: «lorsque les circonstances le permettent»!

### Préventive et garde à vue

Ce leitmotiv accompagne aussi bien l'obligation de sommation avant de tirer que le devoir, pour le policier, d'assister un blessé.

Pratiquement, dans tous les cas de doute, la nouvelle loi amoindrit les libertés et les droits des citoyens. Ainsi, la détention préventive illimitée permet à la police d'arrêter toute personne dont on peut présumer qu'elle commettra un acte illégal dont la gravité n'est pas définie. Le législateur veut ainsi «empêcher qu'un crime ou qu'un délit soit commis».

Le projet donne à la police zurichoise toute latitude d'arrêter une personne qui importune des tiers sur la voie publique. Théoriquement, cela s'applique aussi bien à la participation à une manifestation non autorisée qu'au parcage d'un véhicule à un endroit interdit!

Quant à la durée de garde à vue, elle est fixée à vingt-quatre heures. Ensuite, le juge dispose encore de quarante-huit heures pour se prononcer sur le maintien en détention ou la mise en liberté. Ainsi, un quidam parfaitement innocent peut, par la faute d'un policier trop zélé, rester trois jours à l'ombre sans avoir d'autres droits que celui de se taire.

Enfin, toute personne ne pouvant justifier de son identité pourra être amenée au poste et soumise aux plus humiliantes formalités d'identification. On pourrait encore citer d'autres dispositions aberrantes, telles la fouille possible des femmes par des policiers

mâles et l'officialisation de l'utilisation des gaz lacrymogènes ainsi que des balles de caoutchouc contre des manifestants.

Dans de telles conditions, personne ne s'étonne que cette loi, qui fait l'objet de deux plaintes pendantes au Tribunal fédéral, soit combattue par tout l'éventail des partis de gauche et par les Verts. Elle est rejetée aussi par l'Alliance des indépendants et, ce qui a étonné le plus, par les démocrates-chrétiens parce que l'interprétation de plusieurs paragraphes ouvre la porte à l'arbitraire. Même la très radicale «Neue Zürcher Zeitung» estime que la police zurichoise mérite une meilleure loi.



«Si les circonstances le permettent...»

(Bild+News-A)

## Les media et la criminalité Des risques et des devoirs

Prenant comme postulat de départ que les réformes et les révisions de la législation en cours ne sont possibles dans un Etat démocratique que si elles sont préconisées et approuvées par une majorité de la population, le groupe de travail de Caritas Suisse «Aide aux détenus» a organisé à Zurich deux journées de réflexion sur le thème: «Les media et la criminalité».

particulier lorsqu'ils permettent d'identifier la personne en cause, ont déjà été dénoncés comme une forme moderne de mise au ban de la société. Il va sans dire qu'une telle démarche peut compliquer considérablement la réinsertion sociale des anciens détenus sans parler des difficultés innombrables qu'elle peut infliger à la famille ou aux proches.

Cette session a réuni plus de cent vingt personnes intéressées par cette question à des titres divers (journalistes, magistrats, fonctionnaires de police, avocats, directeurs de pénitencier, fonctionnaires du patronage et du régime d'exécution des peines et mesurés, travailleurs sociaux, aumôniers de prison).

Situons d'emblée les parties engagées dans la relation media et criminalité. D'abord, les moyens d'informations (presse, radio et télévision). Leur fonction est d'informer l'opinion sur l'ensemble des événements de la vie publique. Ainsi leur devoir, lorsque l'actualité l'exige, est de rendre compte des activités de la police et de la justice, mais aussi du déroulement des exécutions pénales. Le risque est réel de diffuser dans l'opinion publique le sentiment de l'omniprésence de la grande criminalité en obéissant à certains critères commerciaux évidents (le sensationnel et l'horreur se vendent bien)!

Ici, soulignons le rôle des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs et de leurs demandes spécifiques. L'opinion publique est une force aux formes incertaines, mais très souvent efficace pour le meilleur ou pour le pire. Une force qui, parfois, pèse d'un poids insupportable sur l'avenir social d'un ancien détenu.

Entre les media et l'opinion publique, on découvre les personnes privées impliquées dans un procès comme accusés ou victimes. En principe, la préservation de la sphère privée leur est garantie par le droit constitutionnel. Les comptes rendus de presse, en

Ces remarques n'enlèvent rien à l'importance positive du rôle des media. Il est dans l'intérêt de l'Etat et des citoyens que les media informent le public sur le fonctionnement des institutions que ce soit à titre préventif ou pour renforcer la confiance des citoyens dans la police et la justice du pays. Par ce fait aussi, les media exercent une critique chargée de maintenir un dialogue constant à l'intérieur de la société sur les questions touchant le droit pénal.

### Eviter la simplification

Les enjeux sont clairs. Les moyens d'information, l'opinion publique, les personnes privées et l'Etat sont impliqués ensemble dans la relation media et criminalité. Chacune des parties a tout à gagner d'un travail en collaboration mutuelle dans un climat de confiance. Sensibles à toutes les questions soulevées, les débats d'un des ateliers soulignèrent la responsabilité du rédacteur des chroniques judiciaires. En effet, celui-ci est en prise directe avec l'opinion publique et les intérêts des personnes privées engagées dans une procédure pénale. Ce journaliste spécialisé ne devrait-il pas inscrire sa rubrique dans une éthique qui éviterait à la fois toute simplification de l'information et qui permettrait de laisser une porte ouverte pour une réinsertion future dans la société? De l'information simple à la formation d'une mentalité nouvelle, il n'y a finalement que la distance entre la peine et le pardon. D.B.

## Floride : malgré l'appel de Jean Paul II Robert Sullivan exécuté

Malgré un appel du pape Jean Paul II, Robert Sullivan, condamné à mort pour un meurtre commis il y a dix ans, a été exécuté mercredi.

Il est mort sur la chaise électrique de l'Etat de Floride, à l'âge de 36 ans.

Robert Sullivan avait été condamné à mort pour le meurtre, le 9 avril 1973, d'un vice-directeur de restaurant à Homestead, au sud de Miami. La montre de la victime et ses cartes de crédit avaient été trouvées sur Sullivan au moment de son arrestation.

Robert Sullivan était le «doyen» des condamnés à mort aux Etats-Unis : c'est lui qui attendait depuis le plus longtemps de passer sur la chaise électrique.

L'exécution de Robert Sullivan a suscité déception et amertume au Vatican.

Radio-Vatican, commentant hier après midi la décision des autorités judiciaires américaines de ne plus surseoir à l'exécution, a déploré que soit rompu «le mince fil d'espoir d'un acte de clémence souhaité par le pape».

Lorsque Robert Sullivan aura été exécuté, avait ajouté Radio-Vatican, les interrogations dramatiques sur la peine de mort demeureront ainsi que celles sur l'éventuelle innocence d'une personne condamnée à la peine capitale, interrogations que la société civilisée ne peut éluder.

(AP/AFP)

## Pots-de-vin à Bonn Lambsdorff dément

Le ministre de l'Economie allemand M. Otto Lambsdorff, a rejeté hier les accusations pesant sur lui dans l'affaire «Flick» après que le Parquet eut annoncé son intention de l'inculper de «corruption».

«En tant que ministre, je n'ai pas reçu ni demandé le moindre mark de la firme «Flick». Je n'ai pas non plus servi d'intermédiaire», a déclaré M. Lambsdorff à l'ouverture du Conseil des ministres.

Il a souligné qu'il n'avait bénéficié d'aucun avantage «qui aurait pu influencer de quelque façon» sa décision de faire bénéficier le «holding Flick» d'une exonération fiscale.

M. Lambsdorff reproche également au Parquet de l'avoir trompé ainsi que son défenseur en l'inculpant de «corruption», après 2 mois d'instruction, alors que tout le monde s'attendait à un chef d'inculpation moins grave comme «acceptation de dons».

«Cela me confirme», a déclaré M. Lambsdorff, que j'ai été bien conseillé d'attendre pour tirer des conséquences personnelles et politiques de cette affaire de connaître le chef d'inculpation. Le ministre a ajouté que son inculpation ne lui avait toujours pas été notifiée.

Le Parquet de Bonn a demandé mardi la levée d'immunité parlementaire de M. Lambsdorff pour pouvoir l'inculper de «corruption», l'accusant d'avoir reçu la somme de 135 000 marks en échange d'un important dégrèvement fiscal au groupe «Flick».

(AFP)

## Conflit de la presse en Grande-Bretagne Durcissement

Le Gouvernement britannique a déclaré hier qu'il ferait tout son possible pour empêcher les membres du syndicat des ouvriers d'imprimerie «National Graphical Association» (NGA), qui bloquent illégalement les usines près de Manchester, de commettre des violences.

Dans la nuit de mardi à mercredi, des violences avaient eu lieu entre les 4500 ouvriers du livre et leurs sympathisants et les 2000 policiers qui se sont affrontés pendant sept heures devant une imprimerie qui n'emploie que des ouvriers non syndiqués, située dans la banlieue de Manchester.

Le syndicat a annoncé qu'il organiserait une manifestation encore plus dure mercredi soir.

Mardi soir, 25 policiers et 18 manifestants avaient été blessés. Quarante-six protestataires avaient été arrêtés. «Des actes comme ceux commis hier soir ne peuvent pas être et ne seront pas tolérés», a déclaré le ministre de l'Intérieur, M. Leon Brittan, lors d'une session houleuse du Parlement.

(AP)

## Californie Cible volante détruite au laser

L'armée de l'air américaine est parvenue à détruire avec un rayon laser à haute énergie une cible téléguidée volant à vitesse subsonique, a annoncé mardi le Pentagone.

L'interception a eu lieu au-dessus du Pacifique, au large des côtes californiennes, le 26 septembre dernier. Aucune explication n'a cependant été donnée par les militaires sur les raisons de ce silence de deux mois.

En juillet dernier, l'armée de l'air américaine avait annoncé le succès d'une première expérience d'utilisation du laser, au cours de laquelle cinq missiles air-air volant à Mach 2,5 (plus de 3000 km/h.) avaient été détruits.

En rendant publics les résultats du test de septembre, le Pentagone a souligné qu'il avait été réalisé avec des appareils de recherche et non avec des prototypes ou des armes déjà en service.

Depuis des années, chercheurs et militaires s'efforcent de mettre au point des appareils dotés de rayons lasers capables d'intercepter des missiles intercontinentaux.

(AP)

## Près d'une centrale nucléaire anglaise Alerte à la radioactivité

Des algues radioactives ont été recueillies sur les plages proches de l'usine nucléaire de Windscale (Sellafield) au nord-ouest de l'Angleterre, a annoncé hier le Ministère britannique de l'environnement, qui a demandé au public d'éviter de fréquenter ces plages. C'est la deuxième fois en moins de 15 jours que les autorités conseillent au public de ne pas séjourner sur les plages proches de l'usine de retraitement de combustibles irradiés, du fait des dangers de contamination.

Des mottes de terre portant des algues dont le niveau de radioactivité est dans certains cas jusqu'à 1000 fois

supérieur au niveau de radioactivité considéré comme normal ont été rejetées par la mer non loin de l'usine, a précisé le Ministère de l'environnement. Le public est prié «d'éviter de fréquenter inutilement les plages», a-t-il ajouté.

Le 19 novembre, la société «British Nuclear Fuels Ltd» (BNFL), propriétaire de l'usine, avait annoncé que la plage, qui fait face à l'île de Man, était contaminée sur 180 mètres par des solvants chimiques radioactifs utilisés pour nettoyer des cuves. La plage avait été interdite au public pendant une journée.

(AFP)

## Volonté d'ouverture entre Prague et le Saint-Siège Chnoupek demain au Vatican

Les difficiles relations entre l'Eglise catholique et la Tchécoslovaquie socialiste connaîtront vendredi une «première» à l'occasion de la visite au Vatican de M. Bohuslav Chnoupek, chef de la diplomatie du Gouvernement de Prague.

Par le fait même qu'elle ait lieu, la rencontre prouve une volonté d'ouverture des deux parties, estiment les observateurs, mais il semble peu probable qu'elle puisse déboucher à brève échéance sur un début de règlement d'un contentieux très lourd, lié surtout au problème fondamental de contrôle du clergé. Sept diocèses sur les treize que compte le pays n'ont pas d'évêque, faute d'accord entre le Saint-Siège et les autorités. Après une détente passagère au milieu des années 1970, marquée notamment par un voyage du cardinal secrétaire d'Etat Agostino Casaroli à Prague en 1975, les rapports entre l'Eglise et l'Etat s'étaient déjà progres-

sivement dégradés.

En juillet dernier, deux franciscains ont été condamnés à des peines de prison de huit et de six mois en vertu de la réglementation des activités religieuses. En septembre, deux laïcs ont reçu des peines avec sursis pour avoir eu des activités religieuses dans un appartement privé d'amis et non dans une église comme l'impose la même réglementation. Sur un autre plan, le Gouvernement a entraîné une partie du clergé à condamner les euromissiles de l'OTAN et à appuyer l'installation des missiles soviétiques en Tchécoslovaquie. Il s'agit d'ecclésiastiques de l'organisation pacifiste «Pacem in terris» qui jouit de l'appui des autorités tchécoslovaques, mais qui n'est pas reconnue par le Vatican parce que «politique» et donc interdite aux prêtres.

Selon les statistiques du Vatican, quelque soixante-dix pour cent des citoyens de la Tchécoslovaquie sont catholiques. (Kipa)

Maroc

## Nouveau Cabinet de transition

Le roi Hassan II du Maroc a nommé hier un nouveau Gouvernement de transition dirigé par M. Mohamed Karim Lamrani, directeur général de l'Office chérifien des phosphates.

Ce Gouvernement, qui aura pour tâche de diriger les affaires du pays, au moins jusqu'aux élections législatives et qui aura, le cas échéant, la tâche d'organiser le référendum au Sahara occidental, succède à celui de M<sup>ce</sup> Maati Bouabid, nommé ministre d'Etat sans portefeuille dans la nouvelle coalition gouvernementale.

Le roi Hassan II avait annoncé le 5 novembre dernier, à l'occasion du 8<sup>e</sup> anniversaire de la Marche verte (qui a permis la récupération par le Maroc du Sahara occidental) que ce nouveau Gouvernement serait présidé par une personnalité neutre et que les leaders des six principales formations politiques y figureraient comme ministres d'Etat et constitueraient ainsi un «état-major politique» auprès du souverain.

(AP)

## Une unité exceptionnelle

S'il fallait démontrer l'habileté politique du souverain marocain, la constitution du nouveau Gouvernement suffirait. A l'approche des élections qui doivent avoir lieu l'an prochain et dans la perspective d'un règlement du problème posé par le Sahara occidental, il a voulu désamorcer la bombe que couvait un climat politique tendu et il semble y être parvenu puisque l'un des adversaires les plus acharnés de la politique gouvernementale, tant sur le plan intérieur, en matière d'économie notamment, qu'au niveau des relations extérieures, fait partie de ce gouvernement de transition.

somme, qui détonne singulièrement dans un climat politique où l'on n'est guère habitué au dialogue. Elle est si étonnante qu'elle en devient suspecte.

Certes, il est évident que la recherche d'un consensus national sur l'organisation d'un référendum au Sahara occidental est une des préoccupations majeures du roi du Maroc, tout comme l'est aussi la recherche de solutions économiques agréées par une majorité absolue de la population et plus particulièrement par les formations politiques ou syndicales qui ont la sensibilité des milieux les plus frappés par la crise.

Mais on peut se demander si ces objectifs à plus ou moins longue échéance ne sont pas que des prétextes; si cette ouverture au dialogue politique n'a pas pour but avant tout de protéger les institutions marocaines, partant la monarchie, contre une menace plus précise et plus immédiate. La mort accidentelle du général Dlimi, ce printemps, avait provoqué des rumeurs de coup d'Etat avec l'aide de la Libye, dans le cadre d'un grand mouvement islamique. Le rapprochement avec l'Algérie n'y serait pas étranger. Ce pourrait être aujourd'hui le facteur d'une unité exceptionnelle.

Michel Panchaud

## Une justice déshumanisée

Justice est faite. Après avoir passé dix ans dans le sinistre «couloir de la mort» — décrit de manière dramatique par l'un de ses prédecesseurs, Caryl Chessman — Robert Sullivan a passé hier sur la chaise électrique. Dix ans au cours desquels toutes les tentatives pour éloigner le châtement suprême se sont avérées vaines...

peur du lendemain? C'est une torture morale et physique permanente, plus lourde à supporter qu'aucune autre peine; une situation inhumaine infligée par une société souvent plus prompte à châtier qu'à chercher à racheter l'individu qui a transgressé ses interdits.

Nul doute que l'exécution de Robert Sullivan va relancer le débat sur la peine capitale aux Etats-Unis, à nouveau constitutionnelle en 1976. Trente-neuf Etats sur 50 l'ont rétablie, l'un d'entre eux inaugurant même avec l'exécution par injection intraveineuse...

Plus de 1000 condamnés à mort attendent aujourd'hui dans les prisons américaines l'heure fatidique. Parmi eux, une majorité de Noirs, marginalisés par la crise et la ségrégation. Robert Sullivan était un Blanc; la justice voulait-elle «faire un exemple» pour prouver à l'opinion que l'Etat de Floride ne pratiquait pas de discrimination raciale, même pour la chaise électrique?

Quelles que soient les circonstances de cette affaire judiciaire, il reste le calvaire d'un homme qui a attendu dix ans son châtement... Pour cette seule raison, la peine capitale reste une monstruosité, qu'une société civilisée se doit absolument de bannir de son arsenal juridique.

Charles Bays

Liban

## Escalade tous azimuts

La trêve a été rompue hier dans la région de Tripoli et, du nord au sud, le Liban est de nouveau pris dans un engrenage de bombardements et de combats, en dépit de multiples cessez-le-feu et de l'engagement répété des belligérants de ne pas tirer.

La canonnade a retenti avec violence autour de Beyrouth où l'aéroport international est fermé. Dans les montagnes de l'Iklim al-Kharroub, à 20 km au sud de la capitale, milices chrétiennes et Druzes ont repris leurs affrontements.

A Tripoli (Nord-Liban), où partisans et adversaires de Yasser Arafat demeurent face à face, une flambée de violence a mis un terme à une accalmie de dix jours.

En dépit d'un nouveau cessez-le-feu intervenu mardi soir dans la région de Beyrouth pour mettre un terme notamment au bombardement des quartiers résidentiels, l'armée libanaise et les forces antigouvernementales se sont de nouveau affrontées hier avec violence dans la montagne, en particulier dans la région de Souk el-Gharb, à 15 kilomètres au sud-est de Beyrouth.

De violents duels d'artillerie étaient entendus depuis le centre de la capitale, alors que des avions militaires appartenant à la force multinationale selon Radio-Liban (officielle), survolaient la région de Beyrouth. Des échanges de tirs ont également eu lieu dans la banlieue chiite, au sud de la capitale.

L'aéroport international de Beyrouth, le seul du Liban, a interrompu son trafic mercredi matin après la chute de cinq obus sur l'une des pistes au moment où un avion atterrissait.

### Appel du pape

Le pape Jean Paul II a lancé un appel à l'aide mercredi pour les chrétiens de la ville libanaise de Deir el-Kamar, assiégée par les musulmans druzes.

Lors de son audience hebdomadaire, le Saint-Père a mentionné l'appel lancé mardi par les patriarches et les évêques libanais, qui demandaient la fin des bombardements, l'approvisionnement de la ville en vivres et en médicaments et l'autorisation pour les blessés de quitter Deir el-Kamar.

(AFP/Reuter)

Offensive hivernale aux Etats-Unis

## Lourd tribut en vies humaines

Le mauvais temps qui sévit depuis plus d'une semaine dans le centre des Etats-Unis a provoqué la mort d'au moins 78 personnes et ce bilan pourrait encore croître, les services météorologiques annonçant une nouvelle vague de froid sur cette même région. La plupart des victimes ont péri dans des accidents

de voiture ou d'avion de tourisme pris dans le blizzard, mais 15 personnes ont également succombé à des crises cardiaques alors qu'elles tentaient de déblayer à la pelle la neige accumulée devant leurs maisons ou leurs garages.

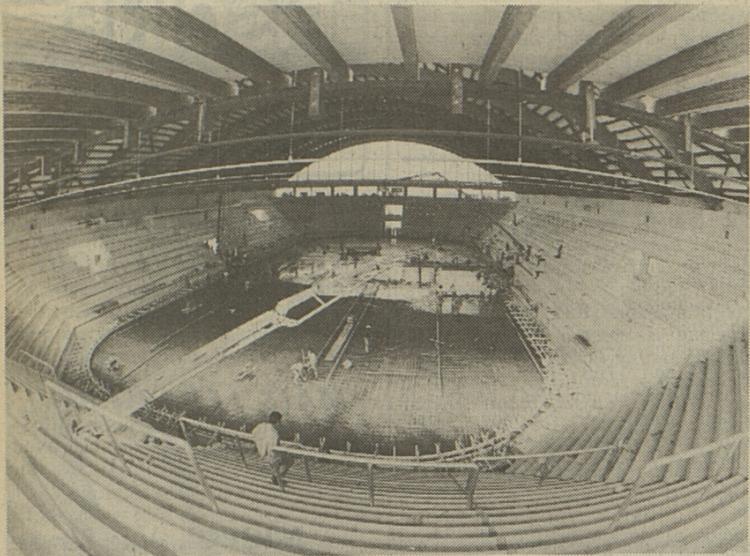
(AFP)

COM  
MENTAIRE



Même l'appel de Jean Paul II — geste exceptionnel pour un condamné de droit commun — sera resté sans écho auprès d'une justice aussi déshumanisée qu'inflexible. Car si en dernière instance le pape est intervenu personnellement, c'est qu'il y avait des doutes sur la culpabilité du condamné. Aussi, de peur d'exécuter peut-être un innocent, eût-il mieux valu conserver au condamné le bénéfice du doute en lui octroyant un nouveau sursis, ou mieux, en lui commuant sa peine.

Qui peut donc imaginer l'angoisse d'un homme qui a vécu dix ans dans l'antichambre de la mort, en se battant chaque jour pour gagner un sursis supplémentaire, en vivant constamment dans la



Mieux distribuer l'espace et le temps.

(Photo Lib./JJR)

Patinoire communale: les utilisateurs insatisfaits

## En (2<sup>e</sup>) piste

Après une première saison d'exploitation, aucun utilisateur (à part un groupe de curling) n'est satisfait de la patinoire communale de Saint-Léonard à Fribourg. Et pour cause, explique le Conseil communal dans le rapport final concernant la construction de la patinoire (rapport qu'il adresse aux conseillers généraux). Elle ne mesure que 60 m sur 30 m et les jours n'ont que 24 heures! « Ce sont deux éléments sur lesquels ni le Conseil communal, ni le chef d'exploitation n'ont d'emprise. La solution est dans la construction d'une deuxième piste de glace à ciel ouvert ».

Pour sa première saison (du 9 août au 31 mars 1983), la patinoire a été ouverte 243 jours, 14 heures en moyenne par jour. Le public et les écoliers en patinage libre l'ont utilisée à raison de 45,6%; elle a été exclusivement réservée aux écoles pour le 13% du temps d'occupation, alors que le HC Fribourg Gottéron l'occupait pour le 25%. Pour l'avenir, explique le Conseil communal, « il s'agit de mieux distribuer les heures réservées au patinage libre ». Un exercice difficile, car il y a une réalité que l'on ne peut ignorer: le HC Gottéron. Non seulement l'équipe que l'on connaît, mais aussi et surtout peut-être, derrière cette élite, plusieurs centaines de jeunes qui pratiquent leur sport favori grâce au travail bénévole de dizaines de personnes; il y a des équipes de mini, de juniors, de juniors élites, il y a l'école de hockey qui rassemble d'octobre à mars quelque 300 écoliers et adolescents. Le repos du personnel et celui des voisins empêchent une prolongation des heures d'ouverture: d'où la nécessité de construire une deuxième piste de glace. Une construction pour laquelle l'Exécutif communal est en contact avec les communes de Guin, Marly et Villars-sur-Glâne et

au sujet de laquelle il prendra position en temps voulu.

### L'ardoise finale

C'est le 21 mai 1980 que le Conseil général accordait un crédit de 8,8 millions de francs, renchérissement réservé à cette construction. Aujourd'hui, le montant total des factures s'élève à 11 091 275 francs et 40 centimes. Pourquoi cette différence? Le Conseil communal s'en explique dans le détail, chiffres à l'appui. Il rappelle d'abord que des opposants ont exercé leur droit légitime d'opposition et de recours. Il n'en reste pas moins que le retard apporté à l'ouverture du chantier a aggravé le renchérissement dû à l'augmentation de l'indice des prix à la construction. D'autre part, ajoute l'Exécutif, le Conseil d'Etat a admis certaines critiques émises par un recourant et a contraint la commune à des investissements supplémentaires (...)

Le rapport communal aligne les chiffres: devis initial 8 897 150 francs. Devis indexé 1980-82 9 811 754 francs. Supplément permis de construire 617 244 francs et supplément commission de bâtisse 627 282 francs, soit 11 056 280 francs. A cela s'ajoute une hausse de la main-d'œuvre de 298 932,85 francs. En réalité, et en conclusion, ce sont 263 937 francs et 45 centimes qui ont été dépensés en moins par rapport au devis.

Les travaux imposés par le permis de construire ont concerné l'isolation phonique du bâtiment, l'aménagement de places de parc, la modification du système de façades et de couverture ainsi que des travaux de sécurité (paratonnerre, amélioration de la séparation entre joueurs et spectateurs par exemple).

(Com./JLP)

## Formation des enseignants primaires Quatre c'est trop

Quatre écoles normales de langue française pour le canton de Fribourg, c'est trop. Tant les religieuses responsables des écoles privées de Sainte-Croix (Bulle), du Sacré-Cœur (Estavayer) et de Sainte-Agnès (Fribourg) que la Direction de l'instruction publique se sont rendues à l'évidence. Pour cette raison, le Conseil d'Etat fribourgeois a décidé de procéder à la restructuration des écoles normales de langue française, pour concentrer la formation des maîtres et maîtresses primaires et enfantines en ville de Fribourg, à l'Ecole normale cantonale et à l'école Sainte-Agnès. Ces mesures concernent quelque 270 élèves.

Partant de la constatation qu'il était impossible pour chacune des trois écoles normales privées de maintenir une voie complète de formation, la Direction de l'instruction publique, le conseiller d'Etat Marius Cottier en tête, a envisagé plusieurs solutions. On s'accorda assez rapidement pour reconnaître que la formation des candidats au diplôme d'enseignement dans les classes enfantines pouvait être dispensée par l'école de Sainte-Agnès.

Les choix furent plus complexes pour la formation des candidats au diplôme d'enseignement dans les classes primaires. Des contacts furent notamment pris avec les districts du sud du canton: Marius Cottier se demandait alors s'il fallait ouvrir une école normale publique à Bulle. Cette solution fut cependant rapidement écartée; il aurait fallu trouver des locaux et engager du personnel pour des effectifs restreints. A Bulle, on dénombre actuellement moins de 8



Dès 1986, les futurs instituteurs se retrouveront tous dans les locaux de la rue de Morat. (Photo Lib./JLBI-a)

élèves pour chacun des cinq degrés d'enseignement.

Confrontées à des difficultés financières et de gestion, ne trouvant plus assez de personnel enseignant, les congrégations responsables de Sainte-Croix et du Sacré-Cœur décidèrent de renoncer. Sainte-Croix ferma ses portes le 31 août 1986 et n'acceptera plus aucune admission à l'avenir. Le Sacré-Cœur, qui n'avait plus accepté de nouveaux élèves depuis 1982, est fermé depuis le 31 août de cette année.

### Tout à Fribourg

Dans ces conditions, il ne restait plus qu'à l'Etat à prendre en charge la for-

mation des enseignants du degré primaire, même une collaboration accrue entre les trois écoles privées ne pouvant résoudre leurs difficultés. Ainsi, l'Ecole normale cantonale admettra, outre ses propres élèves, ceux de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> années en provenance de Sainte-Croix dès l'année scolaire 1986/87 et ceux de Sainte-Agnès qui, après leurs deux premières années d'études en tronc commun, poursuivront leur formation de maître ou maîtresse primaire à partir du début de l'année scolaire 1985/86.

C'est donc l'Ecole normale de Sainte-Agnès qui continuera à former les maîtres et maîtresses des classes enfantines, tout en acceptant les candidats (tes) au diplôme d'enseignement primaire pendant les deux premières années de leur formation, communes à tous les candidats. Autrement, tout le monde passera par l'Ecole normale cantonale, exception faite des candidats en cours de formation qui pourront terminer leurs études dans les écoles où ils ont commencé.

### Assez de place

Malgré cette restructuration et la concentration des élèves à Fribourg, le conseiller d'Etat Marius Cottier est convaincu qu'il ne sera pas nécessaire d'agrandir les locaux actuels de l'Ecole normale. Vu les effectifs réduits de la plupart des classes, il n'y a même pas lieu d'envisager une augmentation de leur nombre. Si tel devait être le cas à l'avenir, Marius Cottier envisage - « pure hypothèse de travail », a-t-il précisé - la fermeture de l'internat de l'Ecole normale ou le transfert du Centre de documentation pédagogique.

En principe donc, le nouveau directeur de l'Ecole normale, qui doit être désigné d'ici à la fin de l'année, n'aura pas plus de 16 classes sous sa responsabilité: 10 de langue française et 6 de langue allemande.

J.P.J.

## Pour garder Sainte-Croix La Gruyère a tout tenté

On peut bien dire que beaucoup de forces se sont mobilisées en Gruyère pour tenter de préserver l'existence de l'Ecole normale de Sainte-Croix à Bulle. Sa disparition, que signe aujourd'hui l'arrêt du Conseil d'Etat, n'est pas enregistrée sans peine dans le sud fribourgeois. Et ce sont des sentiments de résignation que la décision, certes en suspens depuis longtemps, a suscités.

Les Sœurs de Menzingen, congrégation à qui appartient l'école de Sainte-Croix à Bulle, ont mené pendant près de trois ans des pourparlers pour tenter de maintenir leur école dont la charge était devenue matériellement, malgré une aide de l'Etat, insupportable pour elles. Lorsque fut abordée l'idée de restructuration générale, les Sœurs se mirent à la table des discussions. Elles examinèrent sérieusement toutes les possibilités, notamment celle d'accepter les garçons dans l'école qui serait devenue cantonale. Par les bons offices des Sœurs encore, l'évêché imagina une solution tendant à mettre sur pied une école normale intercongrégations qui serait l'affaire des différentes communautés perdant aujourd'hui leurs écoles. Théoriquement, l'idée paraissait réalisable. Mais pratiquement, nous dit une des responsables de Sainte-Croix, personne n'a trouvé le bon chemin pour résoudre les problèmes pratiques. Et puis, parallèlement à l'idée de conserver l'Ecole normale de Bulle, se posait pour les religieuses de Menzingen le logement des Sœurs retraitées. La maison de Sainte-Croix est en effet devenue depuis quelques années le foyer de retraite de la communauté en Suisse romande.

### Concentrer les efforts ailleurs

Les autorités politiques, elles aussi, ont examiné la situation. En février dernier, le préfet Meyer prenait l'initiative de réunir les députés de la Gruyère et de la Veveyse. Un participant à cette séance se souvient que, malgré tout l'attachement exprimé à cette occasion à cette école, on réalisa assez tôt qu'il était plus raisonnable, face aux circonstances et à l'incertitude planant sur la formation future des enseignants, d'accepter les propositions gouvernementales. Par contre, cette rencontre fut le moment pour ces députés du sud de

rappeler combien est nécessaire un bâtiment destiné au Collège du sud actuellement abrité dans le complexe de l'Ecole secondaire. Et c'est sur ce front que l'on décida alors de concentrer les efforts.

M. Pierre Delacombaz, orienteur professionnel de la Gruyère, regrette bien sûr que Bulle perde cette école qui constituait un apport important pour le district. Quant à l'orienteur de la Veveyse, M. Claude Rey, il espère que cette décision ait quelque influence pour accélérer l'ouverture d'une section « diplôme de commerce » au Collège du sud. Et puis, surtout, soucieux des élèves de la campagne veveysanne qui fréquenteront l'Ecole normale et, en raison de l'éloignement, contraints de demeurer à Fribourg, il estime dès lors opportun que ces mesures de restructuration s'assortissent d'une meilleure politique en matière de bourses d'étude. (ych)

## Entre Berne et Genève: le train des présidents Arrêt-minutes à Fribourg



Le train spécial, qui ramenait hier dans le canton de Genève André Gautier, le nouveau président du Conseil national, et dans le canton de Vaud André Debétaz, le nouveau président du Conseil des Etats, s'est arrêté à 14 h. 27 en gare de Fribourg. Les deux présidents ont été reçus par les autorités cantonales qui leur ont exprimé leurs vœux les meilleurs dans l'accomplissement de leurs nouvelles fonctions. A cette occasion, le corps de musique de La Landwehr donna une aubade en l'honneur des deux magistrats. De gauche à droite sur notre photo (Lib./JLBI), Marius Cottier, un huissier et André Gautier.

PUBLICITE

## Maria Galland

A l'approche de l'hiver...  
**DECOUVREZ LE PLAISIR**

**D'ETRE UNIQUE**

nouveau chez  
**Maria Galland**  
La relaxation pour tous vos maux à l'occasion d'un soin du visage et du décolleté

PROMOTION: sur les produits Maria Galland

4<sup>e</sup> étage  
Av. de la Gare 8  
Fribourg  
Tél. 037 / 22 20 04

Marie-Claude Kayser, succ.

# Nous sommes toujours plus avantageux

15 Jahre ann **DENNER** SUPERDISCOUNT

## Salami Citterio

Qualité supérieure d'Italie

Pièces de 400-1200 g



kg ~~35.-~~  
**29.90**

## Satsumas Mandarines d'Espagne

filet de 2 kg



**1.80**  
(100 g 1.32)

## Vin rouge de la France Côtes-du-Rhône a. c. 1982

Sélectionné à la Production

chaque bouteille 1.- meilleur marché

70 cl ~~3.95~~ **2.95**

Carton de 6 bouteilles ~~23.70~~ **17.70**

# DENNER SUPERDISCOUNT

Scotch Whisky 40% Vol.  
**Churchill** 70 cl  
**Kirsch de Zoug**  
Landtwing 40% Vol. 70 cl

En raison de la nouvelle loi sur les alcools nous ne pouvons plus indiquer les prix. Seulement dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux.

*No 1 dans les spiritueux!*

Valable dès le 1.12.1983

**Salami Milano**  
Top-qualité suisse ~~7.95~~  
pièce 500 g **6.95**

Vin rouge espagnol  
**Jumilla** ~~2.65~~  
Villanueva 1 litre **2.25**  
(+ dépôt -40)

**D-Haricots verts** moyens ~~2.20~~  
460 g (100 g -39)  
**D-Petits-pois et carottes** moyens 540 g (100 g -33) **1.80**

**Knorr**  
Aromat ~~10.85~~  
1 kg **8.95**

**Nescoré** ~~12.40~~  
Pour votre café au lait  
2 cornets de remplissage 2 x 200 g **10.80**  
(100 g 2.70)

**Belin Minizza**  
Crackers Apéro ~~1.90~~  
**Nouveau chez Denner**  
100 g **1.45**

**Fido Boulettes**  
- pour chats  
- pour chiens ~~1.10~~  
405 g **1.10**  
(100 g -27)

**Gloria** ~~4.75~~  
- Hairspray 3 sortes 300 g **3.95**  
(100 g 1.32)

- Shampooing 5 sortes 150 ml ~~2.50~~ **1.95**  
(100 g 1.30)

Je cherche tout de suite Suisse ou permis C

**CARRELEURS CFC ou exp.**

☎ 037/22 22 73  
83-7423

Installez-vous à votre compte  
**Petite affaire à vendre**  
formation assurée.  
Accessible à tous!  
Tél. **066/56 57 01**  
14-301411

A vendre **A VERBIER**  
à bas prix, centre village, à proximité de la poste:

**un appartement de 2 pièces**  
séjour, chambre à coucher, cuisine, bain et W.-C., surface env. 50 m<sup>2</sup> au prix de Fr. 155 000.- (env. Fr. 3100.- le m<sup>2</sup>).  
Tous renseignements: ☎ 037/75 12 12 le matin. 77-67

A vendre **A VERBIER**  
à bas prix, centre village, à proximité de la poste:

**un appartement de 3 PIÈCES**  
séjour avec cheminée de salon, 2 chambres à coucher, cuisine, salle de bain, douche et W.-C. séparés. Surface env. 85 m<sup>2</sup> au prix de Fr. 265 000.- (env. Fr. 3100.- le m<sup>2</sup>).  
Renseignements: ☎ 037/75 12 12 le matin. 77-67

A vendre avec garantie écrite **Grande table ancienne**

de ferme, 177 x 70, noyer massif, soigneusement restaurée, Fr. 2200.-.  
G. Guex, 1754 Rosé  
☎ 037/30 16 22  
17-322

## TOUS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Peinture, papiers peints, tapis mur à mur, parquets, nettoyages.  
**FACILITÉS DE PAIEMENT**  
Devis et déplacement gratuits.  
☎ 037/61 20 50

22-46627

## TRÈS BELLE VILLA

en retrait du lac de Neuchâtel, à 10 min. d'Estavayer-le-Lac.  
Vue unique sur le Jura et sur le lac de Neuchâtel.  
Contrée riche en beaux sites.  
Terrain de 1798 m<sup>2</sup>, 6 pièces, 3 bains/douches/toilettes, bassin de 5x12 m, sauna, bar, 2 garages. Construction de première qualité.  
A l'intérieur beaucoup d'ouvrages en bois.  
Prix Fr. 1 148 000.-  
Lundi-jeudi, de 8 h. à 12 h. et 13 h. à 17 h. ☎ 01/302 26 15. 44-99101

## A vendre à Marly, zone industrielle IMMEUBLE

8 pièces, 1<sup>er</sup> étage et sous-sol, habitation 869 m<sup>2</sup>, sous-sol 560 m<sup>2</sup>, garage 112 m<sup>2</sup>. Surface bâtie 276 m<sup>2</sup>, surface à bâtir 468 m<sup>2</sup>, surface non bâtie 1112 m<sup>2</sup>. Cet immeuble peut être utilisé comme bureau d'ingénieur, d'architecture ou pour entreprise artisanale.  
☎ 031/55 83 88 05-54121

## ESPAGNE

Venez au soleil de **CIUDAD QUESADA** (Alicante Torrevieja)

Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecin - Aéro-Club - garage - vue sur la mer!

## VILLAS

avec 1 chambre à coucher, salon, terrasse, salle de bains et 500 m<sup>2</sup> de terrain, à partir de 3 100 000 ptas = environ Fr. s. 43 000.-

## BUNGALOWS

avec 2 pièces, cuisine, douche, terrasse et jardin, à partir de 1 696 106 ptas = environ Fr. s. 26 000.-

Climat subtropical 16,5° de moyenne à l'année - Climat sec, idéal pour vacances, retraite.

## QUALITÉ SUISSE

**GRANDE EXPOSITION**  
Samedi 3 et dimanche 4 décembre, à l'Eurotel à Fribourg, de 9 h. à 18 h.

Pour tous renseignements: Ch. des Cèdres 2, Lausanne  
**NORTEVE SA** ☎ 021/38 33 28

## Gardez la distance



réalisation, rénovation, accessoires et produits de

## PISCINE



vosre spécialiste le plus proche  
**multi pompes**  
j-c junod 2052 fontainemelon  
tél. 038-53 35 46

**CE NE SONT PAS NOS PNEUS D'HIVER QUI DÉRAPENT.**

**MAIS LEURS PRIX!**

**MIGROL Auto Service**

temporis

Nous cherchons

**MAÇONS CFC**

037/22 22 73

23jährige Tochter mit abgeschlossener Verkäuferinnenlehre (3 Jahre: Detailhandelsangestellte)

## sucht Stelle

auf Frühjahr 1984. In Frage käme Haushaltsartikel oder Boutique. Gute Französischkenntnisse vorhanden.

Offerten erbeten an:  
Hedi Spagni, Gaswerkstrasse 5  
4900 Langenthal (BE)  
☎ 063/22 00 45

121-911710

## VILLE DE NEUCHÂTEL

Pour repourvoir un poste devenu vacant et dans la perspective de préparer notre futur responsable des réseaux, la Direction des services industriels cherche pour son service de l'électricité

## un ingénieur-technicien électricien (ing. ETS)

désirant se spécialiser dans le développement et la construction de réseaux de distribution d'électricité.

Pour connaître parfaitement son activité future, il devra participer, durant sa période de formation, à toutes les activités du service, en particulier au développement de projets (bureau technique), ainsi qu'à la réalisation des travaux en collaboration avec les monteurs.

Après cette période de formation et à la retraite du titulaire actuel, le candidat assumera l'entière responsabilité du développement des réseaux.

**Entrée en fonctions:** immédiate ou date à convenir.

Les offres de service sont à adresser à la Direction des services industriels, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 décembre 1983. Tous renseignements peuvent être obtenus au ☎ 038/21 11 11, interne 610.

## Vient de paraître:

Père Léon Marcel

## La sagesse africaine

Ouvertures sur les Evangiles 206 pages, Fr. 23.60

L'Afrique possède encore les richesses, ailleurs trop perdues, de la civilisation orale. L'auteur de ce livre les a découvertes. Avec émerveillement, il a constaté combien cette culture primitive - mais non point primaire - était proche de celle du «Verbe» fait homme en Palestine.

En vente dans les librairies.

## BULLETIN DE COMMANDE

à envoyer aux ÉDITIONS SAINT-PAUL, Pérolles 42, 1700 Fribourg

Le soussigné commande:

... ex. du livre *La sagesse africaine* au prix de Fr. 23.60 (+ port et emballage)

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_ NP, localité: \_\_\_\_\_

Date et signature: \_\_\_\_\_

## Fédération fribourgeoise des syndicats chrétiens Des doléances et des souhaits

De meilleures allocations familiales et des impôts cantonaux allégés sont les deux points de la politique cantonale qui ont été discutés dernièrement par la Fédération fribourgeoise des syndicats chrétiens. L'assemblée ordinaire des délégués réunis récemment à Fribourg est encore intervenue sur l'augmentation des cotisations d'assurance-maladie, les nouvelles rentes AVS et l'initiative sur les 40 heures.

La lenteur de la révision de la loi sur les allocations familiales est déplorée par les syndicats chrétiens. Ceux-ci prient donc le Conseil d'Etat d'accélérer le cours des choses. Au sujet des

impôts, ils se réjouissent de la décision du Gouvernement de modifier la loi. Les syndicats chrétiens demandent notamment que cela aboutisse à une correction de la progression à froid en faveur des petits et moyens revenus.

Les hausses des cotisations à l'assurance-maladie inquiète la Fédération fribourgeoise des syndicats chrétiens. Elle lance l'idée que de nouvelles sources de financement ne mettant pas à contribution les salariés soient trouvées. Elle estime en outre qu'il faut s'attaquer à la prévention, spécialement dans le domaine de la médecine du travail.

L'augmentation des rentes AVS au 1<sup>er</sup> janvier 1984, c'est bien, reconnaissent les syndicats chrétiens, mais ils souhaitent encore une amélioration avec la 10<sup>e</sup> révision de l'AVS. Combinée avec l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 1985, de la loi fédérale sur la prévoyance-vieillesse, cette révision devrait «faciliter une retraite à la carte souhaitée par de nombreux travailleurs».

L'assemblée des délégués a enfin pris position sur l'initiative de l'Union syndicale suisse demandant l'introduction de la semaine de 40 heures. Elle invite ses membres à la signer.

(Com./Lib.)

## Les syndicats de la race Holstein à Neyruz La pie noire marque des points

La Fédération fribourgeoise de la race Holstein (pie noire) se porte bien. Le bilan de ses activités, présenté hier à Neyruz aux délégués des 37 syndicats groupant 853 membres, a prouvé la justesse des options défendues à ce jour par ses dirigeants. Sur le plan national, le pourcentage du bétail pie noire a passé de 9,4 à 11,8% de l'effectif bovin total depuis 1978, représentant une progression de 25%. Pour la même période, l'augmentation a été de 6% en pays fribourgeois.

Après avoir pris connaissance des résultats, l'assemblée d'hier a rendu hommage à son président démissionnaire, le nouveau conseiller national Jean Savary, de Sâles, et a désigné son successeur en la personne de M. André Roulin, d'Arconciel. Au nom du Département de l'agriculture, M. Jean-Pierre Robatel a complimenté M. Félix Dupasquier, de Bulle qui abandonne son mandat de président du jury supérieur.

Ouvrant les débats de ces assises, M. Jean Savary émit d'abord quelques considérations générales sur la politique agricole de ces derniers mois, caractérisée par un relèvement des prix au 1<sup>er</sup> juillet dernier. Certains secteurs de la paysannerie bénéficieraient d'améliorations notables tandis que d'autres

mériteraient attention, en particulier la production de betteraves sucrières, susceptible de développement. Des assouplissements du contingentement laitier seraient aussi les bienvenus par le transfert ou l'achat de contingents. «On peut constater une volonté certaine du Conseil fédéral d'améliorer la situation structurelle de l'agriculture» estima le parlementaire en exhortant la paysannerie à un plus grand optimisme compte tenu du renforcement de ses rangs sur les bancs des Chambres fédérales. La tâche de M. Louis Barras, conseiller national sortant, ne fut pas oubliée.

### Une place de choix

Le rapport de M. Roland Singy, gérant de la fédération, rappela que le canton de Fribourg demeurait encore le principal fournisseur de bétail de la race Holstein Friesian en Suisse. Son troupeau se distingue également par l'apport qu'il fournit sur le plan zootechnique. Quant à la production laitière moyenne de la race tachetée noire en Suisse, elle a augmenté de 106 kg depuis l'année dernière et atteint 5745 kg de lait à 3,77% de graisse. Si l'on se base sur l'indice laitier, cette performance est de 40 kg supérieure dans le canton.

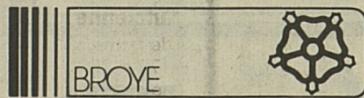


M. Singy aborda ensuite deux éléments marquants de l'activité de la fédération: l'exposition de vaches laitières et le marché-concours de taureaux de Bulle. Venus de toute la Suisse, des milliers d'éleveurs du pays et de l'étranger ont pu se rendre compte du succès de leurs collègues fribourgeois et en même temps, de la qualité des vaches issues de taureaux utilisés dans plusieurs pays.

### Les transferts embryonnaires

C'est avec un vif intérêt que les délégués écoutèrent ensuite l'exposé du Dr Perroud sur les transplantations embryonnaires à propos desquelles les propriétaires d'excellentes vaches de souche voient là un moyen d'en tirer presque à coup sûr des descendants femelles pour leur propre élevage ou, par le biais de la congélation, pour la commercialisation. Le Dr Perroud rappela les buts du transfert embryonnaire, notamment la multiplication de la descendance d'une excellente génitrice, avant de traiter des qualités nécessaires à la donneuse et au taureau.

Cette assemblée - marquée par de nombreux hommages à l'adresse de M. Savary - s'acheva par les propos de M. Charles Pilloud, directeur de la Chambre fribourgeoise d'agriculture se félicitant du dynamisme et des performances de la Fédération de la race Holstein fondée il y a dix ans. GP



## Tir d'amitié Vaud-Fribourg De plus en plus d'adeptes

Un tir d'amitié opposant les sociétés civiles signataires de la Convention des Aventuriers, à Payerne, vient d'être organisé, pour la seconde fois par la société de Gletterens.

La compétition s'est déroulée dans les meilleures conditions et le plus bel esprit de camaraderie sous la houlette de M. Michel Guinnard. Ce dernier se félicita, au cours de la proclamation des résultats, de l'augmentation de la participation des tireurs dont le nombre a passé de 117 à 127. Des propos de reconnaissance s'en allèrent notamment à M. Pierre Genoud, un pilier du tir dans la région. Le prochain tir sera organisé par «Les Carabiniers» d'Estavayer.

Au classement des sociétés, «La Broyarde» de Payerne vient en tête avec 87,54 points devant «La Jeune Broyarde» de Payerne, Rueyres-les-Prés et «Grütli». Le roi du tir fut proclamé en la personne de Claude Heer, «La Broyarde», avec 93 points. Suivent Roger Mayor, «Jeune Broyarde», 92; Maurice Cottier, «Grütli», Jacques Brasey, Rueyres et Robert Palmieri, Gletterens, 90. La première dame est M<sup>lle</sup> Ursula Bersier, de «La Jeune Broyarde», avec 82 points. (Ip)

## Banqueroute frauduleuse en Veveyse Trois sursis

«Il n'a jamais été question de soustraire des biens à la faillite. Nous voulions simplement garder des objets auxquels nous tenions particulièrement». C'est ce que déclare un couple qui a comparu, hier après midi, devant le Tribunal criminel de la Veveyse pour répondre principalement de banqueroute frauduleuse. Le mari a été condamné à une peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Sa femme écope d'un mois d'emprisonnement et l'amie du couple de deux mois, toutes deux avec sursis pendant deux ans.

En 1976, l'accusé reprend le commerce de ses beaux-parents. Depuis 1979, les affaires vont en périlissant. En juin 1980, il passe un contrat avec une firme qui décide de convertir ses créances en prêt remboursable en dix ans. C'est elle qui prend en charge la partie administrative de l'affaire, s'occupe de la comptabilité et impose à l'accusé des investissements. A la fin de l'année 1980, le découvert s'est aggravé. A tel point que dans le courant de l'automne 1981, la firme dénonce le contrat et demande le remboursement immédiat du prêt. L'accusé se rend alors compte qu'une seule issue s'offre à lui: déposer le bilan. La faillite sera prononcée en décembre 1981.

Mais entre-temps, l'accusé et sa femme déposent chez une amie divers objets qu'ils désirent garder: des livres, du linge, un tableau, un service de table... etc. L'accusé demande à la même personne d'immatriculer à son nom une voiture qu'il est seul à utiliser. Citée comme témoin dans une autre affaire, l'amie affirmera en être propriétaire. L'accusé, explique-t-elle, lui a rendu divers services à une époque où elle était dans une situation désespérée. «J'ai trouvé normal de l'aider (...). Il m'a dit que je ne risquais rien». Autre reproche formulé par l'Office cantonal des faillites qui a dénoncé le cas à la justice: au moment de l'établissement de l'inventaire, l'accusé, hormis diverses autres distractions de biens, n'a pas parlé de terrains se trouvant en territoire vaudois, qu'il a donnés à son fils en 1980.

### Peine ferme requise

Le mari apparaît comme le principal accusé pour M. Michel Passaplan, substitut du procureur général, qui met



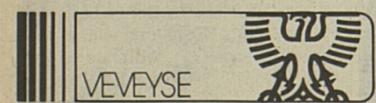
en évidence l'intention délibérée de cet homme de distraire quelque 30 000 francs de biens, notamment par le biais d'une donation à son fils. «La banqueroute frauduleuse est une infraction grave car elle porte atteinte aux intérêts des créanciers», ajoute le représentant du Ministère public en demandant une peine ferme de dix mois d'emprisonnement contre le mari, condamné à cinq reprises depuis 1975 pour des infractions diverses.

Défenseur de l'amie, M. Luc Gillion plaide l'acquittement. S'agissant de l'aide apportée au couple, la prévenue n'avait aucune intention de nuire aux créanciers. Quant au faux témoignage en justice, il a été rectifié par l'amie, de son propre chef. Dans ce cas, propose la défense, l'exemption de peine est possible. «Ce qui me gêne dans cette affaire, entonne le mandataire du couple, M. Jean-Claude Cornu, c'est qu'elle est le fruit de la malveillance d'un voisin qui a déclaré n'importe quoi par vengeance». Les terrains donnés au fils en 1980 à un moment où rien ne présageait la faillite, n'ont aucune valeur sauf celui qui est estimé à 17 000 francs. Le piano confié à un tiers? Il appartenait à l'une des filles. L'encyclopédie soi-disant distraite? Elle était aux enfants. Conclusion pour le défenseur: on ne peut reprocher qu'une seule «erreur» au mari: l'affaire de la voiture. «Pourant, interroge M. Cornu, que représentaient 2000 francs en comparaison du 1,3 mio déclaré à l'Office des faillites?» S'agissant de l'épouse, le défenseur souligne qu'elle a «sauvé» des objets personnels, usagés, dont la valeur était inférieure à 100 francs et il demande les peines les plus basses possibles.

Le mari, reconnu coupable de banqueroute frauduleuse et d'instigation à faux témoignage principalement, a été condamné à une peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Le chef d'accusation de banqueroute frauduleuse par un tiers a été retenu à la charge de l'épouse et de l'amie coupable aussi de faux témoignage. Les frais de la cause ont été répartis en proportion de la gravité des cas. (fmj)

## A l'approbation du Conseil général de Châtel Budget 84 et Musée forestier

Le Conseil communal de Châtel-St-Denis convoque l'assemblée du Conseil général pour mardi 13 décembre. L'adoption du budget 1984 et la constitution d'une fondation en faveur d'un Musée forestier sont les objets principaux de cette séance qui sera également celle des élections des président et vice-président du Législatif.



Le message du Conseil communal joint au budget s'ouvre par un constat réjouissant: le compte de fonctionnement prévoit un bénéfice de 1 089 000 fr., soit supérieur de 85 000 fr. à celui de l'année précédente. C'est là, commente l'Exécutif, de quoi permettre au ménage communal de continuer son équipement en réalisant les nombreux projets adoptés ou en discussion. Pour un total de 7,2 mil-

lions, les dépenses du compte de fonctionnement sont principalement affectées à l'enseignement pour 1,4 million, aux routes et au génie civil où les seuls traitements du personnel édilitaire s'élèvent à 600 000 fr., et à l'entretien ordinaire des routes estimé à 161 000 fr. Aux recettes, les rentrées fiscales sont supputées à 5 778 000 fr.

Le budget des investissements indique un total de 4 985 000 fr. et un déficit de 3 675 000 fr. ramené à 2 585 000 fr. après déduction du bénéfice du compte de fonctionnement. Le Conseil communal relève que si ces investissements peuvent paraître exagérés pour une seule année, dans ces montants sont compris 1 880 000 fr. destinés aux infrastructures principales du lotissement de Montimbert et 1 015 000 fr., pour le centre sportif, deux crédits déjà votés par le Conseil général et pour lesquels le référendum n'a pas été utilisé. D'importants travaux routiers sont estimés à 675 000 fr., tandis que 1 250 000 fr. sont inscrits pour la poursuite des canalisations d'épuration. Le Conseil communal proposera encore au Conseil général la vente du bâtiment de l'Oustand pour lequel le Législatif avait demandé un projet de rénovation. Un devis estimatif proche de 500 000 fr. fait apparaître l'opération non rentable, estime l'Exécutif.

Enfin, le Conseil général prendra connaissance du projet de création du «Musée du bois» qu'on envisage d'installer dans les locaux actuellement occupés par l'administration communale et pour lequel un investissement de 2,1 millions est prévu. Le Législatif sera dès lors consulté sur la constitution d'un conseil de fondation selon les propositions d'une commission d'étude que préside le conseiller communal Gérard Bergmann. (ych)



### Fribourg-Belfaux Cyclomotoriste heurté

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 novembre, vers 2 h. 15, un cyclomotoriste qui circulait de Fribourg en direction de Belfaux a été heurté à l'arrière et projeté hors de la route par un véhicule qui circulait dans le même sens, ceci dans la descente peu avant Belfaux. Le cyclomotoriste a été blessé. Le conducteur de la voiture ou les éventuels témoins sont priés de prendre contact avec la police de la circulation à Granges-Paccot, ☎ 037/21 19 11. (Lib.)

## Dernière chance d'un toxicomane La chaleur de l'entourage

La chance de ce jeune homme, âgé de 19 ans, qui a déjà eu maille à partir avec la justice pour des affaires de stupéfiants, est d'avoir rencontré des employeurs chaleureux prêts à l'encourager et à lui apporter «ce qui, selon le président Pierre-Emmanuel Esseiva, manque le plus aux adolescents d'aujourd'hui: l'autorité, un encadrement et des modèles». Sa chance, car il a été mis au bénéfice d'un délai d'épreuve, d'une durée de quatre ans, pour une peine de huit mois d'emprisonnement.

Un fait est grave dans cette affaire pour la représentante du Ministère public, M<sup>lle</sup> Anne Guisolan. A peine après avoir été condamné, en mai 1982, par la Chambre pénale des mineurs qui prononce une peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, le jeune homme recommence à acheter de la drogue. L'acte d'accusation mentionne l'achat global de cent grammes de haschisch, de six grammes et demi et de douze doses d'héroïne. L'accusé a aussi vendu environ soixante doses d'héroïne et servi d'intermédiaire pour le commerce de divers stupéfiants.

Dans le courant de l'année 1982, il est fortement dépendant de la drogue et se pique plusieurs fois par jour. Finalement, il se rend spontanément chez un médecin qui lui prescrit de la «méthadone» afin d'éviter le sevrage à sec. Aujourd'hui, le jeune homme dit être guéri. Mais pour combien de temps car, note le président Esseiva, «la proportion de toxicomanes qui réussissent véritablement à s'en sortir est de l'ordre de deux pour cent»...

Si le prévenu a eu, il y a environ deux mois, son moment de faiblesse il est d'une manière générale en net progrès, constatent les personnes qui le côtoient régulièrement. Sur le plan professionnel, il s'est stabilisé. C'est là que se trouve son épée de Damoclès. Il le sait: à la moindre rechute, sa place de travail, à laquelle il attache beaucoup d'importance, sera en jeu.

Etant donné tous ces éléments ainsi que l'encadrement solide dont bénéficie le jeune homme, le substitut du procureur a émis un pronostic favorable et ne s'est pas opposé au sursis. Mais il a demandé la révocation d'un sursis accordé par la Chambre pénale des mineurs, portant sur une peine de quatre mois d'emprisonnement.

«Le moment d'une incarcération est malvenu, car il risque de compromettre l'avenir du jeune homme», a constaté M<sup>e</sup> Michel Bussey en précisant que même si la loi est inadéquate, elle ne permet pas une autre solution. Et d'ajouter: «Il devrait être possible de renoncer, en tout cas provisoirement, à révoquer un sursis lorsqu'une personne vient de sortir d'un état de dépendance qui est à la source de diverses infractions».

Si le Tribunal criminel de la Sarine a prononcé la peine requise et révoqué le sursis antérieur, il a toutefois signalé à l'accusé sa faculté d'exécuter sa peine sous la forme de la semi-détention, consistant à travailler à l'extérieur durant la journée et à passer la nuit en prison. La durée de la détention préventive a été déduite, les frais de la cause mis à la charge du jeune homme et la créance compensatrice due à l'Etat fixée à 300 francs. (fmj)

## VILLE DE FRIBOURG Plans à l'enquête

Sont mis à l'enquête publique à l'Inspectorat communal des Constructions, bureau n° 1, Grand-Rue 37:

- les plans présentés par le Bureau A. Lotti SA, arch. dipl. SIA, Petit-Schoenberg 135, Fribourg, au nom de Paul Klaus, Moncor 14, Fribourg, pour la rénovation et transformations de l'immeuble Planche-Supérieure 21, à Fribourg, sur l'article 13046, plan folio 3, du Cadastre de la Commune de Fribourg;
- les plans présentés par Durrer Beat, Kraftstrasse 24, 8044 Zurich, au nom de la Société culturelle Arbor, par Prof. Edgardo Giovannini, Fribourg, pour un agrandissement souterrain, à la Rue Faucigny 7, sur l'article 7 145, plan folio 61 du Cadastre de la commune de Fribourg.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions du lundi 5 décembre 1983, au vendredi 19 décembre 1983, au soir.

DIRECTION DE L'ÉDILITÉ

### AUTOS-OCCASIONS

Peugeot 305 GLS	1979
Peugeot 505 SR-aut.	1980
Peugeot 504 GL	1977
Peugeot 104 GL	1980
Peugeot 104 SR	1980
Peugeot 505 STI-aut.	1982
Peugeot 205 GR-5 vit.	1983
Peugeot 104 GL	1981

Expertisées - Crédit  
Garantie

Ouvert le samedi matin

### GARAGE BEAU-SITE

**PEUGEOT TALBOT**

Max Brülhart - Fribourg - rte de Villars 13  
☎ 037/24 28 00

### ÉCUVILLENS Restaurant paroissial

Vendredi 2 décembre 1983, à 20 h. 15

## GRAND MATCH AUX CARTES

par équipes

Beaux lots: JAMBONS - CHOUCROUTES GARNIES, etc.

Après le match:  
ASSIETTE: CÔTELETTE FUMÉE

Se recommande:  
LE TENANCIER

### CORMINBŒUF 8 DÉCEMBRE 1983, 20 h. 30

## GRAND CONCERT

avec LOS CALCHAKIS

et LA CHANSON  
DES QUATRE SAISONS

Réservation: ☎ 037/45 26 46

17-52028

Couple avec deux  
enfants habitant  
à la campagne  
prendrait

ENFANT  
EN PENSION

☎ 037/33 18 42.  
17-305206

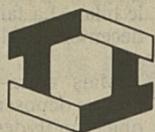


L'annonce  
reflet vivant  
du marché  
dans votre  
journal

## L'industrie graphique enrichit votre vie.

2000 entreprises. 50'000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires.

# THOMSON



la marque  
mondiale  
de la France

Modèle 83/84



Radio TELEMARC vous offre

TV couleur de la marque mondiale  
**THOMSON TC 67/TE31**

PAL / SECAM avec télécommande infrarouge

PRIX

Fr. 1790.-

Avec Radio TELEMARC tout est compris:  
livraison à domicile gratuite et service après-vente.

Radio

# TELE MARC

Planfayon  
Dorfplatz  
☎ 39 17 88

Fribourg  
Rue Grimoux 12  
☎ 22 48 37

Guin  
Bahnhofstr. 7  
☎ 43 33 44

## LOISIRS et SPORTS



DEMANDEZ NOS  
CONDITIONS SPÉCIALES  
pour clubs et sociétés sportives!

# L'ÉCHOPPE

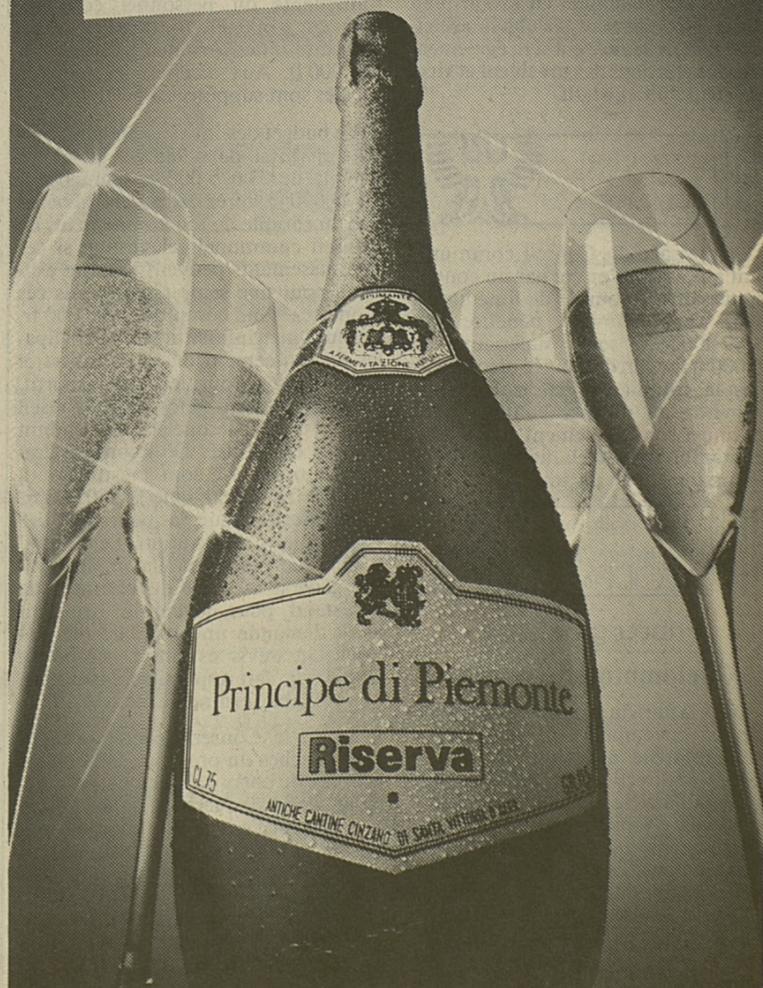
Mode féminine et masculine  
Bd Pérolles 26

☎ 037/22 19 93



17-1234

Il Principe. Di Piemonte. Sec, mousseux. CINZANO



Voici comment  
économiser activement

# Fromage râpé pour gâteaux

mélange spécial composé de gruyère,  
emmental, tilsit et appenzel

le sachet  
de 250 g

**3.-**

(au lieu de 3.55)



# MIGROS

## Eglise évangélique réformée de Fribourg Un nouveau pasteur

Les membres de la paroisse évangélique réformée de la ville de Fribourg étaient convoqués mardi soir à leur assemblée ordinaire d'automne. Parmi les divers points à l'ordre du jour, nous retiendrons comme moins habituel l'élection d'un nouveau pasteur pour la partie francophone de la paroisse.

Il s'agissait de donner un successeur définitif au pasteur Claude Schmiéd démissionnaire depuis la fin de 1982, qui est actuellement remplacé d'une façon temporaire par le pasteur Pierre Balmer.

Il n'y avait qu'un seul candidat à se présenter à cette élection. Il était d'ailleurs «appelé» par la commission qui avait été constituée «pour la recherche d'un pasteur». C'est M. Jean Widmer, président de cette commission, qui a présenté le candidat à l'assemblée, elle-même dirigée par M. Urs Sturzenegger, président de paroisse. Il s'agit du pasteur Martin Hauser, actuellement en ministère à Aetingen-Mühledorf (SO).

Originaire de Winterthur, il est né le 5 janvier à Zurich où il a fait ses études secondaires et théologiques. Après son stage pastoral à Gossau, il a exercé son ministère, comme pasteur consacré, à



Thalwil. Il passa ensuite quatre ans à Neuchâtel, où il fit la connaissance de celle qui devait devenir son épouse M<sup>lle</sup> Sylvie Borel, licenciée en théologie. Le jeune couple fut ensuite chargé d'une mission œcuménique auprès de l'Eglise orthodoxe de Roumanie. Cette expérience a valu au pasteur Hauser de pouvoir à plusieurs reprises représenter la Fédération des Eglises protestantes de Suisse à des rencontres œcuméniques, tâche qu'il a demandé à pouvoir continuer.

Dans les contacts qu'ils ont eus avec le candidat, les membres de la «commission de recherche» ont pu constater l'identité de leurs points de vue réciproques sur les plans spirituel et culturel et dans le domaine de l'organisation. Quant à sa connaissance de la langue française, le nouveau pasteur en a apporté la preuve manifeste dans les réponses aux questions qu'on lui a posées et dans le petit mot de remerciement qu'il a adressé à l'assemblée après le vote unanime qui l'a élu nouveau pasteur à Fribourg. A Dy

### BOÎTE AUX LETTRES

#### L'art en vitrine

Monsieur le rédacteur,

Donnant suite à l'article paru dans «La Liberté» du 17 novembre au sujet de la vitrine Fri-Art, sise à la rue de Genève 20 à Fribourg, je constate que la seule conclusion à tirer de l'article en question est de reconnaître que la profession de critique d'art est une chose qui ne s'improvise pas et que, surtout, elle demande de la part de celui qui écrit, une grande honnêteté. L'auteur de l'article dépasse les limites acceptables; d'une part, en raison du manque total d'objectivité dont il fait preuve, d'autre part, du fait qu'il esquive le problème essentiel qui est celui de la communication artistique, que, du reste, il ne maîtrise pas, pour se concentrer sur le lieu des expositions. Soit dit en passant, l'endroit où se situe la vitrine Fri-Art a l'avantage de pouvoir présenter à un public de toute condition, 24 h. sur 24, les différents courants de l'art actuel, point qui, dans le cas présent, n'a même pas été effleuré. (Il me semble que le critique d'art doit, avant tout, parler du contenu d'une exposition avant de l'endroit choisi). A mon avis, il ne suffit pas de connaître le nom des artistes pour se prétendre critique d'art... Lorsque votre critique affirme que la vitrine

Fri-Art présente les soldes de l'art conceptuel, une fois de plus il donne la preuve de son incompréhension totale de cet art-là. Il devrait savoir que toute œuvre d'art défend une idée ou une conception. Nous aurions avancé d'un pas, s'il avait argumenté au lieu de se contenter d'affirmations gratuites. S'il est vrai qu'il existe depuis longtemps un mouvement conceptuel, je dois préciser ici que peu d'artistes présentés dans la vitrine Fri-Art en font partie (he oui!). De plus, je préciserai que bon nombre des artistes de la vitrine Fri-Art ont exposé dans des musées cantonaux et des Kunsthallen de Suisse.

Mais, que votre critique se rassure, il n'est pas seul à ignorer les tendances actuelles de l'art contemporain et à ne pas avoir une ouverture d'esprit suffisante pour vouloir les découvrir et les comprendre. A des postes importants, au niveau cantonal et communal, tout comme dans la Commission du musée, on trouve des personnages titulaires de fonctions dont le rôle est d'influencer et de décider des options culturelles à prendre et qui ne sont là, malheureusement, que par intérêt politique, par orgueil, voire pour le prestige. Même nos juges de district et nos juges cantonaux se sont fait prendre au jeu de la

critique artistique. Comme l'art ne les intéresse que peu, ils ne peuvent se rendre compte qu'un Félix Muller, par exemple, abaissé de vile manière à Fribourg, a exposé dernièrement au Kunsthaus de Zurich. Michel Ritter

(Réd.) - Précisons, pour la bonne compréhension de ce texte, que la vitrine Fri-Art est celle de l'ancien magasin d'une entreprise de pompes funèbres. Elle est utilisée actuellement par Fri-Art pour présenter certaines des tendances de l'art actuel. On ne saurait parler d'exposition à propos de quelques objets entreposés dans une vitrine désaffectée. Point de vue contesté, nous a-t-on dit, par Fri-Art qui se réjouirait de cette originalité.

Quoi qu'il en soit, qui expose s'expose. Le critique n'établit pas un procès-verbal. Il essaie de comprendre le mystère qu'est une œuvre d'art. Il s'arme pour cela de connaissances et livre au lecteur un jugement où, évidemment, transparaissent ses goûts (et ses dégoûts) artistiques.

Quand il loue, on le prétend trop indulgent. Quand il condamne, on le taxe d'ignorance et de parti-pris. On ne peut en ce domaine que laisser faire le temps. Soit l'art, tel que notre correspondant l'entend et qui exprime bien le désarroi d'une époque, triomphera et le critique sera confondu et couvert de ridicule. Soit son jugement résistera à l'usure et l'on ne parlera que pour s'en gausser d'un certain art dans une certaine vitrine.

## Parents d'élèves des écoles primaires et enfantines Un dynamisme payant et efficace

Une vingtaine de parents étaient présents mardi soir à l'assemblée générale de l'Association des parents d'élèves des écoles primaires et enfantines françaises de Fribourg-Ville (APEPEF). Le rapport annuel témoigne de l'efficacité de la fondation, malgré le faible pourcentage de membres vraiment actifs: 6% des membres seulement se sont déplacés pour s'informer, exprimer des suggestions et élire les nouveaux responsables. Jacques Vaucher, inspecteur de l'enseignement spécialisé et responsable de la logopédie dans le canton, a profité de la rencontre pour présenter l'action des logopédistes auprès des enfants en âge de scolarité.

L'APEPEF, présidée par M<sup>me</sup> Muriel, s'est occupée en 1982 et 1983 de cinq problèmes particuliers. D'abord, elle a mis sur pied un programme de surveillance des devoirs. L'organisation de cette surveillance allège la responsabilité des mères occupées professionnellement ou manquant de qualification pour aider l'enfant dans des devoirs de mathématiques modernes, par exemple. 149 élèves profitent de cette initiative, sous la direction de 28 surveillants recrutés dans le corps enseignant et parmi les étudiants uni-

versitaires ou collégiens. Grâce à l'aide financière de Pro Juventute, le coût pour un enfant a pu être abaissé à 30 francs par mois. L'association espère encore le soutien de Caritas et de la ville.

Ensuite, l'APEPEF s'est soucée du transport des plus jeunes à la piscine. Après un premier refus du Conseil communal pour la gratuité des transports publics, elle a fini par obtenir gain de cause grâce à l'appui de plusieurs associations de quartier: depuis cette année, les classes enfantines et primaires jusqu'à la quatrième bénéficient de transports en bus spéciaux TF gratuits.

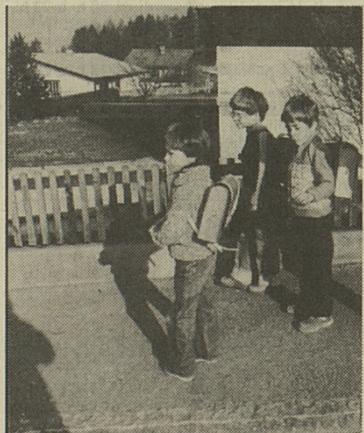
Le débat concernant le nouvel horaire des premières et deuxième primaires a également retenu l'attention de l'association. A l'aide de plusieurs enquêtes destinées à connaître l'opinion des Fribourgeois, elle a proposé deux projets. Il semblerait qu'une majorité désire la réduction des heures de cours. Mais le problème de la réduction du programme reste posé. L'association s'est encore efforcée de garantir un effectif de classe qui ne nuise pas aux relations enseignants-élèves et entre les enfants. Finalement, elle a travaillé à établir plus de justice dans la sélection des jeunes à l'entrée du Cycle d'orientation.

#### Coopération logopédistes-parents

L'APEPEF a invité Jacques Vaucher et deux logopédistes travaillant à Fribourg, M<sup>lle</sup> Riva et M<sup>me</sup> Toscanelli, afin de sensibiliser les membres présents aux problèmes des troubles de fonctionnement du langage. Une attention constante à l'enfant permet de détecter des difficultés d'expression orale ou écrite dès leur apparition et de les soigner avec une efficacité maxima-



le. 8% des enfants du canton, soit 1150 cas, ont besoin d'un traitement logopédique. Parmi eux, plus de 70% sont des garçons. Les troubles les plus fréquents, la dyslexie-dysorthographe et le retard du développement du langage (34% et 26% des cas) peuvent avoir des causes fort diverses: difficulté de perception des sons qui se ressemblent, de mémorisation, d'abstraction, etc. Les questions des parents ont permis une discussion sur la nouvelle méthode de la «lecture globale». Selon M<sup>me</sup> Toscanelli, un enseignement de la lecture basé sur le décodage condamne l'élève à l'effort et accentue ses difficultés d'apprentissage, alors qu'une méthode basée sur le sens fait découvrir le plaisir de lire et stimule l'esprit déductif et synthétique. (sb)



Passablement de problèmes à résoudre pour les parents d'élèves.

(Photo Keystone)

#### Un peu de dignité...

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu avec stupéfaction les lettres de deux lectrices répondant à la mienne parue le 12 novembre dernier au sujet des réfugiés. Peut-être me suis-je mal exprimé car je dois constater que ces deux personnes n'ont pas compris le sens de ma pensée. Dans mon texte, j'ai fait mention de «soi-disant réfugiés». Il ne s'agit en aucun cas de s'opposer à la venue en Suisse de gens dont l'existence même est menacée dans leur propre pays, donc ce qu'on appelle des réfugiés; il s'agit encore moins de remettre en question la présence parmi nous des étrangers: ces deux catégories de personnes ont bel et bien leur place sur notre terre. Par conséquent, puissent certains ne plus parler de xénophobie ou de racisme, termes qui ne se prêtent pas à la situation actuelle! Le problème du moment (je ne nage certes pas en solitaire dans mon objection) est le fait de voir arriver en nos murs des centaines de gens qui, pour des raisons quelconques voire futiles, empruntant l'étiquette fallacieuse de «réfugiés», s'engouffrent dans notre pays avec pour seul objectif de profiter au mieux de notre hospitalité. Ces personnes-là ne sont pas des vrais réfugiés et, de nos jours, il n'est un secret pour personne que bon nombre de requérants d'asile ne méritent pas qu'on leur accorde le statut de

réfugié. Ce serait faire preuve de mauvaise foi ou de naïveté que de prétendre le contraire. Qui plus est, consciemment ou inconsciemment, ils discréditent la valeur réelle du réfugié et cela me paraît grave dans la mesure où les citoyens auraient tendance à mettre tout le monde dans le même bain. J'en veux pour preuve le fait divers relaté récemment dans la presse comme quoi deux personnes au bénéfice de l'asile politique à Fribourg, s'en allèrent au Tessin pour faire entrer en Suisse des compatriotes qui, eux bien sûr, suivront la même filière que les premiers compères; récompense pour la mission: 400 francs par tête! Dans la situation actuelle, on se trouve en face de véritables filières organisées. Pour l'avenir de notre pays, pour le bien de nos enfants, pour la dignité de l'homme il faut dénoncer cet affreux marchandage. Notre beau pays doit rester une terre d'asile dans le vrai sens du terme et non devenir un dépotoir où tout le monde peut y faire ce que bon lui semble. Moi aussi je suis un catholique convaincu et pratiquant et j'essaie, avec modestie, d'appliquer les vertus de la charité chrétienne avec les gens vraiment nécessiteux de chez nous et d'ailleurs. Ce n'est certes pas très «charitable» de jeter l'opprobre sur quelqu'un mais, tout de même bravo à ces deux dames d'avoir écrit ce qu'elles portaient en leur cœur. Henri Both

#### Hôpital des Bourgeois: dommage!

Monsieur le rédacteur,

En tant que bourgeois de Fribourg et Granges-Paccot, je me permets de répéter pour la énième fois les idées que j'ai développées au sujet du sort de l'hôpital des Bourgeois de Fribourg. En premier lieu, y aménager un théâtre qui nous manque depuis de nombreuses années, et ce serait sa place au cœur de notre cité. Deuxième proposition: un asile pour nos vieux qui, à cet

emplacement, se sentiraient chez eux. Je déplore les idées que se font nos autorités pour l'emploi de ce bel édifice. Mais c'est toujours l'esprit de leur propre popularité et de la politique qui les domine. C'est dommage. Que les lecteurs de ce journal y réfléchissent. Michel de Raemy

(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.)

HALLE DU COMPTOIR Fribourg (bien chauffée)

JEUDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE, à 20 h. 15

# LOTO RAPIDE

LE DERNIER DE L'ANNÉE À LA HALLE

Quines:

20 x 50.-

Doubles quines:

20 x 100.-

Cartons:

20 x 500.-

Abonnement: Fr. 12.-

Organisation: Musique La Concordia

Carton: Fr. 3.- pour 5 séries

L'impôt anticipé est payé par la société

## MÉMENTO

## URGENCES

**PERMANENCE MÉDICALE**  
Fribourg: 037/23 12 12 jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.  
La Gruyère: 029/2 70 07 (Permanence médicale des médecins de la Gruyère).  
Bulle: 029/3 12 12 (hôpital de Riaz).  
Estavayer: 037/63 21 21 (hôpital).  
Romont: se renseigner au 037/ 52 27 71.  
Châtel-Saint-Denis: 021/56 79 41 (hôpital de Châtel).  
Morat: 037/71 32 00 (Service médical d'urgence).  
Payerne: 037/61 17 77 (police).

**PERMANENCE DENTAIRE**  
Fribourg: 037/22 33 43. Samedis de 8 à 10 h. et de 16 à 17 h., dimanches et jours fériés de 8 à 10 h. Autres jours de 8 h. à 10 h. et de 14 à 16 h.  
Payerne: se renseigner au 117.

## PHARMACIES DE SERVICE

## FRIBOURG

Pharmacie de service du jeudi 1<sup>er</sup> décembre: pharmacie Centrale, rue de Lausanne 87.

Ouvert de 8 à 22 h. Après 22 h., cas urgent, ☎ 117.  
Bulle: renseignements au 029/2 33 00. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. 30 à 18 h. 30.  
Estavayer: le dimanche de 9 h. 15 à 11 h. 15.  
Romont: vendredi de 18 h. 30. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. à 19 h.  
Châtel-Saint-Denis: après 19 h. et le dimanche. En cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.  
Payerne: 037/61 17 77 (police) ou 62 11 11 de 18 h. à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au 037/61 17 77 sur ordonnance.  
Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne: jusqu'à 20 h. du lundi au vendredi.

## SOS

## AMBULANCES

Fribourg: 037/24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.  
Bulle: 029/3 12 12 (hôpital) ou 029/2 56 66 (police).  
Estavayer: 037/63 21 21.  
Romont: 037/52 13 33.  
Châtel-Saint-Denis: 021/56 71 78 ou 56 72 21.  
Lavaux: 021/56 21 22.  
Wünnewil: 037/36 10 10.  
Morat: 037/71 28 52 ou 71 20 31.  
Payerne: 117.

## POLICE

Appel urgent: 117.  
Police de la circulation: 037/21 19 11.  
Postes d'intervention:  
Fribourg: 037/21 17 17.  
Bulle: 029/2 56 66.  
Estavayer: 037/63 13 05.  
Romont: 037/52 23 59.  
Châtel-Saint-Denis: 021/56 72 21.  
Morat: 037/71 20 31.  
Tavel: 037/44 11 95.  
Payerne: 037/61 17 77.

## SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin: 029/2 56 66.  
Hélicoptère: 029/6 11 53.  
Lac de la Gruyère: 029/2 56 66 ou 029/5 21 44 ou 037/45 14 05.  
Lac de Morat: 037/21 17 17 (Fribourg) (Vully); 75 17 50 (Avenches).  
Lac de Neuchâtel: 037/63 13 05 (Estavayer); 038/22 35 77 (Neuchâtel).

## FEU

Fribourg: 118.  
Autres localités: 037/22 30 18.

## HÔPITAUX

## FRIBOURG

Hôpital cantonal: 037/82 21 21.  
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 14 h. à 15 h., et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 14 h. à 20 h.  
Hôpital Daler: 037/82 21 91.  
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 21 h., chambres mi-privées et privées; tous les jours de 10 h. à 21 h.  
Clinique Garcia: 037/82 31 81.  
Heures de visites: tous les jours de 12 h. à 21 h.  
Clinique Ste-Anne: 037/81 21 31.  
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées tous les jours de 10 h. à 21 h.  
Riaz: 029/3 12 12.  
Heures de visites: chambres communes de 14 h. à 15 h. (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.); et de 19 h. à 20 h.; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 h. à 20 h.  
Estavayer: 037/63 21 21. Heures de visites: tous les jours de 13 h. à 15 h. 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h.) et de 19 h. à 20 h.  
Billens: 037/52 27 71. Heures de visites: chambres communes, de 13 h. à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; chambres privées de 10 h. à 20 h.; pédiatrie: pas de visite le soir.  
Châtel-Saint-Denis: 021/56 79 41. Heures de visites: chambres communes et mi-privées de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; dimanche et jours fériés de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; chambres privées jusqu'à 20 h. 30; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h. 30.  
Meyriez: 037/72 11 11. Heures de visites: de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h.; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h. et de 13 h. 30 à 15 h.  
Tavel: 037/44 13 83. Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 19 h. à 20 h.; Pédiatrie: pas de visite le soir.  
Payerne: 037/62 11 11.  
Heures de visites: lundi au vendredi de 13 h. 30 à 14 h. 30, de 18 h. 45 à 19 h. 30, en privé: 21 h.; samedi, dimanche et jours fériés: de 13 h. 30 à 15 h., de 18 h. 45 à 19 h. 30, en privé: 21 h.  
Hôpital psychiatrique de Marsens: 029/51222. Heures de visites: tous les jours de 13 h. 30 à 14 h. 30; le jeudi, le samedi, le dimanche jusqu'à 16 h.; pour les autres heures, s'adresser aux services.  
Sanatorium d'Humilimont: 029/5 17 98.  
Heures de visites: tous les jours de 14 h. à 16 h. et de 18 h. à 20 h. Le dimanche de 14 h. à 17 h. et de 18 h. à 20 h.

## SERVICES

Office du tourisme de la ville de Fribourg: 037/81 31 75. Location de spectacles: 037/81 31 76, Grand-Places.  
Union fribourgeoise du tourisme: 037/24 56 44. Rue de la Carrière 4, Fribourg.  
Poste principale de Fribourg: Guichet urgent lundi à vendredi de 12 h. à 13 h. 30, 18 h. 30 à 21 h. Samedi de 11 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Dimanche de 19 h. à 20 h. Guichets du télégraphe lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 h. à 21 h. 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 h. à 12 h. 30 et de 17 h. à 21 h.

**AIDES FAMILIALES**  
Fribourg: Office familial: 037/22 10 14.  
Sarine-Campagne: 037/45 12 15.  
Mouvement populaire des familles: 037/22 89 64 de 12 h. à 13 h. 30 et dès 19 h.  
Office cantonal des mineurs: conseils et aide pour enfants et adolescents, 30, bd Pérolles, Fribourg, 21 12 19. Permanence: du lundi au vendredi de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.  
**SERVICE DE SOINS A DOMICILE:**  
Fribourg-Ville: 037/22 82 51.  
District de la Sarine: 037/22 63 54.  
District de la Broye: 037/63 34 88.  
District de la Gruyère: 029/2 30 33.  
District de la Glâne: 037/52 33 88.  
District de la Singine: 037/43 20 20.  
District de la Veveyse: 021/56 84 54.

**Service de puériculture:**  
- Responsable cantonale: 037/22 63 51.  
- District de la Glâne: 037/52 19 29.  
- District de la Gruyère: 029/2 52 40.

**Service cantonal d'ergothérapie ambulatoire:** 037/22 63 51.

**Service de repas chauds à domicile:** y compris régimes, pour Fribourg-Ville 037/22 63 51.

**Service de baby-sitting:** 037/22 63 51. (Aux heures de bureau).

**Crèche universitaire:** se renseigner auprès de Piera Fleiner-Gerster, Le Riedlelet 9, Marly 037/46 12 61.

**Crèche de la paroisse réformée:** 037/22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, chemin des Bains 1, Fribourg.

**SOS futures mères:** 037/227 227 permanence.  
Villa Myriam: 037/22 64 24. Accueil de la mère et de l'enfant. Avenue de Rome 2, Fribourg.

**Crèche de Villars-sur-Glâne:** ☎ 24 72 85 ou 24 58 39, enfants de 2 à 5 ans, Villars-Vert 25.

**CONSULTATIONS CONJUGALES**  
Fribourg: 037/22 54 77. Mardi et mercredi de 14 h. à 17 h.; vendredi de 9 h. à 12 h. pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langues allemande et française de 14 h. à 17 h. - Immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.  
Bulle: au 3<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (français et allemand).  
Morat: Deutscherkirchgasse 16. Seulement sur rendez-vous au 037/22 54 77 (allemand et français).

**CENTRES DE PLANNING FAMILIAL**  
Fribourg: immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne), 3<sup>e</sup> étage: 037/22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h. De préférence sur rendez-vous. Le jeudi après midi consultation médicale gynécologique.  
Districts: Fribourg: 037/22 83 22, selon indications données.

**Mouvement Enfance et Foyer:** rue de l'Industrie 8, 037/24 84 88.

**Mouvement de la condition paternelle:** 022/45 22 58. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires et de leurs enfants. Case postale 578, 1701 Fribourg.

**ASASM:** service social romand de l'Association suisse pour les sourds démués (consultations sur rendez-vous au 021/23 51 32).

**Fondation «Pour la vieillesse - Pro Senectute»:** 037/22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Rue St-Pierre 26, Fribourg.

**Centre Suisse-Immigrés:** samedi de 14 h. à 17 h., rue du Nord 23, Fribourg 037/22 57 31.

**Pro Infirmis, service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme:** 037/22 27 47. Mercredi de 9 h. à 12 h. jeudi de 15 h. à 19 h. et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.

**Ligue contre la tuberculose et Ligue contre le cancer:** réception du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., à la route des Daillettes 1, Fribourg. 037/24 99 20.

**Radiographie publique:** le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 8 h. à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg 037/24 99 20.

**Dispensaire antituberculeux:** le vendredi de 8 h. 30 à 9 h. 30, Hôpital cantonal, Fribourg, seulement sur rendez-vous.

**Service social pour les handicapés de la vue:** tous les matins de 9 h. à 12 h. au chemin des Pommiers 5, Fribourg, 1<sup>er</sup> étage, 037/26 23 32.

**Release Centre d'accueil et d'information pour les jeunes:** notre local du 30, de la rue des Alpes est à nouveau ouvert au public selon les horaires suivants: du lundi au samedi de 16 h. à 20 h., dimanche fermé. Une permanence téléphonique a lieu tous les jours 24 heures sur 24, au 037/22 29 01. - Pour les cas d'urgence, les numéros suivants sont valables: 037/24 79 18 et 037/24 64 59.

**Le Tremplin:** Centre d'accueil et d'hébergement pour les jeunes en difficulté: avenue Weck-Reynold 62, 2<sup>e</sup> étage. Le centre d'accueil: ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 18 h. Le centre d'hébergement: ouvert du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. Permanence téléphonique assurée 24 h. sur 24, du dimanche soir 18 h. au vendredi soir 18 h. ☎ 037/22 30 70.

**Clinique des Platanes:** 037/26 33 66. Visites de 13 h. à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h.

**Alcooliques Anonymes - AA:** CP 29, 1701 Fribourg, ☎ 037/26 14 89 - 26 52 13. CP 58, 1630 Bulle, ☎ 037/26 14 89 - 26 52 13. CP 68, 1470 Estavayer-le-Lac, ☎ 037/63 31 53.

**Groupes familiaux AI-Anon:** parents, amis d'un buveur à problème, case postale 51, 1700 Fribourg 6, contact 037/26 14 89 ou 26 52 13.

**Association suisse des non-fumeurs:** section de Fribourg, case postale 23 - 1701 Fribourg 037/24 07 57.

**Service consultatif des locataires:** le lundi de 14 h. à 16 h. et le mercredi de 19 h. à 20 h., à la Mission catholique ital., rue du Nord 21-23.

**Bulle:** chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois de 20 h. à 21 h. au café des XIII-Cantons.

**Romont:** les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois, de 20 h. à 21 h., au café de l'Harmonie.

**Consommateur-Information:** heures d'ouverture, mercredi de 14 h. à 17 h. 037/22 28 07, Pérolles 8, Fribourg.

**Femmes-Information:** rue des Alpes 39, 3<sup>e</sup> étage, à Fribourg. Ouvert chaque jeudi matin de 8 h. 30 à 10 h. 30. En cas d'impossibilité, on peut prendre contact par téléphone chaque lundi de 19 h. à 20 h. au 037/45 18 85 - 46 18 74.

**Protection des animaux:** inspecteur: 037/31 25 86 (les lundis, mercredi, vendredi de 7 h. 30 à 9 h. 30). Refuge pour chiens à Montécru: 037/33 15 25. (Ouvert mardi, jeudi et samedi).

Association fribourgeoise du diabète: réception du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 1, route des Daillettes, 1700 Fribourg, ☎ 037/24 99 20.

**Société de radiodiffusion et télévision du canton de Fribourg (SRT-FR):** case postale 128 - 1700 Fribourg 5.

## EXPOSITIONS

## FRIBOURG

**Musée d'art et d'histoire:** ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10 h. à 17 h.; le jeudi également de 20 h. à 22 h.

**Le Musée d'histoire naturelle:** ouvert gratuitement tous les après-midi de 14 h. à 18 h. Le matin ouvert à l'intention des écoles.

**Jardin botanique:** lundi-samedi de 8 h. à 17 h.

## BULLE

**Musée gruérien:** mardi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; dimanche de 14 h. à 17 h.

**ESTAVAYER-LE-LAC**

**Musée folklorique:** samedi et dimanche, 14 à 17 h.

## MORAT

**Musée historique:** mardi à dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

## ROMONT

**Musée du vitrail:** samedi et dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

## TAVEL

**Musée singinois:** mardi, samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

## BIBLIOTHÈQUES

## FRIBOURG

**Bibliothèque cantonale et universitaire:** lundi de 10 h. à 22 h., mardi à vendredi de 8 h. à 22 h., samedi de 8 h. à 16 h. Prêt à domicile: lundi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

**Bibliothèque de la Ville et Société de lecture:** lundi, mardi, jeudi de 14 h. à 18 h., mercredi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., vendredi de 14 h. à 19 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

**Deutsche Bibliothek:** du lundi au jeudi de 15 h. 30 à 19 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Fermée le vendredi. Gambach 27.

**Bibliothèque St-Paul:** mardi et jeudi de 14 h. à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h. 30.

**Ludothèques:** avenue Granges-Paccot 3; mercredi de 15 h. 30 à 17 h., samedi de 9 h. à 11 h., rte de la Vignettaz 57 (Africanum); mardi et vendredi de 15 h. 30 à 17 h. 30, Chemin des Kybourg 20a (bâtiment Sylvana); lundi et jeudi de 15 h. à 17 h.

## BELFAUX

**Bibliothèque scolaire:** Mardi de 14 h. à 17 h. 30, mercredi de 15 h. 30 à 16 h. 30, vendredi de 15 h. à 18 h. 30.

## BULLE

**Bibliothèque du Musée:** mercredi de 17 h. à 20 h. jeudi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

**Ludothèque de la Gruyère:** rue de la Condémme (bâtiment des écoles primaires), ouverte le mercredi de 14 h. à 17 h., et le vendredi de 15 h. à 18 h. Téléphoner pendant la journée au 029/2 54 87 ou 2 57 83.

## CHÂTEL-SAINT-DENIS

**Bibliothèque publique:** mardi de 16 h. à 18 h., mercredi de 19 h. à 21 h., jeudi de 14 h. à 16 h. et samedi de 9 h. à 11 h.

## DOMDIDIER

**Bibliothèque communale:** lundi et jeudi de 15 h. 30 à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h. Samedi de 9 h. à 11 h.

## ESTAVAYER-LE-LAC

**Bibliothèque publique:** mardi de 14 h. à 16 h. 30, mercredi de 16 h. à 18 h., jeudi de 19 h. à 20 h. 30, samedi de 10 h. à 11 h. 30.

## MORAT

**Bibliothèque de la Ville:** lundi, mercredi et vendredi de 16 h. à 19 h. vendredi de 20 h. à 22 h., samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

## PAYERNE

**Bibliothèque publique:** le mardi de 18 h. à 22 h.

## ROMONT

**Bibliothèque communale:** mardi de 9 h. à 11 h. et de 16 h. à 18 h.; mercredi de 14 h. à 17 h.; jeudi de 18 h. à 20 h.; vendredi de 16 h. à 19 h.; samedi de 9 h. à 12 h.

## CURIOSITÉS

## BULLE

**Orchestrier:** «Soléa», automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).

## GRUYÈRES

**Château:** de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. 30.  
**Fromagerie de démonstration:** de 8 h. à 18 h. 30 tous les jours.

## PISCINES

## FRIBOURG

**Piscine du Schoenberg:** lundi et mardi de 11 h. 30 à 14 h. et de 17 h. 30 à 22 h., mercredi, jeudi et vendredi de 8 h. à 22 h., samedi et dimanche de 9 h. à 18 h.

**Piscine du Levant:** du lundi au vendredi, de 12 à 14 h. et de 17 à 22 h., samedi et dimanche, de 8 à 20 heures.

## BULLE

**Piscine couverte de l'Ecole secondaire:** ouverte au public: mercredi de 18 h. à 21 h., vendredi de 18 h. à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. 30 à 18 h.

## CHARMEY

**Piscine de Charmey:** lundi: fermé, mardi au vendredi de 15 h. à 22 h., samedi de 15 h. à 19 h., dimanche de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.

## CHÂTEL-SAINT-DENIS

**Piscine couverte de l'Ecole secondaire:** lundi fermé, du mardi au vendredi de 19 h. 30 à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

## LES PACCOTS

**Piscine de l'Ermitage:** fermée.

## MORAT

**Piscine couverte:** ouverte au public, lundi de 14 h. à 21 h., mardi de 11 h. à 21 h., mercredi, jeudi et vendredi de 9 h. 30 à 21 h., samedi et dimanche de 9 h. 30 à 18 heures.

## MINIGOLF

**Molésion-Village:** ouvert tous les jours de 8 h. à 22 heures.

## COM MUNIQUES

## Eglise du Christ-Roi

Ce soir à 19 h. 45, veillée de prière devant le St-Sacrement exposé. Demain, vendredi 2 décembre, adoration. Le St-Sacrement sera exposé dès la messe de 8 h. et jusqu'à celle de 18 h. 15.

## Basilique Notre-Dame

Ce soir à 20 h., Heure sainte, exposition du Très St-Sacrement, chapelet, méditation; 21 h. litanies du Sacré-Cœur et bénédiction.

## Eglise de la Visitation

1<sup>er</sup> vendredi de décembre: 7 h. messe, conventuelle avec l'office de laudes intégré. Exposition du St-Sacrement toute la journée. 17 h. Sermon et salut du St-Sacrement, suivis des vêpres chantées.

## Vie montante - St-Nicolas

Vendredi 2 décembre à 15 h., messe et homélie à la salle paroissiale, Grand-Rue 14, par M. le curé Henri Murith suivie d'une rencontre fraternelle en l'honneur de St-Nicolas.

## Auditions du Conservatoire

Ce soir à 18 h. 30, audition des élèves de trompette, classe de Patrick Beauverd. Salle de l'auditorium.

## AVANT-SCÈNE

● **Miguel Angel Estrella: témoignage et concert.** - Le pianiste argentin Miguel Angel Estrella sera aujourd'hui à Fribourg. Il donnera un témoignage sur son engagement en faveur des droits de l'homme, en l'aula du Collège St-Michel dès 16 heures. A 20 h. 30, accompagné par le flûtiste Una Ramos, il offrira un concert organisé par le service culturel Migros (cinéma Capitole). (Com./Lib.)

● **Fribourg: conférence sur**

LA SEMAINE DES EXPOSITIONS



- Musée d'histoire naturelle**  
**L'homme et l'oiseau**  
**Céréales**  
Jusqu'au 29 janvier

---

- Musée d'art et d'histoire**  
**SPSAS 1983**  
Section de Fribourg  
Mardi à dimanche de 10 h. à 17 h.;  
jeudi également de 20 h. à 22 h.  
Jusqu'au 4 décembre

---

- Bulle, galerie des Pas Perdus**  
**Georges Corpataux**  
Huiles, aquarelles, lavis, dessins  
Du 3 au 8 décembre, de 14 h. 30 à 18 h.,  
lundi fermé.

---

- Galerie La Margelle**  
**Maritza Faes**  
Huiles-Soies peintes-Bouquets  
De 9 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h. 30,  
samedi jusqu'à 16 h.  
Jusqu'au 31 décembre

---

- Morat: Musée historique**  
**Porcelaines de la collection**  
**M. C. Caldwell**  
De 14 h. à 17 h. Dimanche: de 10 h. à 12 h.  
et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi fermé.  
Jusqu'au 8 janvier

---

- Château de Gruyères**  
**Bière, art et tradition**  
collection de la Brasserie du Cardinal  
Jusqu'à fin décembre

---

- Bulle, Musée gruérien**  
**Peinture du Mithila**  
art populaire de l'Inde  
Du mardi au samedi de 10 h. à 12 h. et  
de 14 h. à 17 h., me et je prolongé  
jusqu'à 20 h., di de 14 h. à 17 h.  
Jusqu'au 5 février

---

- Bulle, Musée gruérien**  
**Spori, têtes foraines**  
Mardi au samedi de 10 h. à 12 h., 14 h.  
à 15 h., mercredi et jeudi prolongation  
jusqu'à 20 h., dimanche de 14 h. à  
17 h., entrée libre.  
Jusqu'au 15 janvier

---

- Château de Marly-le-Petit**  
**Surréalisme - Graphiques -**  
**Caricatures - Huiles -**  
**Tapis nomades - Sculptures**  
Ve, sa et di de 14 à 18 h.  
Jusqu'au 4 décembre

---

- Morat Galerie Ringmauer**  
**7 artistes**  
Me à ve de 14 à 18 h.,  
sa de 14 à 17 h., di de 10 à 12 h.  
et de 14 à 17 h.

---

- Galerie de la Cathédrale**  
**C.C. Olsommer 1883-1966**  
**Claude Morin**  
verres soufflés  
De 14 h. 30 à 18 h. 30, di de 10 h. 30 à 12  
h., lundi fermé.  
Jusqu'au 17 décembre

- La Clef du Pays, rue des Epouses**  
**Crêches suisses**  
Tous les jours, dimanche fermé

---

- Avry-Art**  
**Lithographies originales de grands**  
**peintres contemporains.**  
Du 2 au 31 décembre

---

- Tavel, Musée singinois**  
**Marionnettes de Fribourg**  
collection  
Samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.  
Jusqu'au 26 février

---

- Galerie du Bourg**  
**Dali**  
**Lithographies, gravures**  
**et sculptures**  
Du ma au sa de 10 à 19 h., di de 10 à  
13 h.

---

- Atelier-Galerie JJ Hofstetter**  
**Les pages d'un livre: Traces**  
**Lithographies originales de**  
**Yvonne Duruz**  
Du 2 au 8 décembre, de 9 h. à 12 h. et de  
15 h. à 18 h. 30, fermé dimanche et  
lundi.

---

- Vitrine Fri-Art**  
**Christian Herzog**  
Jusqu'au 11 décembre

---

- Farvagny-le-Petit:**  
**Atelier Francine Martin**  
**Vital Simonet**  
gravures  
**Jean-Marie Baeriswyl**  
photos  
**Liliane Biolley**  
poterie  
De 14 h. à 17 h., mercredi fermé

---

- Villars-les-Joncs**  
**Artcurial**  
**Exposition de Noël**  
Lu-je de 16 h. à 18 h., samedi de 14  
h.  
à 17 h.  
Jusqu'au 20 décembre

---

- Hors du canton**  
**Soleure, Locanda Fiorentina**  
**Beat Fasel**  
Jusqu'au 31 décembre

---

- Zurich, Galerie Commercio**  
**Exposition collective dont**  
**Jean-Marc Schwaller**  
Jusqu'au 3 janvier

---

- Avenches, Galerie du Paon**  
**Exposition de Noël**  
Je-ve-sa-di de 14 h. à 18 h.  
Jusqu'au 18 décembre

# Galerie Artcurial à Villars-les-Joncs

## Valeurs sûres et bon goût

La jeune galerie de Villars-les-Joncs ouvre ses portes plus souvent pour son exposition de Noël. Il sera ainsi plus facile aux collectionneurs des objets qu'elle édite d'y aller voir.



Le choix est grand puisqu'il ne compte pas moins de 110 objets signés des créateurs les plus connus de ce temps. Car, on le sait, Artcurial n'accorde sa confiance qu'aux artistes consacrés. C'est à eux qu'elle s'adresse pour enrichir la collection déjà grande des œuvres sûres que le public amateur peut acheter sans crainte de les voir perdre leur valeur, sans crainte de se tromper dans son appréciation.

Une «petite muse» en bronze argenté ou doré signée Giorgio de Chirico n'est discutable que parmi les spécialistes grincheux; posée sur une étagère ou dans l'angle d'un boudoir, elle fait forcément son effet; elle prouve qu'on a bon goût tandis que son prix bas dû au tirage limité permet d'en acheter d'autres et de se constituer une galerie familiale où seront réunis des lithos et des vases de Sonia Delaunay, un nu ailé de Man Ray, une colonne multicolore de Rougemont sur un tapis conçu par le même artiste, une boîte en porcelaine bleue et blanche ou une coupe d'Alicia Penalba, un coffret en bronze doré de Pomodoro, un pot à tabac de José-Luis Sanchez, une tête bandée ou un torse d'Igor Mitoraj, la tête de l'été de Berrocal d'après les tableaux d'Arcimboldo ou sa colombe articulée intitulée «Paloma-Jet».

Quant aux bijoux, plusieurs des 11 artistes présents en ont conçu quelques-uns avec évidemment la palme aux délicieuses choses de Claude Lalanne.

Tout, on le voit, peut faire l'objet du culte d'un collectionneur confiant dans le bon goût d'Artcurial. Car ici l'art n'est plus une aventure mais bien une sécurité à ajouter à un cadre de vie où tout est luxe, calme et (peut-être) volupté. (bg)



«Solitaire», bronze patiné de Man Ray.

## Sept artistes au château de Marly-le-Petit

# Si vos pieds vous faisaient la gueule?

Parmi les sept artistes réunis par M<sup>me</sup> de Weck pour sa dernière exposition, les visiteurs auront l'heureuse surprise de découvrir dans un petit cabinet du premier étage «Les grands pieds et les petites gueules» des célébrités françaises et internationales de ce temps, croquées avec malice par Ruben Lopez, caricaturiste vénézuélien établi à Paris depuis dix ans. «Imaginez qu'un jour vos pieds vous fassent la gueule! Qu'ils n'aillent plus là où vous voulez! Que vous en perdiez le contrôle!... Ils les prennent à bras le corps, les célébrités, leurs pieds; et les candidats à la présidence, comme les ministres en exercice, n'ont plus rien à cacher! De même que Brejnev et Reagan, Picasso, Hitckcock, Chaplin et les Marx Brothers!»

### Univers hermétique

Si Ruben Lopez fut découvert dans les couloirs de l'Unesco, Dietrich Schuchardt le fut dans les labyrinthes d'Art 83, à Bâle et aussitôt invité à envoyer ses dessins et gravures à Marly. Ce qu'il fit

sans tarder et c'est ainsi que le visiteur peut essayer de pénétrer dans son univers hermétique où s'entremêlent les trois règnes, où l'oiseau se confond avec le chasseur, où l'insecte devient fleur, la feuille, grenouille ou crapaud, le trignon de la pomme objet magique. Ces gravures travaillées avec une minutie héritée de Dürer (que l'artiste avoue avoir copié patiemment avant de trouver son propre style), rehaussées à la main (!) de couleurs insistantes, visent non à plaire mais à fasciner le spectateur qui, s'il accepte le jeu, sera entraîné dans un monde plus onirique, cauchemardesque ou même médiéval que sur-réaliste.

Citons enfin Robert Ackermann qui grâce à son métier de relieur a pu aller sept fois enseigner son art au Mont Athos d'où il a ramené les secrets des icônes inscrites depuis le IX<sup>e</sup> siècle dans le Livre des moines, rite de fabrication calqué sur les sept jours de la création du monde et qui n'a pas changé du cèdre sec à la laine qu'on y colle et à l'œuf qu'on y mélange aux couleurs de base canoniques. Il expose ses propres icônes dans une des salles du château ainsi que des gouaches. Quant aux autres objets réunis pour cette exposition, nous laissons aux visiteurs la surprise de la découverte. (bg)

Jusqu'au 4 décembre.

### NOS FÉLICITATIONS



## Nonagénaire à Sévaz

C'est un villageois dont l'existence tout entière fut axée sur le dévouement en faveur des siens et de la communauté qui fête ces jours, à Sévaz, son 90<sup>e</sup> anniversaire. Il s'agit de M. Michel Singy, né un 1<sup>er</sup> décembre, père d'une belle famille de 11 enfants dont 6 sont encore en vie. Instituteur à Russy puis à Bussy où il prit sa retraite en 1950, M. Singy présida naguère le Conseil de paroisse et dirigea le chœur mixte. Titulaire de la médaille Bene Merenti, parrain du drapeau de la Cécilienne, ce citoyen exemplaire par sa droiture et sa bonté supporta avec un admirable courage d'écrasantes épreuves. Veuf depuis 1967, il perdit encore cinq enfants dont l'abbé Paul, ordonné prêtre en 1954, décédé l'année suivante déjà. GP



(Photo Lib./GP)

PUBLICITE

**SEMAINES CHINOISES**  
avec LAU WAI KEUNG, chef de cuisine  
dans nos deux restaurants  
à Fribourg, place Georges-Python

**PLAZA snack** **CHALET SUISSE**

actuellement  
Réservations: tél. 037/22 83 06

美味中國菜

VITE DIT

- Succès professionnels. - Domini- que Philot, professeur au Conservatoire, vient de passer, avec les félicitations du jury, son diplôme de virtuosité de guitare classique, à l'Institut de Ribeaupierre, Ecole normale de musique à Lausanne. Ce diplôme vient couronner des études effectuées dans la classe du maître Jacques Huber, disciple d'Andrès Segovia. (Ip)
- Récemment M. Aldo Egger, de Guschelmuth et Schmitt, domicilié à Marly, a subi avec succès son examen de médecine à l'Université et à l'hôpital de l'Île de Berne. (Ip)

## Projet de nouvelles transversales ferroviaires Oui, mais... fribourgeois

En réponse à une procédure de consultation émanant du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, le Conseil d'Etat fribourgeois s'est dit favorable à la réalisation des nouvelles transversales ferroviaires (NTF). Il estime, en effet, qu'une telle infrastructure est de nature, d'une part, à résoudre en partie les difficultés que la Suisse connaît en matière de trafic à moyenne et longue distance et, d'autre part, à renforcer les communications entre les différentes régions du pays.

Le Conseil d'Etat a cependant émis un certain nombre de réserves au sujet du rapport qui lui a été soumis. Constatant que la réalisation des NTF devait reposer sur un plan directeur couvrant l'ensemble du territoire, il a eu le sentiment que les experts s'étaient préoccupés en priorité des difficultés surgissant sur la ligne Bâle-Berne, sans se soucier de la nécessité d'assurer des liaisons rapides sur les deux axes principaux du pays, à savoir l'axe est-ouest et l'axe nord-sud. Il juge indispensable d'intégrer les NTF dans une conception globale européenne des transports par chemin de fer.

Une autre remarque du Conseil d'Etat a trait aux indemnités qui seraient versées aux agriculteurs au cas où ceux-ci devraient céder une partie de leurs terres pour la construction des NTF. Le Gouvernement fribourgeois estime que le rapport ne donne guère d'indications précises sur l'étendue de



l'indemnisation qui interviendra dans le secteur de l'agriculture, qui a déjà eu à pâtir de la construction des routes nationales.

### Optimisme exagéré

Selon le Conseil d'Etat, le rapport des experts semble trop optimiste quant à la rentabilité effective des NTF, du moins à court et moyen terme. D'autre part, il ne contient pas de véritable appréciation des disparités régionales que les NTF entraîneront dans le pays. Le Conseil d'Etat n'admettrait pas que, sitôt achevée la NTF entre Bâle et Berne, on décide finalement d'abandonner la suite du programme pour des raisons financières. Il relève, en outre, que les NTF ne sauraient porter une quelconque atteinte au trafic régional.

Le tracé des NTF en lui-même n'appelle pas de remarque fondamentale de la part du Conseil d'Etat, si ce n'est que les atteintes à l'environnement devront être limitées dans la mesure du possible. Enfin, le Gouvernement relève avec satisfaction que les NTF traversent le territoire fribourgeois et que les trains circulant sur cette ligne rapide s'arrêteront à Fribourg.

(Com./Lib.)

## Modification de l'imposition sur le chiffre d'affaires

### Les avis divergent

Dans le cadre d'une procédure de consultation, le Conseil d'Etat fribourgeois a donné son avis au Département fédéral des finances et des douanes au sujet du rapport final de la Commission d'étude pour la révision de l'imposition du chiffre d'affaires.

Après avoir lui-même organisé une consultation à l'échelon cantonal, le Conseil d'Etat a répondu au Département fédéral des finances et des douanes que les avis recueillis divergeaient assez sensiblement. Cependant, poursuit le Conseil d'Etat, la majorité d'entre eux tendent à considérer les propositions formulées comme une possibilité d'amélioration du système actuellement en vigueur.

Du point de vue économique, écrit le Conseil d'Etat, nous estimons qu'une révision de l'imposition du chiffre d'affaires (ICHA) se justifie. La conception de l'ICHA n'a pas subi de modification essentielle depuis 1941. Par contre, des majorations successives sont intervenues, qui ont eu pour conséquence de rendre plus sensibles les effets de distorsion de la concurrence.

## Formation continue

### On recense

Pour savoir à quoi en était la formation continue dans le canton de Fribourg, la Direction de l'Instruction publique et des affaires culturelles a adressé un questionnaire à toutes les associations et institutions concernées. A l'heure actuelle, plus de 470 adresses ont été recueillies et mises sur ordinateur, pour permettre une analyse approfondie de la situation.

Le Conseil d'Etat a institué, en mars dernier, une commission de la formation continue. Cette commission a pour mandat, entre autres tâches, d'établir un état de la situation de la formation continue dans le canton. Elle prendra en considération aussi bien la formation continue professionnelle (recyclage, perfectionnement, reconversion, réinsertion) que la formation continue générale (culture générale, loisirs, détente). La commission souhaite connaître tous les cours professionnels et autres, ouverts au public, dans le but de fournir des renseignements utilisables directement par l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle.

(Com./Lib.)



Lors de ses séances des 22 et 28 novembre 1983, le Conseil d'Etat fribourgeois a nommé:

M. Stefan Baeriswyl, à Tavel, commissaire civil du 4<sup>e</sup> cercle (partie alémanique du canton); M. Henri Beaud, à Grandvillard chef de la section militaire de Grandvillard; M. Michel Kolly, à Praroman, chef de la section militaire de Praroman; M. Alfons Rappo, à Schmittin, chef de la section militaire de Schmittin; M. Jacques Sottas, à Villarod, chef de la section militaire de Villarod.

● Il a accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de: M. Pierre Hogg, à Fribourg, en tant que taxateur des bâtiments du district de la Sarine; M. Jacques Progin, au Pâquier, gendarme de la police cantonale.

● Il a fixé: les indemnités dues aux membres des commissions de l'Etat.

● Il a pris acte du montant à répartir sur la part aux bénéficiaires de la Loterie romande qui se monte à 213 455 fr.

● Il a autorisé les communes de Chérens, La Corbaz et Cormagens, Dirlaret et Sévaz, à procéder à des opérations immobilières.

(Com./Lib.)

## Budget 1984: un équilibre qui n'efface pas les soucis La fin du «bas de laine»

L'époque du bas de laine est révolue pour la ville de Fribourg. Place aux investissements! «Nous préférons investir, quitte à ne plus épargner» a lancé le syndic Claude Schorderet alors que le grand argentier communal Pierre Boivin expliquait: «Nous nous efforçons d'assurer l'équilibre du budget au détriment de la capacité d'épargne»; une capacité qui, en dix ans, est tombée de 26% à 7% environ du budget total de la ville. Un budget que six des neuf conseillers communaux présentaient hier matin à la presse à l'heure du café-croissant. Le budget pour 1984 est équilibré: 965 francs d'excédent de recettes pour un total des charges de 98 116 325 francs. Mais cette situation financière saine (Fribourg, avec quelque 17 millions de francs de dettes est l'une des villes suisses avec l'endettement par habitant le moins élevé) n'estompe pas les problèmes de demain: stagnation des recettes fiscales, augmentation des charges imposées par les lois aux communes, difficultés de faire partager aux voisins les charges d'infrastructures dont les communes périphériques de la capitale profitent aussi. Enfin, selon une expression de Pierre Boivin, dans «une présentation pimpante», un budget qui se veut «transparent».

Par rapport au budget 1983, celui de 1984 accuse une augmentation des charges de 3,3 millions de francs. Certaines de ces dépenses supplémentaires sont engendrées par des décisions politiques, des lois cantonales. Ainsi, au chapitre des écoles, par exemple: en 1978, la commune dépensait 6,858 mio dans ce domaine; 10,627 mio y sont aujourd'hui consacrés, soit une augmentation de 55%. Cela provient d'une loi votée par le Grand Conseil, explique Pierre Boivin, une loi qui modifie les critères de répartition des charges non plus selon le nombre d'enfants (en diminution à Fribourg), mais selon le chiffre de la population et la classification de la commune. «Nous avons estimé la charge supplémentaire provenant de la motion Delaquis, à l'origine de la loi, à quelque 2,8 mio» ajoute le syndic.

### Le bon dos de la commune

Autre exemple où la commune doit passer à la caisse: la formation scolaire des enfants invalides. «Une répartition un peu plus critique et contestable» commente Pierre Boivin car, «la répartition des frais est de la compétence du Conseil d'Etat qui, lui, équilibre ses comptes». En 1978, Etat et commune prenaient, chacun de leur côté, six francs à charge; en 1981, la commune prend 10 fr., l'Etat 8 fr.; l'année suivante, la répartition passe de 15 fr. à 3 fr., s'accroissant encore en 1982 avec 21 fr. pour la commune et 4 fr. pour l'Etat. En dix ans, le montant à charge de la commune pour cette formation scolaire des enfants invalides a passé de 80 000 fr. à 562 000 fr.: une augmentation de 229%!

Autre exemple encore où la commune ne se sent plus alors «victime» de l'Etat mais isolée d'autres communes: la prise en charge du déficit des transports en commun de la ville. Une prise en charge qui coûtera en 1984,4 millions de francs à Fribourg! Fribourg qui, pour l'heure avec Villars-sur-Glâne, sont les deux seules communes à couvrir ce déficit; «alors que d'autres communes voisines, Tavel, Givisiez, Granges-Paccot, profitent des services des transports publics» explique Claude Schorderet, «sans compter également tous les visiteurs de malades à l'Hôpital cantonal qui utilisent une ligne largement déficitaire». En bref, un «gros souci» pour l'Exécutif communal qui voit le déficit des transports en commun augmenter d'année en année avec l'extension du réseau et l'augmentation de la cadence pour la desserte de certains quartiers. «Si la volonté réciproque d'arriver à un arrangement fait défaut, explique pour sa part Anton Cottier, le seul moyen de pression sera l'introduction d'abonnements différenciés pour indigènes et autres utilisateurs».

### Pont de la Poya: étudier l'impact

Le budget 1984 comprend, pour la première fois, un budget d'investisse-



### Ce soir sur RSR 1

#### Billens en vedette

Les habitants de la petite localité glânoise de Billens raconteront ce soir leur village à Michel Dénériaz. C'est là en effet que l'émission qu'il anime, «Fête comme chez vous», fait escale ce jeudi. Le coureur cycliste Serge Demierre honorera de sa présence sa commune d'origine. (RSR 1, OUC 95 MHz)

(Com./Lib.)



amortis par les budgets d'exploitation futurs et pourront faire l'objet d'une demande de référendum facultatif. Ils concernent notamment, la reconstruction du kiosque de la route de Villars 22 (avec abri pour voyageurs des transports publics et WC), la rénovation de l'immeuble Gottéron 15-17 (troisième étape), la participation de la ville à la construction d'une piste d'athlétisme en matière synthétique au stade Saint-Léonard (800 000 francs), l'extension du réseau d'eau à la route de la Fonderie et les frais d'étude pour le pont de la Poya.

### Frais juridiques et référendums

Au chapitre des «imprimés et enveloppes», la commune prévoit un montant budgété à 35 000 francs: ce crédit, supérieur aux comptes 1982 et au budget 1983 doit couvrir cinq votations et élections «ainsi que les frais liés à d'éventuels référendums communaux». Un référendum communal unique coûte 30 000 francs!

Une nouvelle rubrique est prévue pour couvrir les frais d'études juridiques et avis de droit demandés à des spécialistes: 20 000 francs sont demandés au budget 1984. «La démocratie coûte cher, heureusement», commente Pierre Boivin, alors que Claude Schorderet explique que de nombreux règlements communaux doivent être mis à jour; un travail qui ne peut être demandé aux «juristes de la Couronne», les membres du Conseil communal étant trop occupés et pouvant être jugés et parties.

JLP

## La valse des mio

● Le budget de fonctionnement de la commune pour 1984 prévoit 89,5 mio de francs de charges contre 90,6 mio de produits. Dans l'ordre d'importance, l'Instruction publique coûte à la ville 30,9 mio, l'Edilité 15,1 mio, les Finances 15,0 mio, le Service social 10,5 mio. L'administration générale coûte, quant à elle, 2,352 mio de francs. Côté recettes, le dicastère des Finances rapporte 69,789 mio de francs.

● Au budget de fonctionnement, s'ajoute le budget des investissements qui prévoit des dépenses pour 8,620 millions de francs. Ces investissements se répartissent ainsi: 4,830 mio d'investissements propres (4 mio pour la première étape de rénovation de l'hôpital des

Bourgeois, 300 000 fr. pour la première étape de rénovation de la Maison de Justice – pour laquelle un message sera présenté au Conseil général dans le courant 1984 – 200 000 fr. pour les immeubles à Gottéron 15-17, 180 000 fr. pour la reconstruction du kiosque de la route de Villars et 150 000 fr. pour les frais d'étude pour le pont de la Poya). Outre ces investissements propres, la commune participe à d'autres réalisations pour un montant total de 3,790 mio de francs. Construction du home médicalisé de la Sarine pour 1,690 mio; halle omnisports de Sainte-Croix pour 820 000 fr, piste synthétique de Saint-Léonard pour 800 000 fr. et 480 000 fr. pour des ouvrages de Protection civile à Sainte-Croix.

(Lib.)

## Parking de l'hôpital des Bourgeois Ouverture samedi



C'est samedi, jour de la Saint-Nicolas, que sera ouvert au public le parking provisoire de l'hôpital des Bourgeois à Fribourg. D'une capacité de 130 places, ce parking est situé au haut de la route de l'Hôpital, entre les bâtiments universitaires de Miséricorde et l'ancien hôpital. Il fonctionnera selon le système des tickets (80 centimes pour 1 heure et demie) mais sera gratuit le jour de son ouverture, samedi 3 décembre prochain.

(Lib./Photo Lib./JLBi-a)

## LNA : Olympic bat sans gloire Lemania Morges 93-81 (48-38)

# Une absence durement ressentie

Privé de son meneur de jeu Marcel Dousse, souffrant du dos depuis le match de samedi à Lugano, Fribourg Olympic s'est imposé sans gloire hier soir à la salle de Sainte-Croix face à un Lemania Morges aussi faible que Lucerne. Disputant son plus mauvais match de la saison, la formation de l'entraîneur Rimac n'est jamais parvenue à sortir de cette grisaille, si bien que la rencontre fut médiocre et insipide durant quarante minutes interminables. Seuls les deux points doivent satisfaire les Fribourgeois car, à l'exception de Kelvin Hicks par moments, personne n'a réussi à montrer ses véritables qualités.

PAR MARIUS BERSSET

Il est vrai que le ton fut rapidement donné: durant les trois premières minutes, les Fribourgeois ne réussirent qu'un seul panier pour neuf tentatives. Tout cela sur un rythme de sénateur, d'autant plus que personne n'était capable de diriger la manœuvre. Avec un cinq de base inhabituel (Nicolas Hayoz, Goetschmann et Alt aux côtés des deux Américains) et privés de Dousse et de Briachetti, les maîtres de céans se retrouvèrent menés à la marque durant plus de quatorze minutes (8-12 à la 5e, 10-18 à la 7e et 19-20 à la 10e). Et comme Wiley mit plus de sept minutes pour inscrire son premier panier, il n'en fallait pas plus pour que le public s'ennuie. Les dernières minutes de la première mi-temps étaient pourtant à l'avantage des Fribourgeois, qui s'assuraient un écart qui allait finalement être décisif.

### Les limites des joueurs suisses

La deuxième mi-temps tourna à la plaisanterie: Lemania Morges déposa à deux reprises protêt, contestant les erreurs d'arbitres complètement dépassés par les événements. Victime des trois fautes en l'espace de quarante secondes en fin de première mi-temps, Mike Wiley n'allait pas tarder à quitter le terrain, à l'instar d'ailleurs de Briachetti et du Yougoslave Zivkovic. Trois titulaires se retrouvant sur la

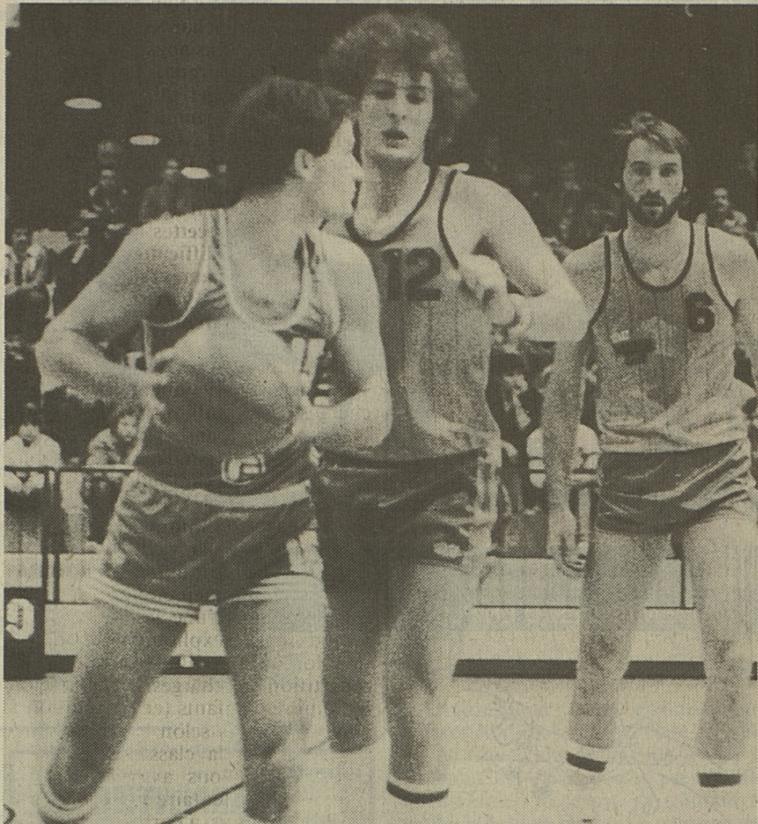
touche, les habitués remplaçants eurent alors l'occasion de jouer durant de longues minutes: ils montrèrent d'ailleurs leurs limites, perdant un nombre invraisemblable de balles en raison de passes imprécises ou de précipitation.

Finalement, seul Alphonse Rossier est parvenu à tirer son épingle du jeu, en cherchant à pénétrer dans la raquette adverse. Même si la réussite ne fut pas toujours de son côté, il a osé prendre des initiatives, au contraire de ses coéquipiers souvent paralysés par la peur de mal faire. Kelvin Hicks, en échappant au marquage de son adversaire et en se présentant seul sous le panier, assura la victoire de son équipe. Il est vrai que Fribourg Olympic n'a pas été trop inquiet durant cette deuxième mi-temps, même si Lemania ne compta un instant que trois points de retard (51-54 à la 25<sup>e</sup> minute). Dans cette grisaille, il aurait fallu un meneur de jeu qui sache imprimer un certain rythme à la rencontre. L'absence de Marcel Dousse a donc été durement ressentie mais elle n'excuse tout de même pas la faible prestation de la plupart des acteurs. Lorsqu'on ne réussit pas le 50% de ses essais à domicile, il faut y voir une certaine médiocrité.

### La commission des arbitres en cause

Les arbitres ont commis beaucoup d'erreurs au cours de ce match. La médiocrité était donc au rendez-vous à tous les niveaux. Nous ne tiendrons pas tellement rigueur aux deux directeurs de jeu, deux jeunes qui font leurs premières armes au plus haut niveau. Mais que penser de la commission des arbitres qui les a désignés pour cette rencontre qu'elle a jugée sans importance? Ce n'est pas comme cela qu'ils seront en mesure de progresser et cela ne va pas relever le niveau de l'arbitrage en Suisse. Il eût été préférable de placer un jeune avec un chevronné, comme les entraîneurs font avec leurs joueurs afin qu'ils acquièrent une certaine expérience. La Commission fédérale des arbitres n'aurait jamais osé désigner de tels arbitres pour siffler un match au sommet. Elle n'a pas le droit non plus de se moquer des équipes, comme cela fut le cas hier soir.

Le basketball n'est pas ressorti



Alphonse Rossier (à gauche), qui sut prendre ses responsabilités, cherche un partenaire pour échapper au marquage de Ruffli (12). A droite: Krstulovic.

(Photo Jean-Louis Bourqui)

grandi de cette confrontation: certes, il ne fallait pas s'attendre à des exploits, mais il faut tout de même avoir un certain respect du public...

**Fribourg Olympic:** Zahno 4 (2 sur 6, 3 rebonds), Hicks 25 (9 sur 14, 7 sur 8, 21), Alt 12 (5 sur 14, 2 sur 3, 3), Goetschmann 6 (3 sur 7, 2), N. Hayoz 4 (2 sur 10, 1), Wiley 17 (8 sur 17, 1 sur 1, 3), Briachetti 10 (5 sur 11, 3), Rossier 15 (6 sur 13, 3 sur 8, 4), Maillard et Rouiller ne sont pas entrés. 92 tirs tentés, 40 réussis (!), 13 coups francs sur 20, 40 rebonds, 22 fautes.

**Lemania Morges:** Franchina 0, Schreiber 7 (2 sur 5, 3 sur 6, 3), Krstulovic 28 (11 sur 19, 6 sur 14, 18), Zivkovic 13

(5 sur 10, 3 sur 4), Bornoz 18 (9 sur 17, 2), Dietrich 4 (2 sur 5, 1), Girard 5 (1 sur 3, 3 sur 8), Ruffli 6 (3 sur 4, 3), Comandini 0 (0 sur 1), 64 tirs, 33 réussis, 16 coups francs sur 32, 27 rebonds, 21 fautes.

**Notes:** salle de Sainte-Croix, 500 spectateurs. Arbitres: MM. Donet et Loye. Sortis pour cinq fautes: Wiley (23<sup>e</sup>) Zivkovic (26<sup>e</sup>) Briachetti (26<sup>e</sup>) et Ruffli (29<sup>e</sup>). Lemania dépose protêt aux 23<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> minutes pour erreurs d'arbitrage. Le protêt est confirmé après la rencontre. Fribourg Olympic sans Dousse et Dominique Hayoz blessés, Lemania Morges sans Revelly blessé.

M. Bt

## Lausanne bat Pully

Une surprise a été enregistrée lors de la dixième journée du championnat suisse de Ligue nationale A. En effet, Pully a été battu dans sa salle par SF Lausanne. Pour le reste, la logique a été respectée. Les résultats:

Champel - Nyon 69-87 (27-43). Vevey - Lucerne 123-58 (60-28). Momo - Lugano 86-95 (44-47). Fribourg Olympic - Lemania Morges 93-81 (48-38). Monthey - Vernier 87-83 (43-35). Pully - Lausanne 91-109 (48-57).

Classement: 1. Vevey 18 (+ 215). 2. Nyon 16 (+ 95). 3. Fribourg Olympic 14 (+ 136). 4. Lugano 12 (+ 39). 5. Monthey 12 (+ 13). 6. Lausanne 10 (+ 9). 7. Pully 10 (- 5). 8. Champel 10 (- 17). 9. Vernier 6 (- 20). 10. Momo 6 (- 63). 11. Lemania Morges 4 (- 135). 12. Lucerne 2 (- 268).

### CINQ MATCHES EN BREF

#### Champel-Nyon 69-87 (27-43)

Pavillon des sports. - 300 spectateurs. - Arbitres: Buset - Bauvoir.

**Champel:** Chabbe (2), Brandt (4), Kendrick (17), West (24), Lengenhager (6), Vine (10), Weber (2), Dosswald (2), Terrier (2).

**Nyon:** Charlet (8), Klima (8), Guy (30), Nussbaumer (2), Evans (29), Girod (8), Fischer (2).

#### Vevey-Lucerne 123-58 (60-28)

Galleries du Rivage. - 850 spectateurs. - Arbitres: Berner - Filletaz.

**Vevey:** Boylan (10), Stockalper (30), Etter (23), Porchet (6), Frei (6), Ruckstühl (2), Angstadt (32), Mani (6), Zollner (6), Genoud (2).

**Lucerne:** Duenner (4), Peter (6), Damjanovic (20), Djoric (14), S. Bolzern (2), Portmann (12).

#### Pully-SF Lausanne 91-109 (48-57)

Salle Arnold-Reymond. 700 spectateurs. Arbitres: Leeman - Roagna.

**Pully:** Pruitt (33), Pelli (6), G. Reichen (4), Diaz (14), Boston (34).

**SF Lausanne:** Rindone (12), Genin (2), Stockalper (27), Zali (20), Speicher (16), Billings (32).

#### Monthey-Vernier 87-83 (43-35)

Salle du Reposieux. 650 spectateurs. Arbitres: Pasteris - Petoud.

**Monthey:** Merz (8), Reed (32), Bufat (16), Grau (10), Edmonds (20), Givel (1).

**Vernier:** Fellay (14), Odems (16), Zeno (28), Adler (6), Monney (4), Nussbaumer (15).

#### Momo Basket-Lugano 86-95 (44-47)

Gimnasio Mendrisio. - 700 spectateurs. Arbitres: Bendayan/D'Illario.

**Momo:** Stoffel (10), Cedraschi (2), Dell'Acqua (6), McCord (21), S. Battistoni (3), Shultz (40), Petoud (4).

**Lugano:** Hood (17), Green (32), Heck (10), Noseda (4), Scubla (16), M. Ciotti (6), S. Ciotti (10).

### CYCLISME



#### Six Jours de Zurich

## Bonne affaire pour Gisiger/Freuler

L'américaine de 100 minutes qui figurait mercredi soir au programme des Six Jours de Zurich a été remportée, devant 5000 spectateurs, par les Suisses Urs Freuler et Daniel Gisiger devant les Allemands Schütz-Rinklin, qui furent les seuls à ne pas leur concéder un tour. Cette victoire a permis à la paire helvétique de remonter à la deuxième place du classement derrière Schütz-Rinklin.

Six Jours de Zurich, positions après l'américaine: 1. Horst Schütz-Henry Rinklin (RFA) 66 p. 2. Urs Freuler-Daniel Gisiger (S) 59. 3. Gert Frank-Hans-Henrik Oersted (Da) 40. - A un tour: 4. Gary Wiggins-Anthony Doyle (Aus-GB) 22.

## A l'entraînement, la Suisse s'impose en Algérie 2-1 (1-1)

# Un peu inespéré, mais mérité

### FOOTBALL



La Suisse a obtenu à Alger une victoire inespérée mais méritée pour le premier match de sa tournée africaine. Un but de Heinz Hermann réussi à moins de deux minutes de la fin lui a permis de battre l'Algérie par 2-1 (mi-temps 1-1).

Compte tenu de l'absence de plusieurs titulaires, on s'attendait un peu au pire face à une formation algérienne qui avait été la révélation du dernier «Mundial» et qui alignait la plupart des joueurs qui s'étaient illustrés en Espagne. La sélection helvétique, après une première mi-temps prudente, a pu se convaincre au cours de la seconde période que l'adversaire n'était finalement pas aussi redoutable que prévu. Elle a alors pris les choses en main et, après s'être créé plusieurs occasions, elle a enfin réussi à marquer pour obtenir un succès qui ne souffre guère de discussion.

### Hermann le meilleur

En défense, le sang-froid de Wehrli et son sens du placement ont été déterminants, comme d'ailleurs l'abattage de Egli et de In-Albon, dont la rigueur dans les contacts a impressionné les

attaquants adverses. En milieu de terrain, Heinz Hermann a accompli un travail énorme qu'il a réussi à ponctuer par le but de la victoire. Il fut vraiment le meilleur homme sur le terrain. A ses côtés, Ponte ne s'est fait remarquer que par intermittence mais chaque fois qu'il fut en possession du ballon, il sut en faire le meilleur usage. En seconde mi-temps, le remplacement de Koller par Perret a donné une plus grande stabilité à l'équipe, sur le plan défensif surtout.

En attaque, Jaccard a parfaitement réussi ses débuts internationaux. Il s'est fait l'auteur d'un but spectaculaire, à un moment où personne ne croyait plus aux chances de la Suisse. Il fut moins en vue en seconde mi-temps car il avait touché sur l'action qui a amené son but. C'est en boitant qu'il a quitté le terrain en seconde mi-temps pour céder sa place à Zaugg. Sutter, dans le rôle ingrat d'attaquant de pointe, s'est battu comme un beau diable, confirmant l'impression laissée lors de ses premières sorties internationales. Avec un minimum de chance, il aurait pu se faire au moins l'auteur d'un but.

### Prudence d'abord

L'équipe suisse, qui était arrivée à Alger par une température quasiment estivale, a trouvé des conditions plus habituelles au moment de son entrée sur la pelouse du stade du 5 Juillet. La température était en effet tombée à 12 degrés.

La rencontre fut abordée de façon assez prudente de part et d'autre. La

première action dangereuse devait être enregistrée après cinq minutes de jeu. Sur une balle perdue par Ponte, Madjer pouvait s'infiltrer sur le flanc droit. Mais son tir était trop enlevé. Cinq minutes plus tard, ce même Madjer perçait cette fois sur le côté gauche. Berbig, en s'y reprenant à deux fois, pouvait s'interposer.

Les Suisses tentaient de temporiser, de garder le ballon. A la 17<sup>e</sup> minute, ils réussissaient une bonne action collective ponctuée par un centre d'In-Albon que Sutter ne pouvait cependant pas exploiter.

A la 22<sup>e</sup> minute, Bencheikh perçait en position d'inter gauche et, malgré un angle très fermé, il parvenait à battre Berbig. Après cet exploit personnel de l'Algérien, les Suisses réagissaient. On notait notamment une bonne action avec tir de Wehrli et reprise de Sutter, qui obtenait un corner. La sélection helvétique allait récolter le fruit de ses efforts à la 35<sup>e</sup> minute lorsque le néophyte Jaccard résistait à une charge de l'imposant Kourichi. Le Servettien retrouvait le ballon après une talonnade de Koller et il battait le gardien algérien d'un tir sous la barre. Dans les dernières minutes de la première mi-temps, les Algériens reprenaient l'initiative des opérations. Fergani et Madjer bénéficiaient de deux occasions mais sans résultat, de sorte que le repos arrivait sur le score de 1-1.

### Une confiance croissante

A la reprise, les Algériens réussissaient un excellent premier quart d'heure et Assad était à deux doigts de porter la marque à 2 à 1 sur une erreur

de Lüdi. Au fil des minutes, cependant, les Suisses prenaient confiance en leurs moyens et ils se montraient dangereux à leur tour, comme à la 64<sup>e</sup> minute, lorsque Jaccard croisait un peu trop une reprise de la tête après un mouvement avec Perret et Sutter. A la 76<sup>e</sup> minute, Heinz Hermann et Sutter se gênaient et c'était encore une action qui ne donnait rien. Dans la même minute, lancé par Egli, Sutter tirait sur la barre transversale.

A quatre minutes de la fin, Heinz Hermann était stoppé irrégulièrement dans le carré de réparation adverse mais l'arbitre ne sifflait rien. Ce n'était toutefois que partie remise pour le joueur des Grasshoppers qui, à la 88<sup>e</sup> minute, démarqué par Sutter sur la gauche, adressait un tir inarrêtable qui donnait une victoire finalement méritée à la Suisse.

**Notes:** Stade du 5 Juillet à Alger. 25 000 spectateurs. Arbitre: Lacarne (Alg).

**Algérie:** Mouboub; Guendouz, Kouichi, Kourichi, Merzekane; Bencheikh, Fergani, Dahleb; Assad, Zidane, Madjer.

**Suisse:** Berbig; Wehrli; Lüdi, Egli, In-Albon; Koller, Hermann, Schällibaum; Sutter, Ponte, Jaccard.

**Buts:** 22<sup>e</sup> Bencheikh (1-0). 35<sup>e</sup> Jaccard (1-1). 88<sup>e</sup> Heinz Hermann (1-2). Avertissement à Egli (48<sup>e</sup>).

**Changements:** 46<sup>e</sup> Perret pour Koller, Tlemcani pour Dahleb, Bellouni pour Bencheikh. 76<sup>e</sup> Zaugg pour Jaccard. 77<sup>e</sup> Yahi pour Zidane.

**action**

# Noix 2.30

de Californie  
le paquet de 500 g

**FRAÎCHEUR  
PRIX  
QUALITÉ** **MIGROS**

**CREDIT SUISSE  
CS**

Etre le « deuxième homme » d'une succursale, ce n'est certes pas si mal mais il est temps maintenant d'être le premier!  
Faites dès à présent valoir vos connaissances bancaires

Si vous avez le flair des affaires, le sens des contacts et de la créativité, vous êtes sans doute le

## GÉRANT

qui convient à la succursale bulloise de la plus ancienne des grandes banques suisses. Ce poste requiert une connaissance approfondie de toute la technique bancaire. Age idéal: entre 30 et 40 ans.

Vous ne vous jetez pas à l'eau sans bouée, car nous avons prévu pour vous un stage à notre siège de Fribourg, ainsi qu'à Zurich, pour vous familiariser avec notre institut. Pour réussir, notre futur gérant doit être domicilié à Bulle ou, tout au moins, posséder de solides attaches gruéniennes.

Notre succursale bulloise s'ouvrira durant le deuxième semestre 1985, mais nous procéderons à l'engagement de notre futur collaborateur dans les mois à venir.

Les intéressés voudront bien adresser leurs offres, avec documents usuels, au **CRÉDIT SUISSE**, à l'attention de la Direction, **1701 Fribourg**. Toutes les offres seront traitées avec la plus grande discrétion.

17-821

On cherche

### SOMMELIÈRE FIXE

2 services, horaire 8 h.-16 h. et 16 h.-24 h. Congé tous les mercredis ainsi que 2 dimanches par mois.

☎ 037/24 34 80

17-2387

Confiserie - Tea-Room Carmen,  
1470 Estavayer-le-Lac

cherche tout de suite

### UNE SERVEUSE

Nourrie, logée. 2 services.

Fam. Ed. Brulhart  
☎ 037/63 10 20

17-1626

Urgent! Cherche

### UNE JEUNE FILLE

de 16-17 ans pour s'occuper d'un bébé de 5 mois, et pour préparer les repas de midi et du soir.

☎ 037/46 48 60 privé (jusqu'à 21 h.)  
☎ 037/46 10 46 prof.

17-51699



Restaurant L'Aiglon  
Steak House  
Le Guintzet  
1700 Fribourg

Fam. Jean-Marie Rosset

engage pour janvier 1984

### BON SOMMELIER ou SOMMELIÈRE

Pour rendez-vous:  
☎ 037/24 38 80

17-3002

L'Hôpital de la Gruyère, à Riaz (près Bulle)  
cherche pour début 1984

### UN(E) PHYSIOTHÉRAPEUTE

Nous offrons un travail varié au sein d'une petite équipe, en orthopédie, traumatologie, médecine, pédiatrie, obstétrique. Grâce à la N 12, liaisons rapides avec les grands centres (Berne, Lausanne).

Pour tout renseignement, prière de téléphoner au **029/3 12 12**, ou faire offres écrites à Hôpital de la Gruyère, administration, 1632 Riaz.

17-123720

### DEMANDES D'EMPLOI



Urgent!  
Nous recherchons pour postes stables ou temporaires:

**MAÇONS  
CARRELEURS  
PEINTRES EN BÂTIMENT  
FERBLANTIERS**

qualifiés

M. Dimitri Orphanos attend votre visite ou votre appel.

**ideal:db**  
Conseils en personnel  
☎ 037/22 50 13  
2, boulevard Pérolles  
1701 Fribourg

Cherche

### CHARPENTIER AIDE-CHARPENTIER

Bon salaire.  
Entrée à convenir.

Charpentes bois Gaiotto SA  
Estavayer-le-Lac  
☎ 037/63 33 88

17-52011

PARIS COIFFURE  
Praroman-le-Mouret

cherche

### COIFFEUSE pour dames ou AIDE-COIFFEUSE

Horaire à convenir  
☎ 037/33 11 33  
demandez M<sup>me</sup> Pugin

17-496

Little international company located in Fribourg is looking for a

### mechanical engineer

who will be trained as process engineer in pulp and paper industry. He will be called to travel in Europe part of his time. We require preferably a young man speaking fluently German, English and French. Please make your application with C.V. + requested salary to:  
S.W. Hooper SA, case postale 826,  
1700 Fribourg.

17-52029

Pour postes stables ou temporaires, engageons tout de suite ou à convenir

### MENUISIERS ET ÉBÉNISTES

qualifiés, pour pose ou ateliers. Lieu de travail: région Bulle-Romont. Salaire et prestations sociales modernes.

Pour tous renseignements, contactez  
**IDEAL JOB  
Conseils en Personnel SA,  
5, av. de la Gare, 1630 Bulle,  
☎ 029/2 31 15.**

17-2414



**LA LIBERTÉ**  
LE BOND DE L'INFORMATION



### Imprimerie Saint-Paul

Prospectus « TOUT MÉNAGE », publicité pour l'industrie et le commerce, sont notre spécialité

### Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

†

### Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur  
Gilbert Currat**

vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos messages, de vos dons de messes, ainsi que de vos envois de couronnes et de fleurs, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial à M. le docteur Rime, à la Société des buralistes postaux, section de Fribourg, à la Direction d'arrondissement postal de 1001 Lausanne, et à M. et M<sup>me</sup> Hubert et Madeleine Currat, à Bouloz.

La messe de trentième sera célébrée en l'église de Porsel, le samedi 10 décembre 1983, à 20 heures.

17-51888

†

### Souvenir

**André Verdon**  
1<sup>er</sup> décembre 1982 - 1<sup>er</sup> décembre 1983

A toi que nous avons tant aimé, nous disons merci pour le grand bonheur que tu nous as donné.

Nous ne t'oublierons jamais.

Repose en paix  
Ton épouse, tes enfants  
et petits-enfants

†

### Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur  
Sylvain Berset**

### Faire-part de deuil

**Imprimerie Saint-Paul  
Pérolles 42, Fribourg**

### Autres avis mortuaires en page 26

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs dons, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs, de couronnes, et leurs messages de condoléances.

Un merci tout particulier à M<sup>me</sup> Zwahlen, directrice de l'hospice de Cormondes, aux sociétés de chant et de musique.

L'office de trentième sera célébré en l'église paroissiale de Courtion, le vendredi 2 décembre 1983, à 19 h. 45.

17-52041

# Trois succès fribourgeois en première ligue La palme à Guin féminin

En première ligue nationale, chez les messieurs, on ne s'attardera pas sur les résultats conformes du week-end (les cinq premiers vainqueurs des cinq derniers) avec tout de même un set égaré inutilement par le VBC Fribourg en petite forme contre Aubonne, et par Meyrin face à Yverdon. Les regards sont déjà tournés vers les rencontres qui opposeront Ecublens à Fribourg et Veyrier à Morat, seul Meyrin jouant sur du velours contre Sion.

Chez les dames, la générosité des Singinoises a payé contre le Lausanne UC, leader intrinsèquement supérieur à toutes les formations venues à Guin. Ce succès n'est pas inutile dans la mesure où les Vaudoises n'ont pas fait le trou et ont devant elles un programme difficile face à Martigny et au rival local, VBC Lausanne. Guin opposé à Yverdon et Lancy est en position d'attente très favorable avant d'aborder le second tour.

## Guin féminin - Lausanne UC 3-2

(15-6/10-15/8-15/16-14/15-13)

Au moment où tout semblait perdu à la fin du 3<sup>e</sup> set, Guin a trouvé une ressource morale insoupçonnée pour faire par deux fois trébucher le leader en extremis. C'est dire que cette victoire est celle de la satisfaction pour Christian Marbach qui admet spontanément que la chance fut de son côté, mais que ses filles, parfaitement motivées, sont récompensées justement pour l'effort fourni. Intrinsèquement le LUC mérite sa place de leader et fut de loin la meilleure équipe rencontrée. Dans l'ensemble supérieur par sa vitesse de jeu, des variations de schémas qui ne sont pas courants en première ligue, avec des «courtes et des tendus», le LUC impressionnait. Passé la surprise du premier set, la machine vaudoise tourna rondement durant deux sets. Guin avait de la peine à suivre le rythme et se trouvait dépassé au bloc. Le 4<sup>e</sup> set demeura dans le même style de rencontre agréable avec des Fribourgeoises résistant bien à meilleures

qu'elles mais qui paraissaient prêtes à abdiquer au 4<sup>e</sup> set (3-8 puis 6-11). Marbach réussit alors le «truc» de la rencontre en demandant à ses joueuses, perdu pour perdu, de prendre des risques aux services. Le coach de Guin avait trouvé le point faible de l'adversaire. Sur des engagements appuyés de B. Schwaller en particulier, le LUC eut une relance moins évidente et se fit, la chance aidant, souffler le jeu. Au 5<sup>e</sup> set, la défense remarquable de Guin a tenu et le parcours presque sans faute en réception valut alors aux Singinoises sublimes de faire jeu égal et même de passer le leader sur le fil. Bonne opération pour Guin et pour l'intérêt du championnat. Toute formation peut être battue et un match n'est gagné qu'à limite du 5<sup>e</sup> set: l'échec contre Meyrin et la peine contre Lancy ont servi de leçon. Guin a su en profiter ce week-end.

## Fribourg - Aubonne 3-1

(13-15/15-3/15-7/15-4)

Facile vainqueur des Vaudois, le VBC Fribourg a laissé les spectateurs d'un match sans ambiance sur leur faim. Comme un mauvais cognac qui ne veut pas flamber, cette rencontre ne déboucha jamais sur des sommets: Aubonne, appliqué, ne pouvait pas beaucoup plus et Fribourg a peut-être droit à des circonstances atténuantes. Encore que, malgré l'absence d'Albricci pour raisons professionnelles, de Schluchin et Walle au service militaire, de Monteleone blessé qui réduisit la formation de Michel Fragnière à 7 joueurs, on s'attendait à mieux. J.B. Radi rappelé volontaire de dernière minute a mis beaucoup de bonne volonté pour tenir son rang, malgré un manque évident d'entraînement. On ne lui reprochera par conséquent pas un manque de cohésion compréhensible dans l'application des schémas. Echouant de peu au premier set, le coach du VBC Fribourg n'avait pas beaucoup de solutions pour trouver le remède dans ce match à gagner 3-0 et qui aurait dû être une formalité. Malheureusement pour Th. Soder qui fit les frais de l'opération, l'introduction de P. Schuwy s'avérait nécessaire. Remise en selle, l'équipe, sans disputer un grand match, s'imposa alors sans coup férir. L'absence d'un patron fut peut-être le plus largement ressentie. Sans Albricci, on ne vit ainsi pratiquement aucune attaque au centre, les «courtes» étaient rares et si tant Luond qu'Hertig se sont montrés relativement efficaces sur les ailes, ils le doivent pour beaucoup à l'absence du bloc vaudois. La défense trop naïve de ce dernier, s'est trop attachée à suivre les passeurs fribourgeois dans leurs évolutions. Petit match de petite cuvée qui laisse toutefois Fribourg avec dix points à l'affût des quatre leaders que sont Ecublens, Veyrier, Meyrin et Morat, tous avec douze points.

## Morat - Sion 3-0

(15-5/16-14/15-3)

Face à des candidats à la relégation, Morat se mit au diapason de son adversaire après un premier set nettement remporté. Et ce n'est qu'en extremis que la troupe du Lac évita le cadeau d'un set à l'adversaire au 2<sup>e</sup> jeu: pour avoir flirté avec la médiocrité, Morat faillit y laisser des plumes. Sentant son standing égratigné, Morat remit de l'ordre dans la maison et les Valaisans se virent totalement dépassés au 3<sup>e</sup> set. Comme pour Fribourg, l'explication avec les formations du bas de classement ne profite pas à la qualité de jeu et nuit même à l'image que l'on devrait avoir des têtes de séries. Pour Morat aussi, ce week-end marquera peut-être un tournant. L'explication directe contre Veyrier met en jeu la première place du classement et sera certainement d'une autre envergure.

## Championnat régional: recul des ténors

L'abondance de biens ne nous permet pas de grands commentaires. Les classements parlent d'eux-mêmes: certains clubs bien structurés dominent, alors que les ténors de l'année passée (Bulle et Tavel féminin) reculent sérieusement. Fribourg féminin est en

train de réussir un carton en 2<sup>e</sup> ligue, alors que chez les messieurs l'absence d'arbitres (un casse-tête dont les responsables de l'Association se seraient bien passé) fausse les données pour l'instant.

## Résultats

### Deuxième ligue

**Hommes:** Estavayer - Bulle 3-0, Marly - Fides 3-0, LTVS - Guin 1-3, Schmitt - Fribourg R.

**Dames:** Planfayon - Fides 0-3, Fribourg I - Guin II 3-0, Wünnwil - Bulle 3-0, Tavel - Avenches 3-1, Planfayon - Fribourg I 0-3.

### Troisième ligue

**Hommes:** Heitenried - Smile Treyvaux 3-0, Cormondes - Prez 0-3, Broc - Schmitt 2-3, Châtel-St-Denis - Chevrières 3-0.

**Dames A:** Ueberstorf - Boesingen 0-3, Marly - Schmitt 0-3, Guin - Tavel 3-0, St-Antoine - Cedra 3-0.

**Dames B:** Payerne - Chiètres 2-3, Cormondes - Fides 3-1, Prez - Morat 1-3, Morat - Chiètres 3-0.

### Quatrième ligue

**H A:** Rossens - Fribourg 3-1, Morat - Chiètres 3-1, Guin - Volero Morat 3-2.

**H B:** Payerne - Romont 3-0, Morat - Prez 3-0.

**H C:** Fides - Marly 2-3, St-Aubin - Avenches 0-3, Fribourg - St-Sylvestre 3-0.

**D A:** Wünnwil - Payerne 3-0, Rossens - Alterswil 3-0, Belfaux - Fribourg III 1-3.

**D B:** Romont - LTVS 3-2, Morat - Le Mouret 0-3, Treyvaux - Estavayer 0-3.

**D C:** Heitenried - Treyvaux 3-0, Fribourg - Bulle 3-1, Schmitt - Broc 3-0, Treyvaux - Fribourg 2-3.

**D D:** Montagny-Cousset - Chevrières 1-3, Le Mouret - Planfayon 2-3, St-Antoine - St-Ours 0-3, St-Ours - Le Mouret 3-0.

### Championnat juniors

**J H:** St-Sylvestre - Boesingen 0-3, LTVS - Bulle 3-0, Schmitt - Fides 3-0, Morat - Boesingen 3-1, Boesingen - Fribourg 3-2.

**J F 1L:** Cormondes - Marly 0-3.

**J F 2L:** Cormondes - Boesingen 3-1.

### Groupe B

**H:** Schmitt - Guin 0-3, Guin - Boesingen 3-0, Schmitt - Boesingen 0-3.

**F B:** Heitenried - Wünnwil 3-0, Schmitt - Wünnwil 1-3, Heitenried - St-Antoine 3-0, Guin - Wünnwil 0-3, Heitenried - Boesingen 3-0, Guin - Heitenried 0-3.

### Coupe fribourgeoise

**Hommes:** Fribourg III - St-Sylvestre 3-0, St-Aubin - Morat 3-1, Guin III - Payerne 3-0, Morat II - Schmitt 3-2, Bulle - Volero Morat 2-3.

**Dames:** St-Antoine - Le Mouret 0-3, Avenches - Bulle 0-3, Wünnwil - Schmitt 3-0.

### Classements

#### Première ligue nationale

**Hommes:** 1. Ecublens 7/12 (18-4); 2. Veyrier GE 7/12 (19-5); 3. Meyrin 7/12 (18-5); 4. Morat 7/12 (18-7); 5. Fribourg 7/12 (17-8); 6. Yverdon 7/4 (11-16); 7. SSO 7/4 (7-18); 8. Sion 7/2 (7-19); 9. Aubonne 7/2 (7-20); 10. Lancy 7/0 (1-21).

**Dames:** 1. Lausanne UC 6/10 (17-6); 2. Martigny 6/8 (15-8); 3. Lausanne VBC 6/8 (15-10); 4. Guin 6/8 (15-12); 5. Meyrin 7/8 (18-15); 6. Montreux 6/6 (13-13); 7. Lancy 6/4 (8-16); 8. Yverdon 7/2 (9-20); 9. Chénois 6/2 (7-17).

#### Championnat régional

##### Deuxième ligue

**Hommes:** 1. Guin 6/12 (18-2); 2. Schmitt 5/8 (13-5) 2,6; 3. LTVS 6/8 (13-6) 2,16; 4. Fribourg II 4/6 (9-6); 5. Marly 6/4 (7-12) 0,58; 6. Fides 6/4 (7-13) 0,53; 7. Estavayer 6/2 (4-12); 8. Bulle 6/0 (2-18).

**Dames:** 1. VBC Fribourg 6/12 (18-0); 2. Fides 5/8 (12-5) 2,4; 3. Guin II 5/8 (12-7) 1,7; 4. Avenches 5/6 (12-9); 5. Planfayon 6/4 (8-13); 6. Wünnwil 5/2 (7-12) 0,58; 7. Tavel 5/2 (5-13) 0,38; 8. Bulle 5/0 (0-15).

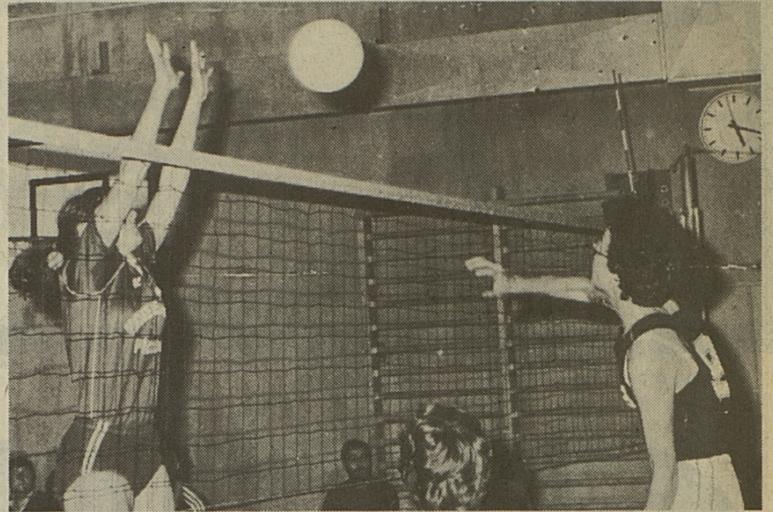
##### Troisième ligue

**Hommes:** 1. Cormondes 6/10 (15-3); 2. Prez-vers-Noréaz 5/10 (15-3); 3. Châtel-St-Denis 4/6 (9-5); 4. Chevrières 6/6 (11-12); 5. Schmitt II 6/4 (11-15); 6. Heitenried 6/4 (8-13); 7. Broc 6/2 (6-17); 8. Smile Treyvaux 5/2 (6-14).

**Dames A:** 1. Guin III 5/8 (14-3); 2. Schmitt 5/8 (13-6); 3. Boesingen 5/8 (12-5); 4. St-Antoine 5/6 (10-8); 5. Cedra 5/4 (9-10); 6. Marly 5/4 (6-12); 7. Tavel 5/2 (4-14); 8. Ueberstorf 5/0 (3-15).

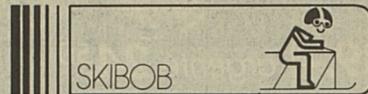
**Dames B:** 1. Morat 5/10 (15-2); 2. Cormondes 5/6 (12-10); 3. Payerne 4/6 (9-9); 4. Chiètres 4/4 (8-9); 5. Cedra I 4/2 (6-10); 6. Prez-vers-Noréaz 4/2 (6-11); 7. Fides II 4/2 (5-10).

J.P.U.



En battant Lausanne UC, les joueuses de Guin (à gauche) ont préservé l'intérêt du championnat. (Photo Hertli)

# A nouveau une Coupe du monde à Bellegarde



Organisateur des championnats suisses de skibob en 1982 et de la finale de la Coupe du monde en 1983, le Skibob-Club de Fribourg, présidé par Jean-Daniel Renevey, va poursuivre sur sa lancée en mettant à nouveau sur pied la saison prochaine une épreuve de la Coupe du monde à Bellegarde. C'est le principal enseignement tiré de l'assemblée annuelle du club avec l'organisation d'une course populaire à Moléson, la promotion de jeunes dans le cadre national et la présence de plusieurs Fribourgeois au comité de la Fédération suisse.

Malgré le coup dur de cette année avec l'accident mortel du Tchèque Sevcik, qui demeure inexplicable et mystérieux puisque les conditions de course et l'organisation étaient parfaites, comme le témoignent le rapport de police et le jugement du juge d'instruction, le Skibob-Club de Fribourg va à nouveau organiser une épreuve de Coupe du monde. Bellegarde se prête fort bien pour ce genre de compétition et cette épreuve, couplée avec des manches de Coupe de Suisse (deux géants), se déroulera les 27, 28 et 29 janvier prochains. Une descente et un géant sont au programme. D'autre part, soucieux du développement de ce sport, le club fribourgeois, en collaboration avec la Fédération suisse, organise à Moléson le 11 mars une course

populaire de skibob ouverte à tout le monde. Le club met à disposition moniteurs et skibobs.

## Deux jeunes dans les cadres

L'activité du club ne se résume pas seulement à d'importantes organisations. Il fait un effort tout particulier pour former des jeunes. Ainsi, après le départ de Charly Demierre pour raisons d'études, deux jeunes du club font partie du cadre national, soit Sylvie Pasquier, qui était d'ailleurs déjà dans le cadre la saison passée, et Eric de Goudron, un jeune de 15 ans. D'autre part, trois Fribourgeois siègent à la Fédération, soit Maria et Yvan Pasquier, et Bobby Combrat, sans oublier Isabelle Marti, qui a également porté les couleurs du club. Et quand on saura encore que le club fribourgeois dispose de six professeurs brevetés, on peut se rendre compte du travail effectué.

Faisant un retour sur la saison écoulée, il fallut se rendre à l'évidence que les résultats étaient maigres. En raison des mauvaises conditions, la plupart des compétitions ont dû être annulées. Ainsi, pour la première fois depuis 1968, les championnats suisses n'ont pas pu avoir lieu. D'autre part, la Fédération suisse va introduire cette année un test d'or et un test d'argent.

Enfin, les membres purent constater que la situation financière était saine, les frais d'organisation d'une épreuve de Coupe du monde ayant été couverts. M.Bt

## Deuxième manche du championnat fribourgeois d'épée

# Un nouveau tireur s'impose



Décidé à frapper un grand coup cette année, maître Thiébaud se trouve actuellement et logiquement en tête du classement général épée et fleuret du championnat fribourgeois.

La tâche n'est cependant pas aisée, de par la forte opposition de tous les prétendants au titre, en commençant par un nouveau venu, transfuge de la salle de Neuchâtel, Quillet. Ce dernier s'est brillamment adjugé la seconde manche du brassard et ce, devant Thiébaud justement. Ce tireur apporte par son style un complément très important à nos épéistes fribourgeois, tirant parfois d'une manière trop tactique et pas assez technique. Par son jeu simple, construit et efficace, il pose à tous de nombreux problèmes.

Deuxième au classement général, le champion suisse junior 1983, Ducotterd, semble bien décidé à jouer jusqu'au bout la carte gagnante. Il doit toutefois veiller d'une manière extrêmement attentive à son suivant immédiat, rival et camarade, Schüler. Champion fribourgeois junior 1983, Schüler sait, quand il faut, faire preuve de talent et il faut toujours compter sur lui pour une place dans les trois ou quatre premiers.

Schlunke, champion fribourgeois au fleuret 1983 et troisième de la manche, se remet à l'escrime après quatre mois

d'armée. Il a perdu cette saturation d'escrime qui, au mois de juin, le handicapait énormément dans les tournois internes et les compétitions internationales. On sent à nouveau en lui la «rage de vaincre» indispensable à la victoire.

**Résultats de la deuxième manche:** 1. Quillet, 89 pt. 2. Thiébaud, 80 pt. 3. Schlunke, 75 pt. 4. Schüler, 74 pt. 5. Ducotterd, 67 pt. 6. Kolly, 56 pt. 7. Blanchard, 46 pt. 8. Wagner, 37 pt. 9. Spatz, 23 pt. 10. Ducotterd J., 12 pt. **Classement général après deux manches:** 1. Thiébaud, 130 pt. 2. manches. 2. Ducotterd, 114 pt. 2 m. 3. Schüler, 111 pt. 2 m. 4. Quillet, 89 pt. 1 m. 5. Schlunke, 75 pt. 1 m. 6. Kolly, 56 pt. 1 m. 7. Blanchard, 46 pt. 1 m. 8. Wagner et Donzallaz, 37 pt. 10. Spatz, 1 m. 23 pt. 11. Largo, Opt. 1 m.

## A relever

Dans les tournois d'épée à l'extérieur, trois résultats fribourgeois méritent d'être relevés. Tout d'abord à Genève, au Tournoi international d'épée, le 8<sup>e</sup> rang de Carrard et le 13<sup>e</sup> rang de Donzallaz. Ensuite à Chaux-de-Fonds, au Challenge de la métropole ouvrière, le 6<sup>e</sup> rang de l'équipe Thiébaud/Carrard. Y.D.

● **Tennis.** - Sa victoire dans le tournoi de Toulouse a permis à Heinz Günthardt de faire un bond en avant au classement de l'ATP, dont le Tchèque Ivan Lendl reste leader. Le Zurichois a gagné huit places et il se trouve désormais au 25<sup>e</sup> rang.

## COUPE DE SUISSE



## Fribourg féminin: avec les honneurs

Recevant Jona-Rapperswil leader de première ligue nationale, les Fribourgeoises, en tête de la 2<sup>e</sup> ligue régionale ont été sorties de la Coupe de Suisse avec les honneurs. Alors que rien ne laissait prévoir un résultat de 3-2 (2-15 10-15 15-13 17-15 7-15) après 10 minutes de jeu où les Fribourgeoises n'eurent pratiquement pas voix au chapitre (réception défectueuse, attaque de l'adversaire rarement contrôlée), la rencontre présenta un autre visage dès le 2<sup>e</sup> set. A 10-10, on contesta même la décision de l'arbitre et des Fribourgeoises plus nerveuses abandonnèrent le 2<sup>e</sup> enjeu. Mais ce match de Coupe était lancé: avec cœur, et malgré une réelle infériorité technique (toujours en peine sur le service et par voie de conséquence en relance) la troupe de Monique Tâche, coachée habilement par Fr. Schlubb, ne s'en laissa pas compter et par deux fois fit une remontée sensationnelle de 8-13 à 15-13 et au 4<sup>e</sup> set de 7-14 à 17-15. Il faut dire que S. Tâche s'était pleinement retrouvée et que sa sœur Monique entra en compétition avec Anne Mugny pour la meilleure réussite aux services, lesquelles aussi mirent Jona en relatif échec. C'est avec plaisir que l'on relèvera la percée de Valérie Genoud et de Valérie Tâche. Vu l'importance de la rencontre, on comprend que pour tenir un tel résultat, le meilleur team devait être aligné sur le terrain. Ainsi, que S. Corminbœuf, D. von der Weid qui ont également fait une apparition, et toutes celles qui ont assuré le banc ne se découragent pas: leur tour viendra et l'exemple d'une telle rencontre ne peut être que bénéfique. Avec cette défaite, le canton de Fribourg perd son dernier représentant dans cette compétition dont on rappelle que la finale aura lieu à la halle de Sainte-Croix le 24 mars 1984. J.-P.U.

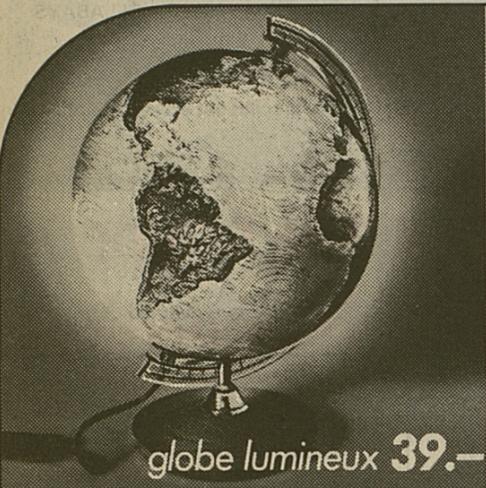
EN ACTION CETTE SEMAINE

Clémentines	kg	<b>1.50</b>			Tomates du Maroc	1 <sup>er</sup> choix	kg	<b>1.65</b>
	kg p.pl.	<b>1.35</b>	Beurre de cuisine	<b>2.50</b>				
			250 g					
Pommes Boskoop	kg	<b>1.90</b>	Lait UP	<b>1.30</b>		par carton env. 6 kg	kg	<b>1.40</b>
	kg p.c.	<b>1.80</b>	litre					<b>3.-</b>
					Endives françaises		kg	

BEAUMONT

MARCHÉ GAILLARD

MARLY



globe lumineux **39.-**



argenté **24.50** **59.-**



écharpe en cashmere **29.-**  
gants en cuir **26.50** **21.50**



pullover pour garçons **25.50/29.-**



pullover avec paillettes **59.-**  
Lambswool



veste pour messieurs **198.-** **238.-**



radio-cassettes stéréo, 4 ondes **9.80**  
**12.50**  
**4.90**  
**2.90**



porcelaine



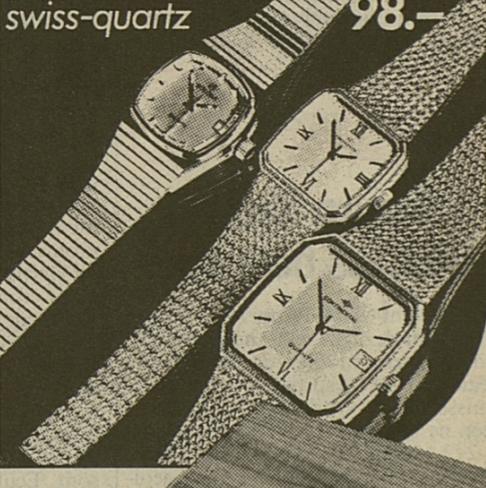
chemise **16.50**



nappe et serviettes **26.50**



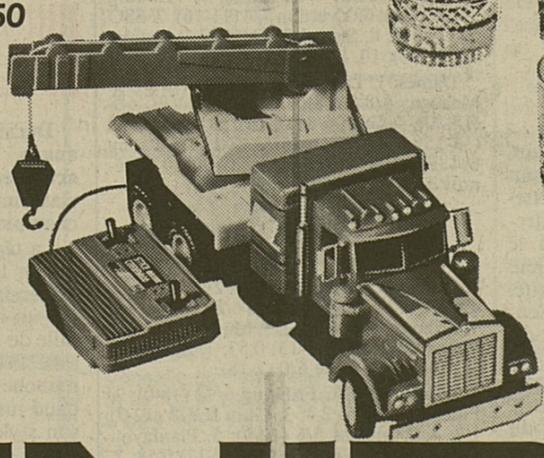
service à whisky **39.-**  
cristal de plomb



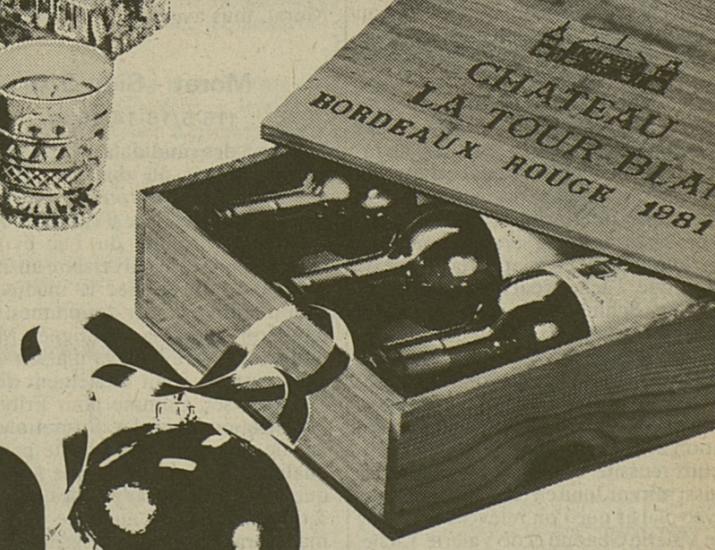
swiss-quartz **98.-**



**198.-**  
500 W-Electronic 2 vitesses



camion téléguidé **24.50**



Bordeaux 1981  
caisse à 3 bouteilles **24.50**

**UNIP**

N'attendez pas le dernier moment pour apporter vos annonces

IMMOBILIER

TENTLINGEN - UFEM BÄRG

Nach Übereinkunft in schönem, ruhigem Villenquartier, 6 Min. von Freiburg zu vermieten:

5½-Zimmer-Wohnungen

in neu erstelltem 6-Familien-Haus

AUSBAUPROGRAMM:

- Netto Wohnfläche 107 m<sup>2</sup>
- Separates WC
- Grosse Essküche
- Grosse Balkone
- Elektro-Fussbodenheizung
- In allen Zimmern Spannteppiche
- Mietzinse: Fr. 1035.-, ohne NK.
- Bezugsbereit ab Dezember 1983.

Mietinteressenten melden sich bitte unter folgenden Tel. Nummern:

Bürozeit: ☎ 065/52 65 23  
Abends: ☎ 033/36 94 13

17-1700

agence immobilière **serge et daniel bulliard**  
1700 fribourg rue st-pierre 22  
tel. 037 22 47 55

ARCONCIEL

Authentique site campagnard bénéficiant d'une vue merveilleuse sur les montagnes fribourgeoises et la campagne - très ensoleillé et tranquille

A VENDRE PARCELLES DE TERRAIN DÈS 1300 m<sup>2</sup>

entièrement équipées, prêtes pour la construction de villas.  
Prix de vente Fr. 39.50, Fr. 45.-, Fr. 50.- et Fr. 55.-/m<sup>2</sup>  
Plan et conditions de vente sans engagement.

17-864

A vendre à Villars-sur-Glâne

VILLA RÉSIDENTIELLE

4 chambres à coucher, grand living avec cheminée, cuisine agencée, salle d'eau, W.-C. séparés, salle de jeu, accès direct au sous-sol, garage attenant, pergola. Terrain env. 1000 m<sup>2</sup>, finitions au gré du preneur. Habitable: printemps 1984.

Ecrire sous chiffre 17-549297 à Publicitas SA, 1701 Fribourg,

*La Vudalla*  
VOTRE FUTUR APPARTEMENT



- cuisine agencée avec lave-vaisselle et congélateur
- isolation conforme aux dernières exigences
- excellente distribution des pièces
- places de jeux
- Quartier tranquille
- Visitez notre appartement-modèle entièrement meublé par la Maison DELABAYS

Visites et renseignements: 037/ 22 64 32

Encore disponibles quelques

SPACIEUX APPARTEMENTS DE 3 et 4 PIÈCES

Loyer: Fr. 675.- + charges pour le 3 pièces  
Fr. 785.- + charges pour le 4 pièces  
JOURNÉE «PORTES OUVERTES»

LE SAMEDI 3 DÉCEMBRE 1983, DE 9 h. à 16 h.

Notre personnel sera à votre disposition pour tous les renseignements que vous pourriez désirer, au chemin de la Vudalla 18 - rez-de-chaussée.

La publicité décide l'acheteur hésitant

**Avry** AU 3 DÉCEMBRE  
DU 28 NOVEMBRE  
10 ANS JAHRE  
**CONCOURS**

animé par **GIL AUBERT**  
**1000.-**  
de prix par jour.



Lundi, mardi, mercredi, l'après-midi. Tirages à 14-16-17 et 19 h.  
Samedi à 10-11-14 et 15 heures.

Samedi 3 décembre, St-Nicolas et le Père fouettard distribueront des friandises.

Vous aurez la possibilité de vous faire photographier en leur compagnie.

A louer en ville de Fribourg, tout de suite ou à convenir

DÉPÔT DE 300 m<sup>2</sup> environ

Hauteur: 6 m, accès facile par camion. Prix de location à discuter.

Ecrire sous chiffre 17-549490 à Publicitas SA, 1701 Fribourg

A vendre à Belfaux (7 minutes en voiture de Fribourg) dans un endroit tranquille, bien exposé

villa familiale

comprenant 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, sous-sol, garage petit jardin. Bon état d'entretien.  
Prix: Fr. 340 000.-. Aide fédérale possible.

Offres sous chiffre 17-549539, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.



A vendre, Appartements et chalets, neufs et occasions, à Haute-Nendaz.

Conditions très intéressantes!

Studio	dès Fr. 90 000.-
App. 2 pièces	dès Fr. 125 000.-
App. 2 1/2 pièces	dès Fr. 135 000.-
App. 3 1/2 pièces	dès Fr. 199 000.-
Chalet	dès Fr. 220 000.-

**Rolf E. ILLER**  
1961 Haute-Nendaz Tél. 027/88 11 41  
Genève, rue de Berne 3 Tél. 022/31 59 54

RÉSIDENCE LE COULAT à Villars-sur-Glâne appartement de 5½ pièces

Loyer: Fr. 1460.- charges comprises. Possibilité de bénéficier de l'aide fédérale. Places de parc à disposition.

Renseignements et location: REGIS SA Service immobilier Pérolles 34 1700 FRIBOURG, ☎ 037/22 11 37

**Patria**  
Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie.

A louer à Belfaux, dans maison privée (proximité de la gare)

BEL APPARTEMENT NEUF DE 4 PIÈCES

tout confort, balcon, pelouse + garage. Préférence sera donnée à couple appréciant la tranquillité.  
Entrée: tout de suite ou à convenir.

S'adresser ☎ 037/45 11 21 de 13 h. à 14 h., et de 19 à 20 h.

17-228

agence immobilière **serge et daniel bulliard**  
1700 fribourg/ch rue st-pierre 22  
tel. 037 22 47 55

À VENDRE À CUGY (Broye fribourgeoise - à proximité de Payerne)

IMMEUBLE 2400 m<sup>3</sup> - 1964

pour l'artisanat ou l'industrie, anciennement affecté en fabrique, à l'usage multiples. Surface d'atelier 255 m<sup>2</sup> + surface de bureaux, vestiaires et divers, entièrement sur rez-de-chaussée, facile d'accès avec quai de chargement. Sous-sol comprenant notamment 3 locaux de 56 m<sup>2</sup> avec accès direct de l'extérieur. Terrain 2000 m<sup>2</sup> - parking voitures. Chauffage au mazout.  
Prix de vente: Fr. 250 000.-.  
Importantes hypothèques à disposition.

17-864

A LOUER, tout de suite ou à convenir

VILLARS-SUR-GLÂNE, ch. du Verger 10 et 16 dans petits bâtiments locatifs neufs bénéficiant des possibilités d'abaissement de loyer comme immeubles soumis à l'aide fédérale:

dès Fr. 1382.-

charges comprises, comprenant 2 salles d'eau, cuisine agencée, balcon, verdure et tranquillité.

Pour visiter: M. Roulin, concierge ☎ 037/24 13 83

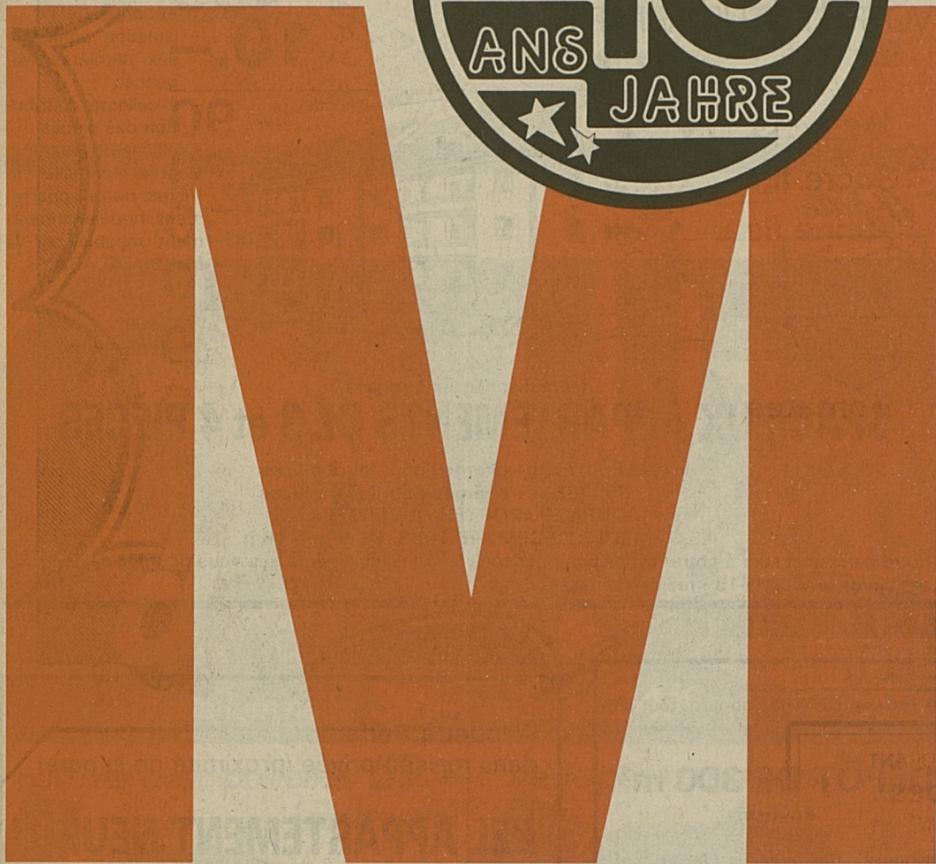
Pour traiter: Gérance PATRIA av. de la Gare 1/Lausanne ☎ 021/20 46 57

BEAUX APPARTEMENTS 5 ½ pièces

**avry 10 ANS JAHRE centre**

APV

**Patria**  
Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie



**un cadeau  
vous sera offert  
jeudi 1  
et vendredi 2  
décembre  
vous ne serez  
pas déçu**

**MIGROS**

**avry centre**

**jeudi, ouvert de 9 h. à 20 h.  
vendredi:  
nocturne jusqu'à 21 h.<sup>30</sup>**

**Exposition immobilière**

des villas sur  
**la COSTA BLANCA**  
3-4 décembre, de 10 h. à 18 h.  
Hôtel Terminus  
Place de la Gare 14, Fribourg.

Café-Restaurant  
**La Fleur-de-Lys**  
Vieille-Ville, Fribourg  
☎ 037/22 79 61  
Fermé le lundi  
**LA BRASERADE**  
le grill individuel  
qui crée l'ambiance

17-3004

A vendre  
**la moitié  
d'une bonne  
vache  
Simmentaler  
de 5 ans**  
Environ 150 kg  
de viande.  
Fr. 11.50 le kg.

Eventuellement le  
quart. Livrable en-  
tre le 15 et  
le 20 décembre.

☎ 029/4 67 15  
midi ou soir,  
à partir de  
19 h. 30

17-51983

**Bonne occasion, A VENDRE**

Suite à un décès, nous vendons  
divers mobiliers en parfait état,  
dont:

**1 CHAMBRE À COUCHER**  
en acajou

**1 SALON** en velours bleu

ainsi que: tables, chaises, banc  
d'angle, dressoir, salon et di-  
vers bibelots.

☎ 029/2 54 60.

17-123737

**Paroisse d'Arconciel  
Tirage de la tombola 1983**

Numéros gagnants:  
1<sup>er</sup> prix: 2131  
2<sup>e</sup> prix: 2088  
3<sup>e</sup> prix: 1975  
4<sup>e</sup> prix: 1904  
5<sup>e</sup> prix: 1710

17-51958

**BOSCHUNG  
et Fils s.a.**



Maîtrises fédérales  
1711 Magnedens

cherche

**un ferblantier**

avec CFC, entrée tout de suite ou à  
convenir.

☎ 45 27 02 (heures repas).

81-34037

**Office cantonal des faillites,  
à Fribourg**

**Vente aux enchères publiques d'un chalet  
et d'une source d'eau situés dans les communes  
du Pâquier et de La Tour-de-Trême.**

Jeudi 15 décembre 1983, à 15 heures, dans la salle du  
Tribunal de la Gruyère, à Bulle, l'Office vendra:

a) les art. 319 et 164 du cadastre de la commune du  
Pâquier, comprenant chalet et place de 731 m<sup>2</sup>, chemin  
de 342 m<sup>2</sup> en copropriété pour 1/19.

Le chalet comprend:

- Sous-sol: 2 chambres W.-C., douche, cave et  
buanderie;
- Rez-de-chaussée: salon, cuisine agencée, salle  
de bains et W.-C.

Estimation de l'Office: Fr. 225 000.-

b) l'art. 716 du cadastre de La Tour-de-Trême, compre-  
nant une source constituée en droit distinct et perman-  
ent sur le N° 454.

Estimation de l'Office: Fr. 5000.-.

Le tout dépendant de la faillite de Peag AG, à Glaris.

Ces immeubles seront adjugés au plus offrant et dernier  
enchérisseur.

Les conditions de vente et l'état des charges seront  
déposés à l'Office dès le 30 novembre 1983.

Une visite des immeubles aura lieu le vendredi 2 décembre  
1983, de 16 à 16 h. 30. Rendez-vous à 15 h. 30 à l'entrée  
du château, à Bulle.

Le préposé  
17-1620

**Vivre une nouvelle  
aventure.**

**ISUZU Trooper 4x4**

Commencez par un test  
approfondi!



● confortable ● robuste  
● économique ● Fr. 24 785.-



Profitez de notre  
action de reprise!

chez votre  
concessionnaire GM  
à Fribourg

**Automobiles**

**Belle-Croix SA**

Villars-sur-Glâne / Moncor  
☎ 037/24 98 28-29

Agent local:

Garage Roger Monney,  
Chavannes-les-Forts,  
☎ 037/56 11 50

**ROSSIGNOL**

Les skis Competition  
de Rossignol:

**Les vainqueurs de  
la Coupe du monde**

Excellente stabilité, même à grande  
vitesse; accrochage exceptionnel  
sur la glace et précision absolue  
dans la conduite des virages.

**F 5 Competition**

Slalom géant et descente.  
Vainqueur de la Coupe du  
monde descente Messieurs en  
1979 et 1980.

**SM Competition**

Slalom géant. Vainqueur au  
classement général de la  
Coupe du monde 1979.

**FP Competition**

Slalom. Médaille de  
bronze à Lake Placid.



Conseils, service et vente Rossignol chez:

**Commerce de fer  
fribourgeois SA**

Rue de Lausanne 85 ☎ 037 / 22 44 61

- POINTS DE VOYAGE -

**En Vogue**



Pantalons  
Manteaux  
Blouses  
Jupes  
Robes  
Costumes  
2-pièces  
Ensembles

**Lady Mode**

Le spécialiste  
tailles 40 à 56!

FRIBOURG Pérolles 57

Marché  
**biolley**

**SCHÖNBERG**

Si vous aimez  
la viande bien tendre...

**RÔTI de GÉNISSE**  
dans la cuisse

pièce ronde et tranche carrée le kg **21.-**

Ragoût de génisse bien paré le kg **13.90**

Steak chasseur 100 g **1.95**

Huile Sais litre **4.75**

Huile Dorina litre **4.95**

**Yogourts Cremo**

assortis la pièce **-.55**

le plateau de 20 pièces **10.-**

Jus d'orange Matinella litre **-.90**

Sucre fin le kg **1.20**

Farine fleur le kg **1.30**

Clémentines le kg **1.70**

Endives de France le kg **3.20**

Tomates du Maroc le kg **1.80**

Un déplacement chez Biolley  
c'est payant!



**MARLY (LE PETIT)**



**Poissonnerie  
CHEZ MARIO**

Route du Progrès 4,  
1700 Fribourg  
☎ 037/24 03 81

**Offre spéciale:**

Saumon frais 2.55 les 100 g.  
Sole fraîche 2.10 les 100 g.  
17-52033

**HÔTEL-RESTAURANT  
«des Alpes»**

3186 GUIN

Spécialités

**Steak de cheval**  
à la mode du patron  
**Tripes milanaises**

Toutes spécialités sur commande  
A la salle à manger:  
service à la carte  
Menu du jour

Repas sur assiette soignée  
Banquets jusqu'à 40 personnes  
Ph. et I. Gerbex ☎ 037/43 32 40  
81-32

Thomas Bernard  
Jean-Luc Vesco

**Marie de Magdala**

80 pages, Fr. 12.20

Ce petit volume illustré veut nous aider à découvrir le vrai visage de Marie-Madeleine, à la fois dans les Evangiles et à travers les traditions populaires en Orient et en Occident.

En vente dans les librairies ou aux  
**ÉDITIONS SAINT-PAUL, 1700 FRIBOURG**



**Un lit musical qui  
reste en tête du hit-parade!**

**Pfister  
Meubles**

Lit français 150/200 cm (dimensions extérieures 229/274 cm). Matière mousse/structuré brun/velours brun, à dessins beige-brun. Se compose de: partie tête avec radio-réveil, 2 tablettes de chevet, coffre à literie, sommier à lattes avec dispositif articulé et matelas mousse. Mod. 404.095: prix livré y compris montage 1640.-/prix à

l'emporter 1495.- (même modèle en lit double, 2x 90/200 cm: 2100.-/1995.-).  
Armoire à glaces, 3 portes - blanc/verre cristal en bronze rosé. 153/59/196 cm de haut. Mod. 210.051: 585.-/515.- (même modèle à 4 portes: 710./625.-).

CH 9  
Des idées  
de cadeaux.  
Signées  
Pfister Meubles.

Un petit voyage qui en vaut  
la peine!



**AVRY-CENTRE**  
à 7 km seulement de Fribourg. Auto-  
route - sortie Matran. 1500 places  
de parc gratuites. Téléphone 037-30 91 31.  
Ouvert le lundi de 13 h 30 - 20 h, de  
mardi à vendredi de 9-20 h, le samedi  
de 8-17 h.  
...et avec  
● PRONTO - rayon spécial au très vaste  
assortiment à l'emporter.  
● MARCHE DU MEUBLE - «le coin des  
bonnes affaires».  
● BOUTIQUE AMBIANCE - mille et une  
idées de décors et de cadeaux.  
● Essence gratuite/remboursement du  
billet de voyage dès achat de Fr. 500.-.  
● Avec la très sérieuse garantie  
INFO-PLUS.  
● Paiement par acomptes - avantageux,  
discret, sans risque.

## Coupe du monde : aujourd'hui à Kranjska Gora Coup d'envoi d'une saison qui durera jusqu'au 25 avril

SKI ALPIN



Les dames, aujourd'hui, et les hommes, demain, entameront par un slalom à Kranjska Gora une saison de Coupe du monde qui ne prendra fin que le 25 avril à Oslo. Deux très belles observations. La première permettra aux skieurs et skieuses de souffler un peu plus de deux semaines à l'occasion des fêtes de fin d'année. La seconde sera motivée par le grand rendez-vous de l'hiver, également en Yougoslavie, mais à Sarajevo, les Jeux olympiques au mois de février.

Les responsables de diverses fédérations n'ont pas manqué de se demander s'il convenait de privilégier les Jeux ou la Coupe du monde. La plupart d'entre eux miseraient davantage sur une médaille olympique que sur l'obtention d'une victoire en Coupe du monde. Seuls Hanni Wenzel et Ingemar Stenmark, privés de Jeux olympiques pour cause de licence «B», pourront investir sans arrière-pensée sur une Coupe du monde dont ils ont pris la saison dernière pour leur part avantage. Les descendues n'auront en effet que huit occasions de s'exprimer. En revanche, elles disputeront onze slaloms, un parallèle, sept géants et deux super-G. Les World Series, disputées la semaine dernière à Bormio, ont permis à l'équipe de Suisse de réaliser un tir groupé en géant, aux Yougosla-

ves de confirmer qu'il faudrait compter avec eux à Sarajevo. En slalom, en l'absence d'Ingemar Stenmark et des frères Mahre, les Autrichiens se sont imposés, Klaus Heidegger renouant en l'occurrence avec le succès. Les Américaines (et donc Tamara McKinney) n'étaient pas, elles non plus, présentes à Bormio. Mais Hanni Wenzel, Erika Hess, la Polonaise Margorzata Tlalka et Maria-Rosa Quario étaient au départ du slalom. Elles ont été contraintes de s'incliner face à l'Autrichienne Roswitha Steiner.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la hiérarchie n'a guère été bousculée en la circonstance. Il convient donc, à la lumière des premières épreuves de la saison, de ne pas s'attendre à de très grosses surprises à Kranjska Gora, même si les débuts de saison engendrent souvent des révélations. Il sera cependant instructif d'y observer le degré de forme des skieurs de premier plan.

Plus de problèmes à Schladming

Les derniers doutes sont levés à Schladming : à quatre jours de la première descente masculine de Coupe du monde de la saison, la piste de la Planai se trouve en parfait état sur toute sa longueur. Et il continue à neiger. Selon les organisateurs, la neige aurait pu s'arrêter de tomber mercredi sans remettre l'organisation de l'épreuve en cause. Par une température de moins 8 degrés, 70 à 80 cm de neige ont recouvert la partie supérieure du tracé dans la matinée d'hier, alors que 20 cm sont tombés sur le bas de la piste, préparé avec de la neige artificielle. Deux cents hommes environ travaillent à la mise en état de la Planai. Les premiers entraînements auront lieu vendredi.

### Plus de problèmes à Schladming

Les responsables de diverses fédérations n'ont pas manqué de se demander s'il convenait de privilégier les Jeux ou la Coupe du monde. La plupart d'entre eux miseraient davantage sur une médaille olympique que sur l'obtention d'une victoire en Coupe du monde. Seuls Hanni Wenzel et Ingemar Stenmark, privés de Jeux olympiques pour cause de licence «B», pourront investir sans arrière-pensée sur une Coupe du monde dont ils ont pris la saison dernière pour leur part avantage. Les descendues n'auront en effet que huit occasions de s'exprimer. En revanche, elles disputeront onze slaloms, un parallèle, sept géants et deux super-G. Les World Series, disputées la semaine dernière à Bormio, ont permis à l'équipe de Suisse de réaliser un tir groupé en géant, aux Yougosla-

CHAMPIONNAT D'EUROPE



## Bratislava : la Roumanie obtient le point de sa qualification

La Roumanie s'est qualifiée pour le tour final du championnat d'Europe en obtenant le match nul (1-1, mi-temps 0-0) face à la Tchécoslovaquie, à Bratislava. C'est la première fois depuis 1970 que la Roumanie parvient à se qualifier pour la phase finale d'une compétition internationale. Elle avait alors disputé le tour final de la Coupe du monde, au Mexique.

Ce match s'est joué à guichets fermés, devant 46 000 spectateurs. Les Roumains, auxquels le match nul était suffisant pour se qualifier, n'ont bien sûr pris aucun risque. Mais ils n'ont pas manqué leur chance, à la 63<sup>e</sup> minute, sur une grosse erreur du latéral tchécoslovaque Rada. Sur une longue ouverture de Camataru, Rada dégagea de la tête dans les pieds de Geolgau, complètement démarqué et qui ne manqua pas l'occasion d'ouvrir la marque en faisant sortir le gardien tchécoslovaque et en glissant ensuite calmement le ballon hors de sa portée.

Les Tchécoslovaques parvinrent à égaliser à la 85<sup>e</sup> minute par Luhovy, entré peu auparavant en remplacement de Danek. Ils soumièrent la défense roumaine à un véritable siège au cours des dernières minutes de la rencontre, mais en vain.

La Tchécoslovaquie ne s'est pas comportée comme une équipe qui était obligée de gagner pour se qualifier. En première mi-temps, elle n'a adressé

que quatre tirs en direction des buts adverses. Ce fut un peu meilleur par la suite, mais tout aussi inefficace.

Bratislava. 46 000 spectateurs. Arbitre : Palotai (Hon). Buts : 53<sup>e</sup> Geolgau 0-1; 85<sup>e</sup> Luhovy 1-1.

Classement du groupe 5 : 1. Roumanie 8/12 (9-3); 2. Suède 8/11 (14-5); 3. Tchécoslovaquie 8/10 (15-7); 4. Italie 7/3 (3-11); 5. Chypre 7/2 (3-18). La Roumanie est qualifiée pour le tour final. Reste à jouer : Italie - Chypre le 22 décembre.

### Encore deux inconnues

Six des huit qualifiés sont désormais connus :

Pays organisateur : France. Groupe 1 : Belgique. Groupe 2 : Portugal. Groupe 3 : Danemark. Groupe 5 : Roumanie. Groupe 6 : RFA.

Seuls deux groupes éliminatoires ménagent encore la suspense. Dans le groupe 4, le Pays de Galles ne possède plus qu'un point d'avance sur la Yougoslavie et la Bulgarie. Il recevra justement les Yougoslaves le 14 décembre à Cardiff, une semaine avant le dernier match du groupe entre la Yougoslavie et la Bulgarie.

Dans le groupe 7, la Hollande est remarquablement placée depuis son succès (2-1) sur l'Espagne. Les Néerlandais, leaders en compagnie des Espagnols (11 points) doivent encore recevoir Malte, tout comme les Espagnols d'ailleurs.

### Saint-Etienne: Rocher sous mandat de dépôt

M. Roger Rocher, ancien président du club de football de l'AS Saint-Etienne, a été placé sous mandat de dépôt, dans le cadre de l'affaire de la «caisse noire» de Saint-Etienne. M. Rocher était inculpé, depuis le 16 novembre 1982, d'abus de biens sociaux, abus de confiance, présentation de faux bilans, faux en écritures, recel, faux dans la constitution d'une société. M. Rocher a été incarcéré à la prison Saint-Joseph de Lyon.

## Tournoi par équipes de Morat Fribourg battu sur le fil

Cinquante, le club de Morat se devait de fêter cet événement. C'est ce qu'il fit en mettant sur pied un tournoi par équipes groupant tous les clubs du canton. Bonne participation, organisation parfaite, sans parler de la victoire de l'équipe locale, tout fut réuni pour assurer à cette manifestation un franc succès.

Quatorze équipes de quatre joueurs prirent part à ce tournoi qui fut dirigé de manière experte par M. Michel Johner. L'équipe de Fribourg partait naturellement favorite, mais la cadence assez rapide (trente minutes par partie) laissait augurer quelques surprises. C'est ainsi que Fribourg, malgré la présence du maître cantonal Jean-Pierre Dorand, dut concéder deux matches nuls, face à Morat et à Guin. Ce dernier partage des points coûta la victoire finale aux Fribourgeois. Morat I profita en effet de ce faux pas pour dépasser Fribourg lors de la dernière ronde et s'installer seul en tête. Notons la présence dans l'équipe victorieuse de M<sup>me</sup> Rosy Thomi, membre de l'équipe nationale féminine, qui joua un rôle prépondérant dans le succès moratois.

Les organisateurs avaient bien fait les choses : l'apéritif fut offert par la ville de Morat, les coupes et autres prix furent choisis avec soin et chaque participant repartit avec un souvenir. Il n'y a plus qu'à souhaiter que ce club, qui compte une quarantaine de membres, renouvelle ce tournoi l'année prochaine!

Classement : 1. Morat I (Amberg, Hofer, Boss, M<sup>me</sup> Thomi), 4 1/2 points en cinq rondes, 14 1/2 points individuels; 2. Fribourg (Dorand, Bovigny, Dreyer, Baumgartner), 4 (14); 3. Morges 3 (13); 4. Morat III (Herren, Pantillon, Gremaud, Dahlenbach) 3 (11 1/2); 5. Romont 3 (11 1/2); 6. Morat II 3 (11); 7. Guin 3 (11); 8. Bulle 3 (10 1/2); 9. Payenne 2 1/2 (10); 10. Estavayer 2 (9); 11. Domdidier 1 1/2 (8 1/2); 12. Fribourg Neuveville 1 1/2 (7); 13. Broc 1 (4); 14. Cugy 0 (2 1/2).

### Double relégation fribourgeoise

Comme on le craignait, la première équipe de Fribourg n'a pas pu assurer



(Photo FN/Baumgartner)

sa place en ligue nationale B. Opposés au leader du groupe, les Fribourgeois se sont bien battus, mais l'os était trop dur à croquer : Bois-Gentil de Genève, emmené par le maître français Marc Leski, n'a laissé aucune chance à nos joueurs, et semble bien parti pour monter en ligue nationale A.

A tout malheur quelque chose est bon. Cette relégation devrait permettre aux dirigeants du club de remanier l'équipe fanion, particulièrement en y favorisant l'incorporation de jeunes joueurs. Nul doute que ce sang nouveau va éliminer la routine et la monotonie qui minaient les joueurs de la première équipe depuis quelque temps.

Bois-Gentil I - Fribourg I : 5 1/2 - 2 1/2. 1. Leski - Gérald Jenny 1-0; 2. Landenbergue - Jean-Pierre Dorand 1-0; 3. Steiner - Peter Schmid 1-0; 4. Cadei - Robert Bays 1-0; 5. Matthey - Jean-Jacques Dousse 1-0; 6. Graells - Paul Köstinger 0-1. 7. Marki-Bernard Bovigny nul; 8. Gerber-Michel Ducrest 0-1.

Classement final du groupe ouest de LNB : 1. Bois-Gentil, 12 points en 7 matches; 2. Riehen, 11; 3. Bienne II, 8; 4.

Zytglogge, 8; 5. Berne, 7; 6. Allschwil, 5; 7. Bâle, 3; 8. Fribourg, 2.

Déception également pour les réservistes fribourgeois. Après leur défaite face à Sion II par 3 1/2-2 1/2, ils sont relégués en troisième ligue à cause d'un malheureux demi-point individuel.

Classement du groupe ouest II de 2<sup>e</sup> ligue : 1. Brigue, 10 points en 7 matches; 2. Lausanne, 8; 3. Sion, 8; 4. Lausanne, 7; 5. Yverdon, 7; 6. Lausanne Echiquier, 4 (17,5 points individuels); 7. Lignon, 4 (17); 8. Fribourg II, 4 (16,5).

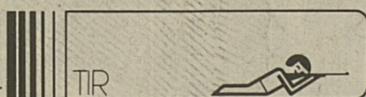
### Auderset en forme

Le traditionnel Challenge d'automne a vu une chaude lutte pour la première place. La décision se fit lors de la dernière ronde, où Auderset battit sans trop de peine le talentueux junior Laurent Stöckli. Bovigny profita de l'aubaine pour se placer au deuxième rang.

Classement : 1. Claude Auderset, 4 1/2 en cinq rondes; 2. Bernard Bovigny, 4; 3. Laurent Stöckli, 4; 4-6. Louis Oberson, Jean-Pierre Dorand et Paul Köstinger, 3 1/2; 7. Jean Steiner, 3; 8-9. Philippe Dobler et François Stöckli, 2 1/2, etc.; 17 participants. **fog**

## Championnat suisse par équipes à la carabine à air comprimé

# Tavel a d'emblée pris la tête



Le championnat suisse par équipes de tir à la carabine à air comprimé suscite un vif intérêt en raison de son système, avec promotion et relégation, et surtout par l'engagement intensif de toutes les équipes. L'édition 1983/84 vient de débuter. Les Fribourgeois sont à nouveau en nombre et les équipes se répartissent comme suit : LNA : Tavel I et Bulle I; LNB : Fribourg I; 1<sup>re</sup> ligue : Bulle II, Tavel II, Fribourg II, Romont et Farvagny; 2<sup>e</sup> ligue : St-Antoine, Tavel III, Fribourg III, Attalens, Tavel IV, Cottens, Chevilles; 3<sup>e</sup> ligue : Bulle III, Prez-vers-Noréaz, Fribourg IV, Châtel-St-Denis, Tavel V et Plasselb.

Lors de ce premier épisode, Tavel s'est mis immédiatement en évidence en battant Altstätten, son premier adversaire, sur un écart de 60 pts, réalisant ainsi le meilleur résultat de ce premier tour avec 1493. Au surplus sur les trois meilleures performances individuelles, deux sont à l'actif des tireurs singinois soit Peter Hohermuth et le jeune Norbert Sturny. Ainsi Tavel est bien parti mais le championnat est encore long et Olten, néo-promu, s'annonce particulièrement menaçant. Face à Lauperstorf, également néo-promu, Bulle I, détenteur du titre, fut sérieusement «accroché». Ce départ ne doit pas avoir de graves conséquences par la suite, compte tenu de la volonté des Bullois, mais un match nul dans ce genre de compétition est plutôt exceptionnel. En 1<sup>re</sup> ligue, Bulle II et Tavel II ont fort bien annoncé la couleur, par contre Fribourg II, Romont et Farvagny connurent leur premier échec, mais leurs perspectives ne sont pas sombres si l'on «jauge» les résultats.

En 2<sup>e</sup> ligue, seuls St-Antoine et Chevilles récoltèrent leurs premiers succès. Le championnat de troisième ligue débuta par deux derbies fribourgeois : le premier entre Fribourg IV et Châtel-St-Denis et le second entre Tavel V et Plasselb. Fribourg IV s'est imposé sur les tireurs de la Veveyse, nouveaux dans la compétition, et Plasselb, également néo-promu dans ce championnat, démontra des atouts non négligeables. Ce fut aussi l'occasion pour Bulle III de se mettre en exergue.

M. Réalini

### Résultats

Ligue nationale A : Tavel I-Altstätten 1493-1433, Wil I-Oberburg 1460-1477, Laupersdorf-Bulle I 1466-1466, Riedern-Glaris-Blatten-Malters 1475-1460.

Ligue nationale B / Ouest : Olten-Emmen 1482-1434, Fribourg I-Lonay I 1442-1449, Nidwalden I-Flumenthal I 1440-1430, Laufen I-Aarau 1443-1450.

Première ligue - Groupe I : Spiez I-Bulle II 1420-1436, Montmollin I-St-Maurice I 1439-1437, Lausanne-Bienne KK 1388-1403, Wil II-Courcelon 1377-1444. Groupe 2 : Hegnau I-Wettingen 1445-1421, Lugano-Tavel II 1377-1409, Naters-Genève 1422-1425, Prilly-Coire 1317-1372.

Groupe 3 : Bienne Sportschützen I-Erstfeld 1425-1462, Muri-Wetzikon 1400-1407, Gerlafingen-Fribourg II 1394-1391, Nyon-Berne I 1347-1432.

Groupe 4 : Birsfelden-Romont 1477-1418, Oberbalm I-Aegerten 1459-1344, Dielsdorf-Thoune KK 1400-1412, Farvagny-Feld-Meilen 1350-1394.

Deuxième ligue - Groupe I : Bischofszell-Altretz 1405-1350, Appenzell I-Hofstetten 1451-1308, Schwyz-Thoune Ville 1341-1308, St-Antoine-Nunningen 1352-1342. Groupe 2 : Männedorf-Brauerei Hürli-mann 1434-1322, Bönigen-Tavel III 1360-1314, Zurich Ville-Arbon 1385-1310, Stein am Rhein-Courrendlin 1357-1348.

Groupe 3 : Goldach-Le Locle II 1409-1297, Tägerwil-Sion 1368-1241, Bevaix-

Montmollin II 1238-1335, BBC Oerlikon-Fribourg III 1339-1313.

Groupe 4 : Aegerten Armbrust-La Tour-de-Peilz 1423-1231, Spiez II-Attalens 1296-1244, Bâle-Ilanz 1364-1333, Lonay II-Sargans 1406-1319.

Groupe 5 : Oberwil I-Tavel IV 1392-1285, Einsiedeln-Granges 1335-1253, Oberbalm II-Lucerne 1381-1334, Gossau-Soleure 1360-1341.

Groupe 7 : Cottens-Neuhausen 1396-1409, Sion Cible I-Affoltern a/A II 1414-1322, Genève l'Arquebuse-St-Maurice II 1351-1346, Wattenwil-Laufen II 1311-1343.

Groupe 8 : Chevilles-Bachenbülach 1356-1344, Le Locle I-Sierre 1400-1291, La Chaux-de-Fonds-Muhlen 1303-1327, Wattwil-Uetendorf 1330-1182.

Troisième ligue - Groupe I : Bulle III-Brislach 1341-1287, Flumenthal II-Yverdon 1220-1341, Riedern-Glaris-Adelboden 1389-1297, Sulgen I-Oberburg II 1333-1351.

Groupe 2 : Uster II-Zollikofen 1334-1399, Steffisburg-Lonay III 1271-1301, Prez-vers-Noréaz-Chênois 1222-1355, Rapperswil Ville-Sulgen II 1324-905.

Groupe 4 : Fribourg IV-Châtel-St-Denis 1323-1302, Siebnen-Lungern 1318-1309, Bienne Sportschützen II-Val-de-Travers 1303-- , Zweisimmen-Mollens 1358-1284.

Groupe 5 : Tavel V-Plasselb 1182-1304, Wolfwil-Nidwalden II 1321-1338, Wohlten-Oberwil II 1388-1294, Hegnau II au repos.

Meilleurs résultats par équipes : Tavel I 1493, Olten 1482, Oberburg 1477, Birsfelden 1477, Riedern-Glaris 1475, Kloten 1473, Uster I 1472, St-Galle 1471, Bulle I 1466, Laupersdorf 1466. Meilleurs résultats individuels : Hohermuth Peter, Tavel 195; Sturny Norbert, Tavel 195; Sutter Bernhard, Kloten 195; Dobler Adolf, Appenzell 193; Dossenbach Josef, Bönigen 193; Maag Gerold, Neuhausen; Riond Denis, Lonay; Carabin Beat, Olten; Hediger Werner, Birsfelden; Ménétrez Dominique, Bulle; Kundert Gabriel, Riedern; Borer Ruedi, Laupersdorf; Riter Vreni, Emmen; Schmid Benno, Wil; Grossglauser Maria, Altstätten; Unternährer Bruno, Altretz 192; Thoma Jakob, Goldach 191; Loretan Willy, Tavel 191; Faivre Serge, Lonay 191; Eggi-mann Roland, Oberburg 191.

Problèmes

vidéo

J.-P. PAILLARD

Rue de Romont 11 Fribourg  
☎ 037/22 30 82

Vidéotronic

Concession féd. TV - Hi-Fi

# Electroménager

## Les difficultés du commerce spécialisé

Au mois de juin de cette année, la maison Turmix a organisé un séminaire traitant les difficultés que connaît actuellement le commerce spécialisé. Les résultats d'une enquête, les réactions et suggestions faites par les participants et les différentes ébauches de solutions proposées, ont été réunis dans une petite brochure intitulée « Réaliser pour réussir » envoyée à la presse.

C'est le célèbre Institut Dichter qui a été chargé d'étudier « où et comment les Suisses achètent leurs appareils électroménagers ». Les résultats montrent que l'avenir du commerce indépendant suisse spécialisé en électricité et en électroménager est en danger et que des efforts seront nécessaires pour assurer sa survie.

En effet, les consommateurs se font du commerce spécialisé une image assez peu flatteuse. Parmi les principaux points relevés par les consommateurs, notons par exemple le sentiment d'être soumis à une certaine obligation d'achat (on hésite à entrer dans le magasin), l'impossibilité d'examiner l'assortiment en toute liberté, le manque d'ambiance, les prix plus chers, et parfois même l'hostilité. Il est vrai que si dans les grandes surfaces on offre maintenant un bon service, de nombreux petits commerces prennent les commandes de réparation avec une mauvaise grâce évidente. Par contre, le consommateur a recours au commerce spécialisé lorsqu'il s'agit de faire un cadeau! On reproche aussi au commerce spécialisé d'être vieux jeu et d'avoir comme clients fidèles des gens âgés, liés à la tradition.

A l'Institut Dichter on pense que l'image très négative que se font les consommateurs du commerce spécialisé est fortement influencée par les petits commerces peu compétitifs et gérés avec dilettantisme. Mais l'image est là et il s'agit de faire des efforts afin qu'elle change. Il faut également s'adapter au « nouveau consommateur », le portrait de celui-ci ayant changé.

Toujours selon l'Institut Dichter, le consommateur d'aujourd'hui est émancipé et doué d'esprit critique. Il est bien informé, se tient au courant des résultats des tests comparatifs, examine la qualité des produits, compare les prix et est toujours mieux à même d'évaluer le rapport prestation/prix. Il analyse les arguments du personnel de vente et il est à même d'évaluer ses qualifications professionnelles. Il est prêt à payer plus cher des produits de meilleure qualité (ainsi que des produits d'un prestige plus élevé: un défaut!).

Le commerce spécialisé doit s'adapter à ce portrait modifié du consommateur: il veut l'emporter dans la lutte pour les parts du marché. L'acheteur qui fait preuve d'esprit critique ne doit pas être considéré comme un ennemi critique, mais comme un partenaire majeur.

Le commerce spécialisé, pour changer l'image que le consommateur se fait de lui, ainsi que pour répondre aux nouvelles exigences de la clientèle, doit faire des efforts. Il doit notamment effacer sa réputation de cherté: en participant aux campagnes publicitaires collectives et en ne reculant pas devant un affichage clair des prix. Rendre attentif le consommateur au fait qu'il parcourt parfois des dizaines de kilomètres pour faire un achat qu'il croit avantageux alors que ses frais de déplacement peuvent représenter un multiple de la somme économisée!

Doivent être revus: le lieu d'implantation, l'aménagement du magasin (locaux clairs et plaisants). La publicité

doit être plus efficace: moins de sommes dispersées dans de petites opérations. La gestion de l'entreprise doit être mieux étudiée: stock, personnel qualifié mieux utilisé. Enfin le commerce spécialisé ne doit pas oublier que « l'union fait la force » et que dans certains cas il aura tout à gagner, à rechercher une collaboration avec d'autres détaillants sans perdre pour autant son indépendance.

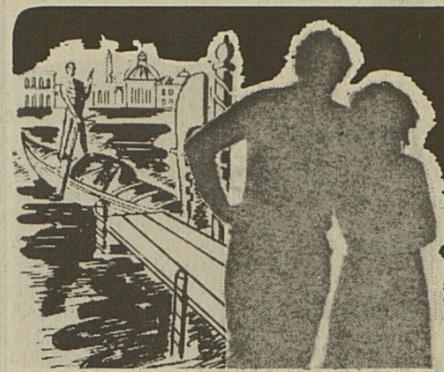
En tant que consommateur, nous ne pouvons que nous réjouir de constater l'évolution désirée par le commerce de détail.

Il n'y a pas si longtemps (en 1977), dans un des premiers articles « consommation » de ce journal, nous avions repris quelques points d'une brochure intitulée « Comment cueillir la commande ». Le consommateur était alors jugé comme un être qu'il suffisait de piéger, même en utilisant des moyens peu honnêtes: « dites-lui que le produit va bientôt augmenter »!

L'Institut Dichter nous parle maintenant d'« un partenaire majeur ». Est-ce un hasard si c'est là le titre d'un livre édité par une association de consommateurs?

Que le commerce spécialisé fasse les efforts nécessaires pour garder sa place sur le marché est souhaitable pour le consommateur si ce dernier veut non seulement avoir le choix des produits, mais aussi celui du type de magasin!

Et que le commerce spécialisé n'oublie pas qu'il peut fournir certaines prestations et certains services personnalisés que ne peuvent offrir les grandes surfaces! G. F.



# Je me damnerai pour toi...

Anne Mariel

Editions Jules Tallandier

29

- Quand pars-tu?  
- Aujourd'hui; je prendrai le train de 17 heures. Je rentrerai demain soir.

- Alors je profiterai de ma solitude pour visiter les églises. Je veux également voir en détail le Palais des Doges.

Je simulai une gaieté que je n'avais guère et je fis un grand effort pour refouler les larmes qui, sournoisement, se pressaient sous mes paupières.

Nous sortîmes pour aller au restaurant. Il me sembla brusquement que la chaleur était suffocante. Sans doute, avais-je la fièvre...

Nous déjeunâmes sur la lagune, dans un petit restaurant enfoiré dans un bouquet de fleurs odorantes, mais j'étais peu sensible à ce cadre ravissant. La gorge étreinte, je ne pouvais rien avaler. Michel paraissait très en forme. Il me complimenta sur ma coiffure, affirmant que j'étais de plus en plus élégante. Puis il me parla avec naturel de son voyage à Milan et me pressa, une fois de plus, de partir avec lui.

Au moment où l'on nous servait le café, j'eus une soudaine inspiration pour ne pas l'accompagner à l'hôtel où il devait préparer sa valise.

En effet, à deux reprises, le bracelet d'or qu'il m'avait donné s'était détaché de mon bras.

- Je vais le porter à l'orfèvre pour qu'il resserre le fermoir, décidai-je d'un ton sans réplique, comme si cette réparation ne pouvait attendre.

A son contact, je devenais, moi aussi, pleine de duplicité.

- Je te rejoindrai tout à l'heure, fis-je à Michel en le quittant.

A ce moment, les trois coups de l'heure ébranlèrent la Tour de l'Horloge, le ciel fut soudain obscurci par l'envol des pigeons apeurés.

\*\*

Tandis qu'il s'éloignait à la recherche d'une gondole, je feignis de flâner du côté de la Merceria et j'ôtai le bracelet que je glissai dans mon sac. Puis je fis rapidement demi-tour et pris une vedette pour aller chez Giuseppe. Qu'allait-il m'apprendre sur le gondolier?

Un vieux domestique au regard de bête traquée répondit à mon coup de sonnette et vint ouvrir la porte du palais Aldo.

Je n'eus pas le temps de lui demander si mon maître pouvait me recevoir. Déjà le vieux serviteur s'écriait d'une voix entrecoupée, dans un assez bon français:

- Madame, il est arrivé un grand malheur. Il y a environ une heure, M. le comte a perdu connaissance... Le médecin qui est ici ne peut encore se prononcer sur son état. Il parle de crise cardiaque ou d'empoisonnement.

Je crus que mon corps se vidait de tout mon sang. Le destin serait-il continuellement contre moi?

Je balbutiai je ne sais au juste quoi. Le domestique dut voir mon émoi, car il m'interrogea:

- C'était Madame qui avait rendez-vous avec M. le comte?

- Oui... Il m'avait convoquée pour une chose très importante. Il m'avait demandé de lui téléphoner...

- En effet, M. le comte m'avait dit qu'il attendait une visite après le déjeuner. Si Madame veut se donner la peine d'entrer dans le cabinet de travail où Monsieur était en train d'écrire lorsqu'il s'est trouvé mal... Peut-être y a-t-il un mot pour Madame?

A la suite du serviteur, je pénétrai dans la vaste pièce boisée que j'avais déjà vue la veille. Le soleil semblait jouer à cache-cache sur les dalles et les tapis.

J'avançai dans une traînée de lumière. Qui sait? Je découvrirais peut-être un indice ou quelque chose qui me parlerait de Sandro?

J'allai directement à la grande table qui faisait face aux deux hautes fenê-

tres. Je ne vis aucune enveloppe à mon nom, ni rien qui pût me donner un renseignement quelconque... Décidément, je jouais de malchance... J'étais découragée... Tandis que je jetais un regard sur les livres et les objets qui encombraient son bureau, le domestique me raconta comment il avait trouvé son maître, la tête renversée sur le dossier de son fauteuil, un sifflement s'échappant de ses lèvres, les yeux révulsés et le visage d'un gris terreux...

- Pour moi, M. le comte a dû avoir une attaque car, n'ayant rien pris depuis hier, il n'a pu s'empoisonner. Pourvu que le docteur puisse le sauver, conclut le serviteur en hochant la tête.

Il essuya furtivement avec son pouce une larme qui glissait sur sa joue rugueuse. Sa peine n'était pas feinte et moi-même j'étais bouleversée par la soudaineté de ce mal mystérieux qui avait terrassé un homme paraissant en parfaite santé quelques minutes auparavant.

J'allais quitter le cabinet de travail quand j'eus un profond tressaillement. Je me demandai si je ne me trompais pas...

Posée à l'extrémité de la grande table ministre sur plusieurs journaux, je venais de reconnaître la dague vénitienne à demi sortie de son fourreau...

Je m'approchai... Aucun doute... C'était bien l'arme au manche d'argent finement ciselé et orné de turquoises... On ne pouvait se tromper... Bouleversée, je me tournai vers le domestique et lui demandai:

- Avez-vous déjà remarqué ce poignard?

(A suivre)



# Le marché du jouet à l'abri des turbulences

En Suisse le marché des jouets est stable. Pour les années à venir les détaillants ne prévoient ni chiffres d'affaires record, ni essor spectaculaire. « Mais ils ne craignent pas non plus une baisse des ventes, car ils sont épargnés par ce phénomène qui frappe d'autres secteurs de la consommation » a déclaré M. Richard Schwertfeger, un journaliste économique invité à la 8<sup>e</sup> réunion de l'Union suisse des fabricants de jouets qui s'est tenue lundi à Zurich. 70 entreprises importantes appartiennent à cette association.

Les spécialistes du jouet prévoient pour l'an prochain un chiffre d'affaires de 400 millions de francs, ce qui correspond à une augmentation de 3% par rapport à 1983. A noter que les ventes de Noël - qui constituent en règle

générale le 50% des ventes annuelles - vont bientôt démarrer.

Pour M. Schwertfeger la bonne résistance de ce secteur à la récession s'explique notamment par l'intérêt des 18-20 ans pour les jouets électroniques.

Les fluctuations monétaires causent en revanche pas mal de tracas aux importateurs du fait que 90% des jouets disponibles sur le marché suisse proviennent de l'étranger, de la République fédérale allemande pour la plupart. En Suisse, la majorité des ventes ont lieu dans des commerces spécialisés, malgré le fait que ces dernières années on a assisté à un mouvement en direction des grandes surfaces, une tendance qui, selon M. Schwertfeger, ne devrait pas se maintenir. (ATS)



## La peur des mots

**On n'a plus de vieux, on en a fait des personnes du 3<sup>e</sup> âge, voire du 4<sup>e</sup>, tandis que les cercles pieux les ont baptisés: vie montante.**

**On n'a plus de pauvres, on les a promus classes défavorisées.**

**On n'a plus d'aveugles, on les a guéris en non-voyants.**

**On n'a plus de sourds, on les a miraculés en mal-entendants, ou, comme lu dernièrement en déficients auditifs...**

**On n'a plus de langage, on l'a adulteré d'euphémismes qui, s'ils partent d'un bon sentiment, n'en sont pas moins à la limite de l'hypocrisie.**

Candide

# Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME N° 226

**Horizontalement:** 1. Avantage. 2. Marocaines. 3. Eloi - Reçue. 4. Rimer - Na. 5. Sa - Aa - Dot. 6. Mets - Cars. 7. Simonie. 8. Sapé - Rai. 9. Poêle - Il. 10. Abrasives.

**Verticalement:** 1. Amer - Spa. 2. Valises - Ob. 3. Aromatiser. 4. Noie - Smala. 5. Tc - Râ - Ope. 6. Aar - Acné. 7. Gien - Ai - Ev. 8. Encadrer. 9. Eu - Os - Ais. 10. Iseut - Ail.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

PROBLÈME N° 227

**Horizontalement:** 1. Affectation dans le langage. 2. La « sérénade » du matin - On les agite avant de les lancer. 3. Préposition - Voisins des canards. 4. Partie du monde - Habitant. 5. Lettre d'un alphabet étranger - Mouvement rapide des paupières. 6. Palperait. 7. Mettre en circulation - Edenté. 8. Ereintée - Sable mouvant. 9. Traditions - La nôtre est chrétienne. 10. Récipient pour chimiste - Cuvettes.

**Verticalement:** 1. Fonction de pape - Note. 2. Regimbas - Diverti. 3. Ivresses. 4. Accompagne le Moi et le Surmoi - Ecimée. 5. Poisson rouge - Vient du cœur. 6. Celui du maître est attentif - Symbole chimique - Electronvolt. 7. Séjour des élus. 8. Imaginaire - Colère. 9. Finis. 10. Importants.



Monsieur Ernest Cuennet-Maradan, à Fribourg, avenue du Midi 25; Les familles Goulet, Joye, Bongard et Maradan; Les familles Cuennet et Dafflon; ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

## Madame Mathilde CUENNET

née Maradan

leur chère épouse, sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection le mercredi 30 novembre 1983, dans sa 85<sup>e</sup> année, après une longue et pénible maladie.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, vendredi 2 décembre 1983, à 14 h. 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en ladite église ce jeudi 1<sup>er</sup> décembre 1983, à 19 h. 45.

Repose en paix

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tient lieu.

17-1601



«Sur le seuil de Sa Maison  
notre Père t'attend  
et les bras de Dieu  
s'ouvriront pour toi.»

Dans l'attente de la Résurrection, le Seigneur a rappelé à Lui son fidèle serviteur

## Monsieur Marius GOLLIARD

sergent de gendarmerie retraité

notre cher époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé à notre tendre affection le mercredi 30 novembre 1983, à l'âge de 79 ans, après une longue maladie, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Sainte-Thérèse à Fribourg, le vendredi 2 décembre 1983, à 14 h. 30.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en ladite église, ce jeudi 1<sup>er</sup> décembre, à 19 h. 45.

L'inhumation aura lieu, dans la plus stricte intimité, au cimetière de Bourguillon.

Les familles affligées:

Madame Catherine Golliard-Fragnière, 15, rue Grimoux, à Fribourg; Monsieur et Madame Francis Golliard-Gerber, leurs enfants et petits-enfants, à Fribourg et Villars-sur-Glâne;

Madame et Monsieur Francis Haymoz-Golliard et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur l'abbé Jules Bulliard, aumônier des cliniques, à Lausanne; Monsieur l'abbé Francis Kolly, curé de Sainte-Thérèse, à Fribourg; Monsieur l'abbé André Kolly, professeur à l'Ecole normale, à Fribourg; ainsi que les familles Lager, Fragnière, Bulliard et Kolly.

Repose en paix

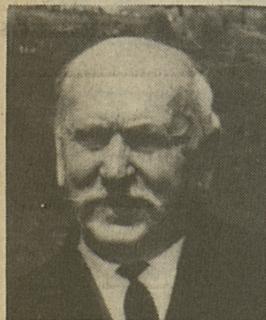
Pour honorer la mémoire de notre cher défunt, veuillez penser à la Ligue fribourgeoise contre le cancer, ccp 17-6131, ou à la Croix-Rouge, section de Fribourg, ccp 17-7962.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tient lieu.



1973- 1983

1975 - 1983



Monsieur  
Elie ROCH  
et  
Madame  
Alice ROCH



Comme le temps passe. Déjà 10 ans et 8 ans que vous nous avez quittés, dans le cœur de ceux qui vous ont tant aimés vous êtes toujours présents.

Une messe d'anniversaire

en souvenir de nos chers et inoubliables parents sera célébrée en l'église du Châtelard, le samedi 3 décembre 1983, à 20 heures.

Vos enfants et petits-enfants

17-52118



## Mademoiselle Régina Pichonnaz

est entrée dans la paix et la lumière, le mardi 29 novembre 1983.

Mademoiselle Elisabeth Croisier, sa très chère amie; Monsieur et Madame Noël Battaglia et leur fille Chantal;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Marius et Joséphine Pichonnaz;

Madame veuve Marie Pichonnaz, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur Charles Michaud, ses enfants et petits-enfants;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, sont dans la tristesse de la séparation, mais dans l'espérance de la résurrection.

La messe d'action de grâce aura lieu le vendredi 2 décembre, à 14 h. 30, en l'église catholique du Sacré-Cœur de Montreux.

L'inhumation suivra au cimetière de Clarens.

Domicile mortuaire: chapelle du cimetière de Clarens.

Domicile de la famille: Coteau-Riviera B - 1822 CH-Chernex.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

22-139



La famille et les amis de

## Monsieur Alexis Clerc

sont informés de son décès, survenu le 29 novembre 1983, à l'âge de 78 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Saint-Jean, à Fribourg, le vendredi 2 décembre 1983, à 14 h. 30.

17-1006



L'Amicale des contemporains 1904  
Fribourg et environs

a le profond regret de faire part du décès de son cher membre

## Monsieur Marius Golliard

gendarme retraité

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-52212



Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Gabriel Margueron-Schornoz

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, votre message, vos dons de messes ou votre envoi de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

La messe de trentième

sera célébrée à Ependes, le samedi 3 décembre 1983 à 19 h. 30.

Ferpicloz, novembre 1983.

17-52056



Dieu dans son amour a rappelé à Lui

## Monsieur Fernand MORNOD

leur très cher frère, ami, beau-frère, oncle, parrain et cousin, enlevé subitement à leur tendre affection le 30 novembre 1983, dans sa 65<sup>e</sup> année, réconforté par les sacrements de la sainte Eglise.

Les familles affligées:

Monsieur et Madame Germain Mornod-Dévaud, et leurs enfants, à Villariaz;

Madame et Monsieur Louis Claude-Deillon et famille, à Romont;

Monsieur et Madame Henri Mornod-Thurler et famille, à Prez-vers-Siviriez;

Madame et Monsieur Pierre Pharis-Mornod et famille, à Lausanne;

Monsieur Ernest Mornod, à Lausanne;

Monsieur et Madame Pierre Mornod-Gumy et famille, à Pontenet;

Madame veuve Maria Mornod-Giroud et famille, à Siviriez;

Les enfants et petits-enfants de feu Jules Mornod;

Monsieur Aimé Jaquier et famille, à Lausanne;

Mademoiselle Gabrielle Monneron, à Billens;

Les enfants de feu François Monneron, à Billens;

ainsi que les familles parentes et alliées.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Billens, le vendredi 2 décembre 1983, à 14 h. 30.

Une veillée de prières aura lieu en la chapelle mortuaire de l'hôpital de Billens, où le défunt repose, ce jeudi 1<sup>er</sup> décembre 1983, à 20 heures.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



## Michel ANGÉLOZ

1944 - 1982

La messe d'anniversaire

sera célébrée en la collégiale de Romont, samedi 3 décembre 1983, à 17 h. 30, en souvenir de Michel.

Hildegarde, Stéphane, Sandrine,  
Julien et famille.

17-123728



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur César JONIN

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, votre message réconfortant, vos prières, votre offrande de messes ou votre envoi de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église du Christ-Roi, le samedi 3 décembre 1983, à 18 h. 30.

17-1600



Décembre 1982 - Décembre 1983

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre cher papa et grand-papa

## Monsieur Henri WYSS

sera célébrée en l'église de Belfaux le samedi 3 décembre 1983, à 19 heures.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui en ce jour.

81-33936



5 décembre 1982 - 5 décembre 1983

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

**Monsieur  
Jules CHAVAILLAZ**

sera célébrée en l'église d'Ecuvillens le samedi 3 décembre 1983 à 19 h. 30

Dans le silence de la séparation il n'y a pas d'oubli pour ceux qu'on aime.

Voici déjà un an que tu nous as quittés, nous laissant seuls, continuer le chemin de la vie. Tu laisses un vide immense que rien ne pourra combler. Ta voix s'est tue, mais dans nos cœurs ton souvenir demeure à jamais.

Ton épouse et tes enfants.

17-52044



Remerciements

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur  
Jean-Pierre PILLER**

syndic

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos messages ou vos envois de fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout particulier à M. l'abbé Anselme Fragnière, au Conseil communal d'Onnens, à toutes les délégations qui ont pris part aux funérailles, en particulier à la Société de musique d'Onnens, à la FCTC d'Ecuvillens et environs, à ses amis motards ainsi qu'aux Pompes funèbres Murith de Fribourg.

La messe de trentième

sera célébrée en l'église d'Onnens, le dimanche 4 décembre 1983, à 9 h. 45.

Onnens, décembre 1983

17-1600



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Madame  
Rosine MONNEY-FAVRE**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son chagrin par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs et leurs messages de condoléances. Un merci tout spécial à M. le curé Bernard Geinoz, au Dr Michel Schwab, au personnel des soins à domicile de la Glâne.

L'office de trentième

sera célébré le samedi 3 décembre, à 20 heures, en l'église de Porsel.

Mossel, novembre 1983

17-51805



Remerciements

La famille de

**Léonie ANDREY**

exprime sa reconnaissance à tous ceux qui ont entouré sa chère défunte durant sa maladie et ont assisté à ses obsèques. Vos nombreux messages, vos envois de fleurs, vos offrandes de messes et votre présence lui ont apporté un grand réconfort.

Elle remercie ici tout particulièrement M. le docteur Garnier et M. le docteur Ruiz, ainsi que le personnel de l'Hôpital cantonal toujours si dévoués. A M. le curé Grivel et aux Révérends prêtres concélébrants va l'expression de toute sa gratitude.

Une messe de trentième

pour le repos de son âme sera célébrée en l'église de Givisiez, le samedi 3 décembre 1983, à 18 heures.

17-51984



L'Association de la gendarmerie fribourgeoise

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Marius Golliard**

membre retraité

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-52119



La Société d'artillerie Fribourg-Sarine

a le profond regret de faire part à ses membres du décès de

**Tf  
Michel Clément**

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Praroman, le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 1983, à 14 h. 30.

17-52067



Le Club alpin suisse section Moléson

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur  
Michel Clément**

membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-52079



La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre chère épouse et maman

**Madame  
Marcelle Clément**

née Bersier

sera célébrée en l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, le samedi 3 décembre 1983, à 18 h. 15.

17-51551

**POMPES FUNÈBRES MURITH**

Tél. 22 41 43

Nous assurons aux familles en deuil, un service parfait, digne et discret

Pérolles 27 Fribourg



Remerciements

Profondément touchée par tant de marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur  
Xavier PAPAUX**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs prières, leurs offrandes de messes, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs.

Un merci spécial à M. l'abbé Cosandey pour ses paroles d'adieu ainsi qu'au chœur mixte.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Treyvaux, novembre 1983.

La messe de trentième

sera célébrée le samedi 3 décembre, à 19 h. 45, en l'église de Treyvaux.



Remerciements

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Madame  
Flavie BRUGGER-ROSSIER**

nous exprimons notre gratitude émue à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs dons, leurs envois de fleurs et de couronnes, nous ont entourés dans cette douloureuse épreuve.

Nous vous prions de trouver ici l'expression de notre vive reconnaissance et vous demandons de garder un pieux souvenir de notre chère et regrettée défunte.

L'office de trentième

sera célébré en la chapelle de Bourguillon, le samedi 3 décembre 1983, à 15 heures.

Ses enfants et sa famille

17-1700



Remerciements

Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Madame  
Angélique GODEL-FORNEROD**

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons de messes, vos messages de condoléances, vos envois de fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Domdidier, novembre 1983.

L'office de trentième

sera célébré en l'église de Domdidier, le samedi 3 décembre 1983, à 19 heures.

17-52115

**Faire-part de deuil**

Imprimerie Saint-Paul, Pérolles 42 Fribourg

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

**EN CAS DE DEUIL** Tél. jour et nuit  
nous accomplissons toutes les formalités, organisons la cérémonie funèbre et assurons la dignité des derniers devoirs.



Francis Chevalier directeur  
6, pl. de la Gare Fribourg



L'Aiglon, le mousseux le plus vendu en Suisse. Doux, mi-sec, sec et rosé mi-sec. En bouteilles de 7 dl, en mignonnettes de 2 dl et en magnums de 1,5 l.

**L'AIGLON. Les belles heures de la vie.**

**Exclusif**

### OCCASIONS Renault

Renault Fuego GTX 2 l, 1983, gris métal., 6500 km  
 Renault Fuego GTX 2 l, 1981, bleu métal., 40 500 km  
 Renault 18 Turbo, 1981, toit coulissant, direction assistée, gris métal., 32 000 km  
 Renault R 5 TS-3, 1983, gris métal., 7600 km  
 Renault 14 TS, 1982, bleu métal., 36 000 km

**AMAG** BIENNE Nouvelle rte de Berne  
 ☎ 032/25 13 13

**ANTIQUITÉS**  
 A vendre: vaisseliers, buffets, secrétaire, tables de ferme et armoires du pays (cerisier, noyer, sapin). Prix intéressant.  
 ☎ 021/35 11 81.  
 22-354629

LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE...  
 VOTRE MEILLEURE ARME: LA PUBLICITÉ

## BERNER BROCANTE



Grand marché d'antiquités - 2500 m<sup>2</sup> - Achat et vente - Heures d'ouverture ve. + sa. 10 - 21 00 h., dimanche 10 - 18 00 h.  
**Berne 2.3.4. déc. 1983**  
 Centre d'exposition Allmend / sortie d'autoroute: Berne-Wankdorf

### Miele LA NOUVELLE GÉNÉRATION MIELE EST LA!

Les lave-linge et les sècheurs de la nouvelle génération Miele: pleins d'innovations intelligentes!

- Vitesse d'essorage élevée jusqu'à 1200 t/min.
- Utilisation optimale de la poudre à lessive.
- Capacité en linge sec accrue pour chaque lavage.
- Construction encore plus accessible.

Découvrez-les chez:

**Weef** Entreprises Electriques Fribourgeoises

Cherchons au centre de Fribourg  
**local de magasin**  
 env. 30 - 80 m<sup>2</sup>  
 pour le printemps 1984 ou date à convenir.  
 Offre sous chiffre T 06 35070  
 Publicitas, 2501 Bienne

**Garages pour tracteurs, etc.**  
 Simple Fr. 4480.-  
 Double Fr. 8420.-.  
 Hauteur de la porte 260 cm.  
 Renseignez-vous chez  
 UNINORM SA,  
 route Aloys-Fauquez 124  
 1018 Lausanne, ☎ 021/37 37 12

# Avry

10 ANS JAHRE

## nocturne

jusqu'à 21 h 30

### avry centre

**vendredi 2 décembre**

avry 10 ANS JAHRE centre

## PHILIPS

PRIME DE FIDÉLITÉ POUR DÉTENTEURS ACTUELS DE TV PHILIPS

Veuillez me faire parvenir ma prime

Nom/prénom: \_\_\_\_\_

Rue, No: \_\_\_\_\_

NPA/localité: \_\_\_\_\_

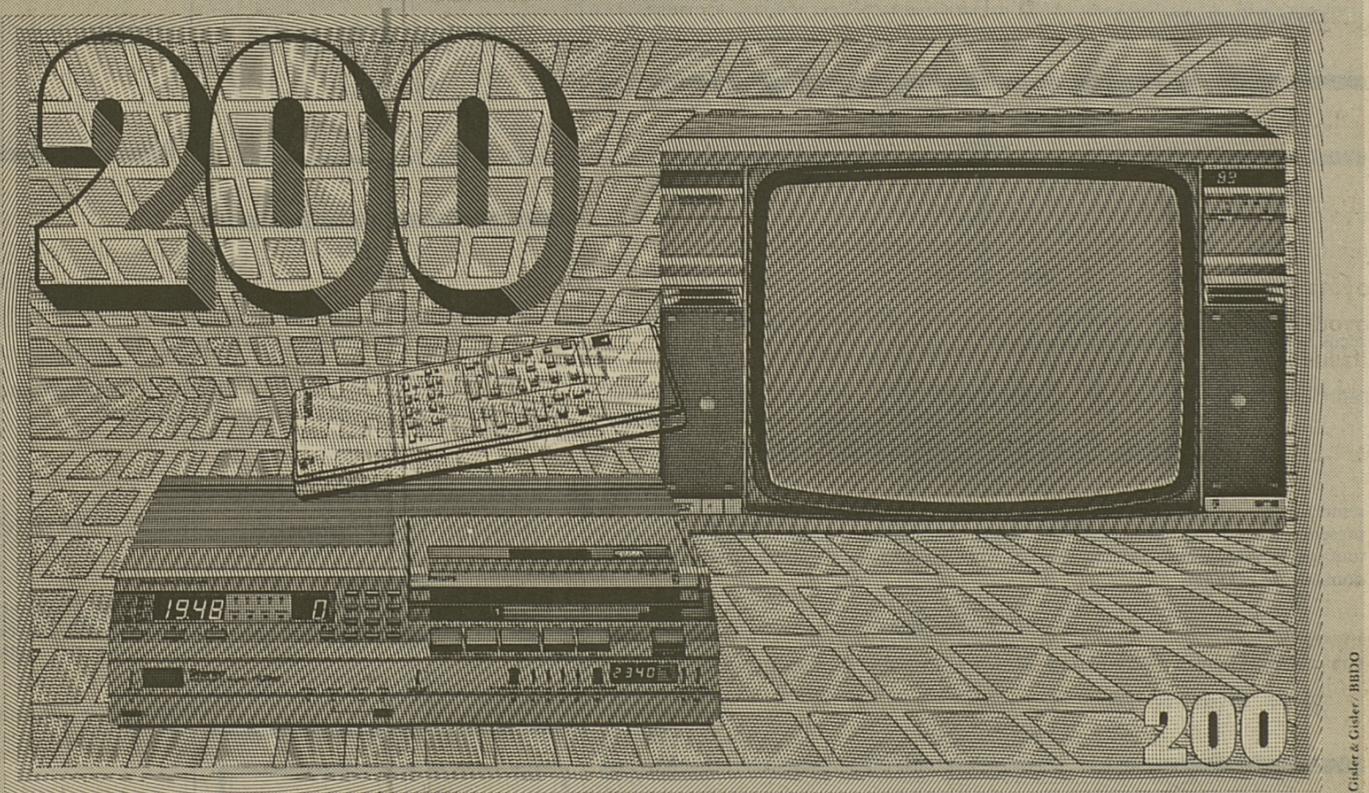
Type ancien modèle, numéro de fabrication: \_\_\_\_\_

A remplir par le spécialiste Philips:  
 Type nouveau modèle, numéro de fabrication: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Expédiez à: Philips SA, Dépt. ED,  
 A l'attention de Madame Favre,  
 1196 Gland.

Timbre et signature du marchand: \_\_\_\_\_



## Le cadeau Philips à ses amis.

30 ans de TV en Suisse. Et 15 ans en couleur. Nous les fêtons par une prime de fidélité. A tout détenteur de TV Philips qui va prochainement s'offrir un TV-couleur stéréo ou un magnéto-

scope Video 2000, nous expédions deux beaux billets de 100 francs. Et nous doublons la somme à l'achat des deux appareils. Il vous suffit d'inscrire sur le coupon du billet Philips: type et

numéro de fabrication de l'ancien appareil, nom et adresse. Et de le remettre à votre spécialiste Philips. Il confirme l'achat de votre nouveau Philips et vous nous expédiez le coupon.

Par retour du courrier, nous déléguons le facteur à votre domicile. Et vous touchez votre prime. Rien de plus simple!

Vous gagnez toujours à opter pour l'un de nos TV-

couleur ou magnétoscopes stéréo. Votre spécialiste Philips vous présente volontiers notre choix complet. Pour votre double plaisir, si le facteur sonne deux fois. Ces appareils

donnent droit à la prime de fidélité:

**Téléviseurs-couleur stéréo:**

- 22 CS 3360/4360 PAL 56 cm
- 22 CS 3850/4850 TELETEXT PAL 56 cm
- 22 CS 4366 PAL/SECAM 66 cm
- 22 CS 4856 TELETEXT PAL/SECAM 56 cm
- 26 CS 4390 PAL 66 cm
- 26 CS 3880/4880 TELETEXT PAL 66 cm
- 26 CS 4386 PAL/SECAM 66 cm
- 26 CS 4882 TELETEXT PAL/SECAM 66 cm

**Magnétoscopes PAL:**

- VR 2340 compact
- VR 2350 à charge frontale

Bien du plaisir avec Philips.

**TOUS LES VENDREDIS OUVERTURE DU SOIR**

**LEIBZIG-BILAND**

**MARLY MEUBLES** ☎ 037/46 15 25

du lundi au jeudi: de 8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 18 h. 30, vendredi: 8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 20 h.  
Samedi: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.

Une collation vous est offerte:

**LES DÉLICES  
DE LA BORNE**

OFFRES D'EMPLOI

POUR VOUS DONNER TOUTES VOS CHANCES

**MÉCANICIEN  
ÉLECTRICIEN**

25 - 30 ans, pour entretien, poste fixe,  
travail indépendant.

Contactez Maria Pizzolante.

**MANPOWER**  
TOUTES FORMES D'EMPLOIS  
Fribourg, rue St.-Pierre 18, tél. 22 50 33

IMMOBILIER

**A LOUER**  
de suite ou à convenir  
**DUPLEX DE 3 PIÈCES**

**AVEC CACHET**  
à Pérolles, 2 pas de la gare  
- séjour avec cheminée de salon,  
dégagement sur galerie  
- cuisine très bien agencée  
- 2 salles d'eau  
- balcons-terrasse

Loyer: Fr. 1430.- + charges  
Garage à disposition.

**ERNEST SALLIN**  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
66 PLACES 15 • 1700 FRIBOURG  
037/22 57 26 - 22 32 88

Cherchons dans l'immédiat et au plus tard pour le 31 janvier 1984

**3 ou 2 bureaux**  
ou  
**appartement**  
**de 3 ou 2 pièces**

au centre ville  
Faire offres sous chiffre 17-549579, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Opel Manta GTE	78	Fr. 5500.-
Toyota Celica GT 2000	78	4800.-
Toyota Celica GT 1600		5500.-
Toyota Corolla	76	2500.-
Toyota Corolla ST	72	3900.-
Toyota Copain Combi	76	2500.-
Alfasud Sprint	79	7300.-
Ford Capri 1600, 24 000 km	80	8500.-
Fiat 128, 43 000 km		2600.-

dès 17 heures  
☎ 037/74 16 82

17-305235

A louer quartier Beaumont

**BUREAUX 3 PIÈCES**  
(60 m<sup>2</sup>)  
aménagés

☎ 037/24 39 94  
heures bureau

17-51982

A louer à Léchelles  
2 min. de la gare

**MAISON FAMILIALE**

comprenant grand salon avec cheminée, 5 chambres, cuisine aménagée, salle d'eau et W.-C. séparés, douche extérieure, garage, cave, jardin et terrain arborisé d'env. 1200 m<sup>2</sup>.  
Loyer Fr. 1500.- + charges.

☎ 037/22 79 61  
M<sup>me</sup> Tillmann

17-3004

A vendre, à 5 km de Fribourg, sur les berges d'une rivière, dans un cadre de verdure incomparable, dans une totale tranquillité et intimité

**SPLENDIDE PROPRIÉTÉ**

9 pièces, dont séjour d'env. 50 m<sup>2</sup>, (cheminée), poutres apparentes, plafond en mélèze, cuisine luxueuse, coin à manger, 2 bains-W.-C., 1 douche-W.-C.. Grande terrasse, jardin suspendu. Terrain 1600 m<sup>2</sup>, Fr. 640000.-, hyp. à disposition.

☎ 037/22 79 07

17-1618

agence immobilière **serge et daniel bulfiard**  
1700 fribourg rue st-pierre 22  
tel. 037 22 47 55

Cherchons en achat, à Fribourg et dans les environs,  
**PROPRIÉTÉS - VILLAS -  
MAISONS FAMILIALES -  
MAISONS LOCATIVES**

Examen d'offres sans engagement des propriétaires et discrétion absolue. Décisions rapides.

17-864

**BROC**  
à louer

**3 PIÈCES**

Fr. 500.-  
+ charges.

☎ 029/6 24 37  
(soir)

17-305201

A louer un **appartement**  
**3½ pièces**

Fr. 780.-  
charges comprises.

Tél. le soir dès 19 h.  
au 037/28 34 63

17-305226

A vendre à Cheyres  
**PARCELLE VITICOLE**

d'env. 1600 m<sup>2</sup>, à reconstituer.  
Pour renseignements:

☎ 037/63 18 72

17-1626

**Nurse**

cherche PLACE dans crèche ou garderie ou comme aide dans asile de vieillards, hôpital.

Ecrire sous chiffre Z 17-350210  
Publicitas,  
1701 Fribourg.

**économiser**  
**sur**  
**la publicité**  
**c'est vouloir**  
**récolter**  
**sans avoir**  
**semé**



cherchons

**institutrice de formation**

disposée à donner des cours d'écriture et de lecture à jeune femme non scolarisée.

Ecrire sous chiffre 17-305223,  
**Publicitas SA, 1701 Fribourg.**

**TEA-ROOM CORSO FRIBOURG**

Cherchons tout de suite ou à convenir

**une SOMMELIÈRE**  
éventuellement débutante

**et une EXTRA**  
Place stable

☎ 22 58 98, dès 11 h.

81-34006

**ALTERNA**

Une adresse qui paie...

POUR POSTES FIXES OU TEMPORAIRES

**NOUS CHERCHONS:**

**GYPSEURS**

**MAÇONS**

**qualifiés**

**MENUISIERS-**

**POSEURS**

Pérolles 7a / 1700 Fribourg  
Tél. 037- 23 15 15

**Collaborateur-Gestionnaire**

Entreprise cherche pour début 84 ou à convenir personne de formation commerciale et langue suisse allemande, pour aide de gestion, organisation et contacts téléphoniques, dans entreprise de vente de voitures en gros.

Nécessité également de conduire petit camion cat. A.

Travail indépendant, intéressant et très passionnant pour personne dynamique et entreprenante.

☎ 037/61 59 61

17-52006

Pour faire face à notre développement réjouissant, nous désirons engager

**VENDEUR**

**conseiller en tapis**

avec expérience de la vente, si possible dans la branche tapis d'Orient et moquettes, bilingue, âge 20 à 30 ans, bonne présentation, persévérant et goût des contacts humains.

Poste intéressant, offrant de réelles possibilités d'avancement et un fort salaire.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire vos offres à

**Tapisol**

1700 Granges-Paccot - Tél 26 54 54

(à côté du Stade St-Léonard) Fribourg-Nord 17-316

**La publicité décide  
l'acheteur hésitant**

Vous voulez  
changer d'activité,  
progresser,  
gagner davantage?



Comment augmenter  
l'efficacité  
de vos annonces.

Le choix judicieux des termes utilisés pour présenter votre formation, votre expérience et vos aspirations, augmente vos chances de trouver l'emploi souhaité.

Au guichet de Publicitas, un aide-mémoire gratuit vous suggère les points essentiels de votre message.

Renforcez l'impact de votre demande d'emploi. Prenez votre aide-mémoire gratuit chez Publicitas.

Service de publicité de

**LA LIBERTÉ**

**PUBLICITAS**  
Rue de la Banque 2  
1701 Fribourg  
037 - 81 41 81

Notre succursale de GENÈVE recrute

**huissiers**

**de direction**

**Nous demandons:**

- formation commerciale ou hôtelière
- aptitude aux contacts clientèle
- langue maternelle française
- connaissance de l'allemand ou de l'anglais parlé
- sens de la discrétion
- âge souhaité: 30-45 ans
- nationalité suisse.

**Nous offrons:**

- travail autonome et varié, riche en contacts
- stabilité d'emploi.

Vos offres de service manuscrites, votre curriculum vitae et votre photographie sont à envoyer à **M. M. Labergerie**, chef du personnel

**Union de Banques Suisses**  
case postale Stand, 1211 Genève 11.

**UBS** Union de Banques Suisses

**FRAÎCHEUR  
PRIX  
QUALITÉ**

**MIGROS**  
BOUCHERIE  
MIGROS

**action**

jusqu'au samedi 3 décembre

**Civet de lièvre**

75% de viande, avec os  
25% de marinade au vin  
portions de 500 g et 1 kilo

**le kilo**

(le kilo, ég. = 7.60)

**5.70**

(au lieu de 6.60)

CINEMA



**ALPHA**

20 h. 30, DI+JE 15 h. - En français - PREMIÈRE - 12 ans  
Le nouveau chef-d'œuvre de Woody Allen  
**ZELIG**  
La géniale invention d'un auteur plein d'humour

**CAPITOLE**

Ce soir, pas de cinéma. Le service culturel Migros présente à 20 h. 30 précises - L'âme profonde d'un peuple par sa musique. La réaction de deux artistes d'exception:  
**MIGUEL ANGEL ESTRELLA et UNA RAMOS**  
entourés d'autres musiciens d'Amérique latine.

Dès demain à 20 h. 30 **PREMIERS DESIRS** de Hamilton

**CORSO**

15 h., 20 h. 30 - En français - 12 ans  
En PREMIÈRE EUROPÉENNE avec Paris, Genève, Lausanne  
Le tout nouveau JAMES BOND est arrivé  
**JAMAIS PLUS JAMAIS**  
Un film d'Irvin Kershner avec Sean Connery  
Selon New York Times, «Le meilleur Bond...»

**EDEN**

21 h., SA-DI-JE 15 h. - v.o. angl. s.t. fr./all. - 12 ans  
Le tout nouveau JAMES BOND est arrivé  
**NEVER SAY AGAIN**  
- Jamais plus jamais - D'Irvin Kershner avec Sean Connery.  
Au Corso: en français

18 h. 30 - v.o. japonaise s.t. fr./all. - 16 ans  
2<sup>e</sup> semaine - Le film de Shohei Imamura  
**LA BALLADE DE NARAYAMA**  
Grand prix Palme d'or Cannes 1983

**REX**

15 h. et 20 h. 30, dès 12 ans, Dolby-Stéréo, Première  
5 ans après, la fièvre brûle toujours! Le retour triomphal de  
**JOHN TRAVOLTA**. Musique des BEE GEES  
**STAYING ALIVE** de SYLVESTER STALLONE  
Cinéplus: JE/SA/DI 18 h. 20 - VE 16 h. 15 et 18 h. 20  
PREMIÈRE ROMANDE - dès 16 ans - v.o. all. s.t. fr.  
**GLUT - Cœur de braises**  
L'événement sera, sans doute, ce mélodrame de Thomas  
**KOERFER** qui entre dans la grande maison d'un fabricant  
d'armes suisse pendant la dernière guerre. (TLM, Leiser)

**STUDIO**

21 h., JE-DI-MA 15 h., VE-SA 23 h.  
V.o. angl. s.t. fr./all. - 20 ans  
**TOP GIRLS**  
Carte d'identité obligatoire

**SÂLES** (Gruyère)

HÔTEL DE LA COURONNE

Théâtre en patois

**TÈ RAKROUTZÉRI DZA**

de l'Abbé François-Xavier Brodard  
chants de l'Abbé Joseph Bovet

Vu l'immense succès des deux premiers week-ends

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES:

les samedi et dimanche 3 et 4 décembre 1983  
à 20 h. 15

les samedi et dimanche 10 et 11 décembre 1983  
à 20 h. 15

RÉSERVATION au ☎ 029/8 81 27

Société de chant + Football-Club SÂLES

123516

Cherchez-vous  
**UN SAINT-NICOLAS?**

Adressez-vous au  
☎ 24 12 81  
à midi de 12 h. à  
12 h. 40  
le soir de 18 h. à  
21 h.

17-305213

**SANATEL SA**  
SE CHARGE DE  
RECEPTIONNER  
LES MESSAGES  
TELEPHONIQUES  
DE VOTRE CLIENTELE  
PENDANT VOTRE ABSENCE  
VIGNETAZ 7,  
1700 FRIBOURG  
037 / 245 - 700

**MARUMBA**



*C'est  
autre chose!*



souvent imité,  
jamais dépassé

**CORSO**

15 h., 20 h. 30 - En français - 12 ans

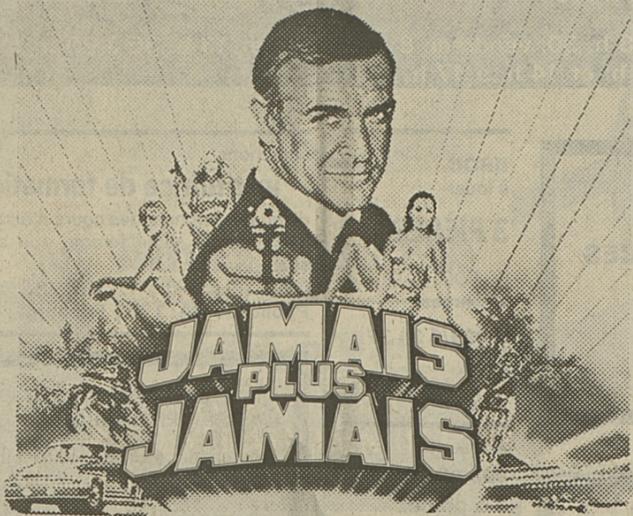
**EDEN**

21 h. - VO angl. s.t. fr./allm.

EN PREMIÈRE EUROPÉENNE avec PARIS, GENÈVE, LAUSANNE

"LE MEILLEUR BOND, ET DE LOIN..." (NEW YORK TIMES)

**SEAN CONNERY EST JAMES BOND**



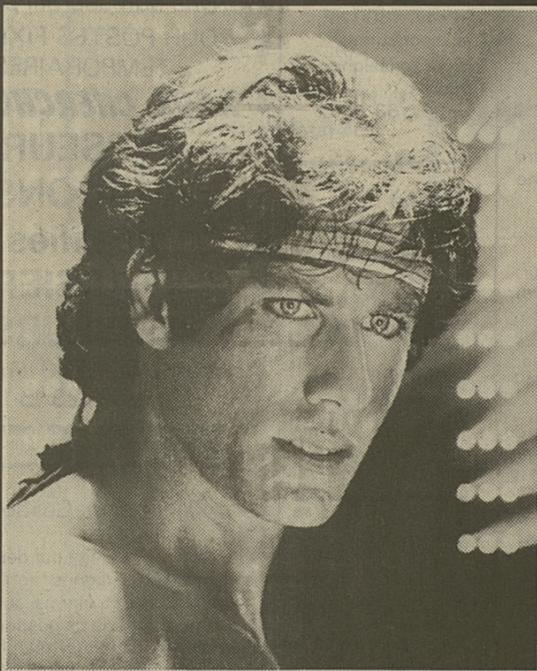
**REX**

15 h. - 20 h. 30

dès 12 ans

DOLBY-STEREO

5 ans après, la fièvre brûle toujours.



John Travolta

**STAYING ALIVE**

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS A ROBERT STIGWOOD PRODUCTION • A SYLVESTER STALLONE FILM  
JOHN TRAVOLTA "STAYING ALIVE"  
WRITTEN BY SYLVESTER STALLONE AND NORMAN WEXLER • PRODUCED BY ROBERT STIGWOOD AND SYLVESTER STALLONE  
DIRECTED BY SYLVESTER STALLONE • A PARAMOUNT PICTURE • DISTRIBUTED BY  
ORIGINAL SOUNDTRACK AVAILABLE ON CASSETTE RECORDS AND TAPES • MARKETED BY POLYGRAM RECORDS AG

LE RETOUR TRIOMPHAL DE  
JOHN TRAVOLTA

Grenette  
Fribourg

**CE SOIR**

20 h.

JEUDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

**SUPER LOTO RAPIDE**

4 x 500.-, 6 x 200.-, 15 x 100.-  
25 x 50.-, 25 x 25.-

Abonnement: Fr. 10.-  
Carton: Fr. 3.- pour 5 séries

Org.:  
Club sportif de  
pêche, Fribourg

17-1991

**ALPHA**

20 h. 30 - En français - PREMIÈRE - 12 ans

LE NOUVEAU  
**WOODY ALLEN**

Zelig

PRODIGIEUX  
FRANCE-SOIR - R. Chazal

Zelig

UN CHEF-D'ŒUVRE  
LE QUOTIDIEN - J.-P. Mulot

Zelig

GÉNIAL  
L'EXPRESS - F. Forestier

Zelig

UNE PURE MERVEILLE  
PREMIÈRE - H. Behar

**ZELIG**

LE FILM

LE PLUS DRÔLE QU'ON AIT JAMAIS INVENTÉ

**CINEPLUS**

JE/SA/DI 18 h. 20 - 16 ans  
VE 16 h. 15 et 18 h. 20



PREMIERE  
ROMANDE

Ein Film von Thomas Koerfer  
mit Armin Mueller-Stahl  
Katharina Thalbach  
Krystyna Janda - Sigfrid Steiner  
**COEUR DE BRAISES**  
CACTUS FILM ZÜRICH

Prisonniers d'un passé encore brûlant incapables d'extérioriser leur douleur: les braises d'une relation au cœur des tensions de notre histoire et de notre actualité politique.

A vendre  
**MINI 1000**  
spéciale,  
mod. 80, verte,  
30 000 km,  
état de neuf,  
exp., facilités  
de paiement.  
037/ 61 49 79  
17-2603

A vendre  
**AUDI**  
**80 LS**  
1975,  
90 000 km,  
Fr. 3000.-  
☎ 029/5 14 33  
17-461850

**OCCASIONS  
PRIX MODÉRÉ**

Renault 5 TS  
36 000 km, Fr.  
5500.- ou Fr.  
200.- par mois.

Citroën 2 CV 6  
Fr. 3200.- ou Fr.  
125.- par mois.

Citroën 3 CV LN  
Fr. 3800.- ou Fr.  
130.- par mois.

Datsun 1200  
Fr. 3200.- ou Fr.  
120.- par mois.

Citroën GS Com-  
merciale 1200  
cm<sup>3</sup>  
Fr. 3200.- ou Fr.  
120.- par mois.

Taunus 2000  
80, Fr. 5200.- ou  
Fr. 200.- par  
mois.

Renault 6 TL  
Fr. 2200.- ou Fr.  
100.- par mois.

BMW 525 au-  
tom.  
Fr. 8200.- ou Fr.  
240.- par mois.

VW Passat 1300  
Fr. 3200.- ou Fr.  
110.- par mois.

Renault 9 GTL  
82, cédée à Fr.  
9200.- ou Fr.  
260.- par mois.

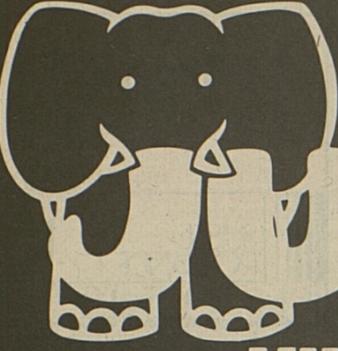
Audi 100 GL 5E  
Fr. 7400.- ou Fr.  
200.- par mois.

Ces voitures sont  
vendues experti-  
sées.

037/461200

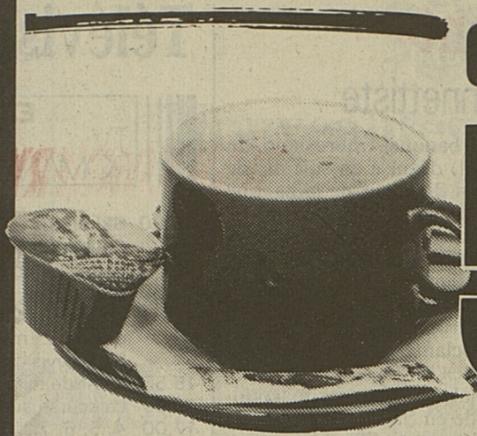
**ROGER LEIBZIG**  
AUTOMOBILES  
Centre Occasions  
MARLY Rte Fribourg 6

Toutes vos annonces  
par Publicitas, Fribourg

 **Hypermarché**  
**JUMBO**  
Villars-sur-Glâne

30.11.83

Connaissez-vous le Restaurant Jumbo?



**Café crème**

**50 cts**

valable jusqu'à dimanche 4 décembre

# Imbattable!

**Côtelettes de porc** kilo **9.90**

**Beurre de cuisine** 4 x 250 g **9.90**

**Mandarines Satsumas** kilo **1.-**

**Sucre JUMBO** 10 x 1 kg **10.-**

**Eau minérale JUMBO-NATURE** 2.90  
gazéifiée harasse 12 litres + consigne

**Merlot del Piave** 6 x 7 dl **10.-**

**Shampooing Timotei** 2 x 200 ml **5.60**

*samedi*  
**3 décembre: Saint-Nicolas à JUMBO!**

## «Temps présent»

### Licio Gelli, le grand marionnettiste

Quel scénariste de cinéma aurait osé écrire l'histoire et le destin d'un homme comme Licio Gelli sans que l'on crie au loufoque, à l'exagération et à l'affabulation? L'affaire Gelli représente, sans aucun doute, un des plus grands scandales de notre époque si ce n'est le plus grand.

Gelli, industriel italien «ayant réussi dans le textile», fut tour à tour fasciste dans les sinistres chemises noires italiennes, communiste à la Libération, informateur des services secrets de l'Est et de l'Ouest, démocrate-chrétien et enfin franc-maçon. C'est par la loge maçonnique P2, Propaganda Due, que Licio Gelli va parvenir à s'infiltrer et corrompre les plus hautes instances, qu'elles soient politiques, militaires, judiciaires, économiques, journalistiques, du contre-espionnage et des services secrets italiens. En effet dans cette fameuse loge P2, il y a de très, très importants personnages dont l'influence dans les milieux cités plus haut est énorme. P2 était devenue une organisation qui tenait en mains l'Italie. Fort de ce pouvoir Gelli a pu participer à l'élaboration de coups politiques et financiers. Lesquels? En gros tous ceux qui ont secoué l'Italie, tous les scandales qu'a connus et que connaît encore la Péninsule. De l'affaire Moro à l'attentat odieux et criminel perpétré le 2 août 1980 en gare de Bologne, en passant par

le krach de la banque Ambrosiano, du meurtre, (mal) déguisé en suicide, de Roberto Calvi directeur de la banque en question et l'affaire Michele Sindona, financier inculpé à New York pour une escroquerie monstre. Eh! oui rien que ça! Mais Gelli ne sera jamais personnellement inculpé dans ces affaires, l'homme est trop rusé. Ne s'est-il pas lui-même proclamé comme «Le grand marionnettiste»?

Gelli a ébloué par ses magouilles, du monde en Suisse. Son arrestation à Genève alors qu'il se trouvait au siège central de l'UBS intrigue encore beaucoup de spécialistes de l'affaire. Son évocation, en août de cette année, de la prison de Champ-Dollon, continue de susciter des hypothèses et des éventualités très diverses. Gelli s'est-il vraiment enfui avec la seule complicité d'un gardien auquel il avait promis deux millions de dollars? Cette évocation rocambolesque n'a pas fini de faire parler d'elle.

Ariel Herbez nous confiait sa relative déception de n'avoir pas pu mener son enquête sur d'autres fronts. Mais, l'émission qu'il a effectuée en compagnie de Simone Möhr, réalisatrice, si elle n'apporte pas de révélations très importantes a l'immense mérite d'être une synthèse excellente de ce qui se sait à propos de Gelli. ZJ

● TVR, 20 h. 05.

## Document et dramatique sur le fantastique

Antenne 2 aujourd'hui est placé sous le signe du fantastique. La chaîne, en effet, diffuse au cours de cette même journée un document sur les croyances populaires et la sorcellerie dans le cadre de «Un temps pour tout» et, en deux volets, une dramatique adaptée du récit du romancier américain Henry James, «Le tour d'érou».

On sera surpris cet après-midi de voir combien de rumeurs étranges peuvent encore courir dans nos campagnes. C'est ainsi qu'un médecin viendra nous conter qu'il a été obligé d'abandonner sa maison parce qu'elle était dotée d'un pouvoir maléfique, ce que confirmera Roger de Lafforest auteur de «Ces maisons qui tuent» publié chez Fayard.

D'étranges coutumes se perpétuent un peu partout en France. En Provence, il arrive encore fréquemment que l'on mette des couteaux croisés sous son lit pour éloigner le diable de son sommeil ou encore que l'on fasse courir tout autour d'une pièce un fil barbelé pour empêcher les esprits malins d'y entrer.

«Le tour d'érou» (en anglais «The turn of the screw»), récit d'une habileté diabolique diffusé dans la soirée, tire son titre du fait que l'auteur a voulu faire constamment progresser l'hor-

reur tout au long de son œuvre et cette horreur est d'autant plus grande que les deux héros de l'histoire sont deux enfants.

Miles et Flora sont deux jeunes orphelins élevés par une gouvernante, Miss Cuberly. Ces enfants, dont on connaît mal les origines, ont été envoûtés par l'esprit maléfique de deux domestiques disparus: Peter Quint et Miss Jessel, la gouvernante qui a précédé autrefois Miss Cuberly dans la maison.

Les deux morts s'acharnent à persécuter les enfants qui, curieusement complices, ne révèlent leur secret à personne. Mais Miss Cuberly, très intuitive et dont la sensibilité s'est exacerbée dans ce manoir retiré où se déroule l'action, comprend très vite, à leur comportement étrange, que les deux enfants sont ensorcelés. Elle décide donc de se battre de toutes ses forces pour conjurer le mal.

Cette œuvre onirique et qui nous plonge dans un climat morbide, a déjà inspiré plusieurs cinéastes. Elle a aussi inspiré le compositeur anglais Benjamin Britten qui a trouvé là matière à son plus bel opéra. (AP)

● A2, 16 h. 25 et 20 h. 35

## «Così fan tutte»

Se lasse-t-on jamais de ce qu'on aime et le plaisir d'écouter Mozart est de ceux qu'on n'épuise pas tant il y a de perfection et de profondeur dans l'apparente simplicité de sa musique.

Par la grâce de TF1, ce plaisir nous a été redonné d'entendre «Così fan tutte» que Mozart composa à fin 1789, quelque deux ans avant sa mort. Cet opéra-bouffe est sans doute la plus achevée de ses œuvres et la plus musicalement parfaite qui mêle au jeu dérisoire de l'amour trompé, à l'élégance frivole une profonde gravité. Comme toujours, la musique mozartienne transcende le livret, celui du librettin Da Ponte qui, voulant prouver l'inconstance des femmes, imagine une farce assez invraisemblable et frisant la vulgarité.

Malade, sans argent, Mozart écrit cet opéra au moment où sa femme Constance court les bals dans les stations thermales; il lui écrit des lettres inquiètes et douloureuses lui disant sa peine et son amour. Comment cette amertume, cette désillusion, cette résignation à la cruelle fragilité du cœur féminin ne transparaîtraient pas dans une œuvre qui prend sous la légèreté



badine, l'ironie, la parodie, une résonance pathétique et presque désespérée? C'est ce jeu de contrepoint, cette continuelle dualité qui fait la riche ambiguïté de «Così fan tutte». Daniel Barenboim, son orchestre et ses chanteurs ont tenté de traduire ce double aspect; ils l'ont fait assez bien pour que nous ne soyons pas déçus et que soient restituées toute la subtilité, toute la science de ce chef-d'œuvre de grâce et de dérision. La mise en scène, heureusement modernisée par Jean-Pierre Ponnelle, mais froide dans les tons, symétrique dans les mouvements et poussée par instants jusqu'au burlesque, a donné un support relativement discret à une action tout intérieure.

Mais ce que nous retenons qui prolonge notre émotion, c'est que Mozart, rongé par le doute, miné par la maladie, a une fois de plus trouvé, pour exprimer un thème qui devait le déchirer, une musique bouleversante et raffinée à un degré encore jamais atteint. fd

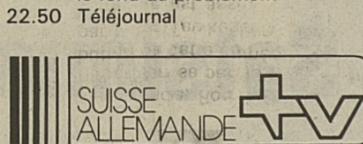
## Télévision



- 9.50 **Ski alpin**  
Coupe du monde: Slalom spécial dames: 1<sup>re</sup> manche
- 11.50 **Ski alpin**  
Coupe du monde: Slalom spécial dames, 2<sup>e</sup> manche  
En Eurovision de Kranska Gora
- 15.55 Point de mire
- 16.05 La course autour du monde
- 17.00 4, 5, 6, 7...  
Babibouchettes
- 17.15 **Les Schtroumpfs**  
La route
- 17.40 4. Sur une route avec stop
- 17.45 Téléjournal
- 17.50 Les chrétiens  
4. La foi et la peur
- 18.40 Journal romand
- 19.00 Photos de famille
- 19.10 Le dernier mot
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 **Temps présent**  
Licio Gelli, le grand marionnettiste
- 21.10 **Un dimanche à New York**



Jane Fonda, Rod Taylor et Cliff Robertson se partagent la distribution de cette comédie tournée par Peter Tewkesbury en 1963. L'intrigue est assez caractéristique d'un certain théâtre américain, elle est d'ailleurs tirée de la pièce de Norman Krashna. L'essentiel de l'action se passe dans un appartement où une jeune femme se voit confrontée à la fois à ses phantasmes intimes et à deux fiancés. Lequel des deux sera l'heureux élu? c'est bien sûr le fond du problème...



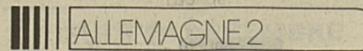
- 9.50 Ski alpin. 11.50 Ski alpin. 16.00 Rendez-vous. 16.45 La maison où l'on joue. 17.15 TV scolaire. 17.45 Gschichte-Chischte. 17.55 Téléjournal. 18.00 Karussell. 18.35 Peppino. 19.05 Actualités régionales. 19.30 Téléjournal, sport. 20.00 L'homme de Suez (1). 21.35 Téléjournal. 21.45 Aujourd'hui à Berne. 21.55 La clé du paradis: douleur, envie, recherche, le fonctionnement du cerveau? 22.45 Schauspielplatz. 23.30 Téléjournal.



- 9.00 TV scolaire. 11.30 Ski alpin. 18.00 Nature amie. 18.45 Téléjournal. 18.50 Viavai. 19.40 Ici Berne. 19.55 Magazine régional. 20.15 Téléjournal. 20.40 La Città nuda (Naked City). 22.15 Thème musical. 23.05 Téléjournal. 23.15 Jeudi-Sports.



- 20.15 Actualités brûlantes. 21.15 Wissen Sie es besser? 23.00 Fern der Weichsel im Exil, film.



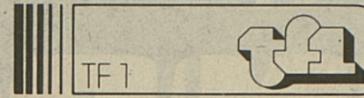
- 19.30 Peter Alexander, nos félicitations, show spécial. 21.20 Die Bonner Runde. 22.20 Hero, téléfilm.



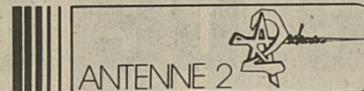
- 18.00 Rire et sourire avec la souris. 19.30 Le sourire de la raison, des pièces de George Bernard Shaw: La conversion du Capitaine Brassbouds. 21.25 La clé des notes: musique pendant le III<sup>e</sup> Reich.



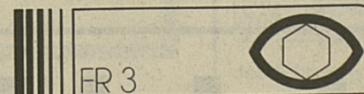
- 10.30 Meine Braut ist übersinnlich, film. 12.05 Geflügelte Webkünstler, film. 20.15 Familienrat (3): Vivre ensemble, se parler, série.



- 11.30 TF1 Vision plus
- 12.00 Le rendez-vous d'Annick
- 12.30 Atout cœur
- 13.00 TF1 actualités
- 13.45 Objectif santé  
Asthme et sport
- 15.30 Quarté  
En direct de Vincennes
- 18.00 Le provocateur (18)
- 18.15 **Le village dans les nuages**
- 18.40 Variéscope
- 18.55 7 heures moins 5
- 19.00 Météo première
- 19.15 Actualités régionales
- 19.35 Emission d'expression directe
- 20.00 TF1 actualités
- 20.35 **Le nez à la fenêtre**  
Téléfilm d'après le roman de Laurence Jyl  
«Le nez à la fenêtre», indique tout de suite aux mordus de ce sport qu'il y a de la petite reine dans l'air. Mais il s'agit avant tout d'une histoire gaie, simple et attachante. Le spectateur ne risque pas d'en sortir traumatisé. Cela ne veut pas dire que cette histoire soit dépourvue de réflexion, même si celle-ci reste un jeu simpliste. A travers les aventures du jeunes Sacha, Jean-Claude Charney, a voulu «tourner en dérision la psychologie et tout ce qui gravite autour». Sacha, laissé trop libre par une mère psychologue, ne trouvera son équilibre que grâce à celui qui osera lui mettre son pied au derrière. Du choc naîtra l'amitié. Du mélo, oui, mais rudement bien enveloppé.
- 22.00 **Zouc**  
Spectacle enregistré à Bobino en janvier 1981
- 23.00 TF1 actualités



- 10.30 A2 Antiope
- 12.00 Midi informations
- 12.08 L'Académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi  
Les amours romantiques
- 13.35 Marianne, une Etoile pour Napoléon (9)
- 13.50 **Aujourd'hui la vie**  
France secrète: Mercantour et alentours
- 14.55 **Les rois de l'Arnaque**  
Téléfilm
- 16.25 **Un temps pour tout**  
Les croyances populaires  
● Voir notre sélection
- 17.30 Prochainement sur l'A2
- 17.45 **Recré A2**  
C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.10 D'accord, pas d'accord
- 19.15 Actualités régionales
- 19.37 Expression directe
- 20.00 Le journal
- 20.35 **Le tour d'érou (1)**  
Série d'après le roman d'Henry James  
● Voir notre sélection
- 21.45 Résistances  
Magazine des droits de l'homme
- 23.00 Edition de la nuit



- 17.00 Télévision régionale
- 19.50 Inspecteur Gadget
- 20.00 Jeux de 20 heures  
Cinéma 16
- 20.35 Venise attendra  
Réalisation Daniel Martineau  
Il faudra vraiment s'armer de courage pour regarder jusqu'au bout le très confus et très ennuyeux «Venise attendra». Pourtant, les choses s'annoncent bien durant les premières minutes: tout est fait pour nous mettre dans l'ambiance - réussie - d'un «polar». Hélas! le plaisir n'est que de courte durée. La suite du récit s'enlise dans une pseudo-démonstration des manipulations auxquelles se livrent les services secrets et des petites guerres qui ont lieu entre ces services qui sacrifient parfois la vie de gens normaux.
- 22.05 Soir 3
- 22.25 **Boîte aux lettres**  
Spécial Peter Handke
- 23.25 Agenda 3
- 23.30 Prélude à la nuit

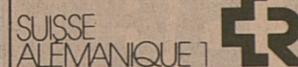
## Radio



6.00 Journal du matin. 9.05 Saute-mouton. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain? avec à: 12.20 Le croquis. 12.30 Journal de midi. 13.30 Avec le temps. 18.05 Journal du soir. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la lune, avec à: 20.05 Fête... comme chez vous; 21.30 env. Ligne ouverte. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: 4. Comment bazarder votre voiture, de Roderick Wilkinson. 22.55 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.



6.10/6/9 avec vous, avec à 7.15 La corbeille à billets; 7.30 Classique à la carte; 8.10 La poésie aussi... 8.58 Minute œcuménique. 9.05 Le temps d'apprendre, avec à 9.05 L'invité du jour; 9.10 La classe; 9.20 Ici et maintenant; 9.30 Le merveilleux monde des animaux (11). 10.00 Portes ouvertes sur... la santé. 10.30 La musique et les jours. 12.00 Traditions musicales de notre pays. 12.32 Table d'écoute (1). 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Le journal. 13.30 Table d'écoute (2). 14.00 La vie qui va... 15.00 Suisse-Musique. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz news. 18.30 Empreintes: Des sciences et des hommes. 19.20 Novitads. 19.30 Per il lavoratori italiani. 20.02 A l'opéra: Les festivals 1983: Bayreuth: Tristan und Isolde, opéra en 3 actes de Wagner. 0.15 env.-6.00 Relais de Couleur 3.



9.00 Palette. 12.00 Semaine économique. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Tcherepnine, Verdi, Puccini, Lortzing, Tchaïkovski, Liadow et Brahms. 15.00 Hans Gmür au Studio 7. 16.05 Théâtre. 16.45 H. Hancock: The Prisoner et Goodbye Childhood. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Musique légère. 20.30 Consultation. 21.30 Magazine de la santé. 22.05 Nouvelles de jazz. 23.05 Une petite musique de nuit. 24.00 Club de nuit.



6.02 Musiques du matin. 7.10 Nouvel Orchestre philharmonique Concerto pour piano et orchestre N° 18 de Mozart. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine. 9.02 L'oreille en colimaçon. 9.20 Le matin des musiciens: Anton Webern. 12.00 Le royaume de la musique. 12.35 Jazz. 13.00 Concours international de musique. 13.30 Poissons d'or. 14.05 Musique légère. 14.30 D'une oreille l'autre. 17.05 Repères contemporains. 18.00 L'imprévu. 19.05 Studio-Concert Jazz. 20.00 Jazz: le bloc-notes. 20.30 Semaine de musique baroque de Monaco à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Oiseau-Lyre et du 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort de F. Couperin. 22.00 Cycle acoustique. 23.00-1.00 Fréquence de nuit: Martial Solal, profession musiciens.

### «Empreintes»

Michel Serres est un philosophe, un des grands philosophes d'aujourd'hui. Devenu historien, ce qu'il nous propose, c'est la philosophie de l'histoire. «Genèse», le premier des trois livres qui ouvre son étude, était le livre des commencements. Ces commencements qui sont aux premières pages de la bible, qui sont toutes nos mythologies. «Rome» qui le suit et dont «Empreintes» traitera ce jeudi en recevant Michel Serres, est le livre des fondations. Il fait voir dans le concret, nos multiplicités. Rome a bâti, pierre sur pierre, des routes, des ponts, des places, des arcs, des villes entières... si elle a su les construire, il a fallu qu'elle sache les fonder. Dans cette fondation est l'explication d'une civilisation qui aujourd'hui encore est la nôtre. Ce que Michel Serres (dont le troisième livre consacré au temps est en préparation), nous démontrera aujourd'hui au micro de Gérard Valbert.

● RSR 2 18 h. 30